

Rapport de performance 2007

CONTRAT D'OBJECTIFS 2007-2010 ENTRE L'ETAT ET L'ADEME





Sommaire

3	Synthèse
13	Introduction
15	1. Les objectifs par activité
16	→ 1.1. Connaître
22	→ 1.2. Convaincre et mobiliser
27	→ 1.3. Conseiller
33	→ 1.4. Aider à réaliser
39	2. Les actions par domaine
40	→ 2.1. Déchets et sols
53	→ 2.2. Energie
74	→ 2.3. Air et bruit
80	→ 2.4. Actions transversales
91	3. Les ressources et le fonctionnement de l'ADEME
104	Annexe 1 → Répartition des crédits par commanditaire, activité et domaine
106	Annexe 2 → Liste des acronymes



Synthèse

Le bilan de la première année du contrat d'objectifs 2007-2010 (COB) entre l'État et l'ADEME constitue le volet « performance » de son rapport de gestion pour l'année 2007 tel que défini dans la circulaire du 31 juillet 2007 relative à la préparation des budgets des opérateurs. Ce bilan montre que, globalement, l'ADEME a atteint, voire dépassé, la majorité des objectifs fixés pour cette première année de mise en œuvre du COB. Au-delà des objectifs initialement fixés pour 2007, l'ADEME s'est fortement mobilisée, dès le début de l'été 2007, pour contribuer aux travaux du Grenelle Environnement. Cette mobilisation a été pour elle l'occasion de valoriser son expertise technique et de faire des propositions opérationnelles validées par les expériences conduites en régions. Elle a ainsi confirmé sa position d'acteur clé dans la mise en œuvre des politiques de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

1. Les objectifs par activité

→ 1.1. Connaître

Les orientations stratégiques en matière de recherche et développement ont été finalisées. Les 10 programmes principaux identifiés dans le Contrat d'objectifs ont été déclinés en orientations, présentées et validées par le Conseil d'administration de l'ADEME à l'automne 2007. Ils ont mobilisé 82 % des montants affectés par l'Agence à la recherche. Les outils de suivi et d'animation interne de ces programmes ont par ailleurs été mis en place : réunions de programmation, tableaux de bord, espaces de travail thématiques collaboratifs...

En ce qui concerne le financement des projets de recherche, le soutien apporté aux entreprises est resté majoritaire par rapport aux crédits attribués aux laboratoires publics, particulièrement dans le domaine de l'énergie. 58 % des aides attribuées ont été dirigées vers des bénéficiaires privés. De plus, 79 % des aides ont été dirigées vers des projets dans lesquels des acteurs privés sont partenaires.

Les rôles respectifs et la coordination entre l'ADEME et l'ANR ont été précisés. Dans ses domaines de compétence, l'ADEME participe à tous les comités de pilotage où l'ANR engage des programmes, afin d'apporter les éléments d'orientation issus de son

expertise. Ainsi, l'ADEME positionne ses aides sur des réponses à plus court terme que celles de l'ANR. De plus, les collaborations entre les deux agences sont recherchées dans les phases de diffusion et de valorisation des résultats.

L'engagement de l'ADEME dans l'espace européen de la recherche s'est amplifié à travers la montée en puissance des projets conduits avec les homologues européens de l'Agence. Deux nouveaux ERANETs (réseaux coopératifs de l'espace européen de la recherche) ont été acceptés par la Commission européenne en 2007, l'un sur environnement et santé et l'autre sur les réseaux énergétiques intelligents. Ils seront lancés en 2008.

La formation par la recherche, via les bourses de thèses, reste une action fondamentale de la politique de soutien de la R&D par l'Agence. Son inscription dans les dynamiques régionales a fait l'objet d'une attention particulière. Les outils de soutien à cette activité ont été améliorés et l'évaluation des résultats obtenus relancée.

Les besoins d'observation et de mise à disposition des informations se sont également fortement confirmés au cours de l'année 2007, en particulier dans le cadre des travaux du Grenelle Environnement. Au-delà des dispositifs pilotés par l'ADEME dans les domaines de la qualité de l'air, des transports, de la caractérisation des déchets et de leurs flux ou encore des installations d'énergies renouvelables, l'Agence a poursuivi la structuration de cette activité en constituant un service dédié à la coordination et au pilotage de l'observation, et en formalisant ses orientations stratégiques sur ce champ d'activités. Des outils locaux de suivi des coûts de collecte ont été mis en place (220 collectivités utilisent désormais les maquettes mises à disposition par l'Agence) et les études de préfiguration des dispositifs d'observation des énergies renouvelables, des diagnostics de performance énergétique et du management environnemental ont été réalisées. De plus, en 2007, les enquêtes déchets ménagers affichent un taux de couverture qui s'améliore encore, avec 91 % de la population couverte. Enfin au niveau européen, l'ADEME a contribué à la consolidation d'indicateurs de comparaison entre pays sur l'efficacité énergétique.





→ 1.2. Convaincre et mobiliser

L'activité de sensibilisation et d'information du grand public s'est poursuivie activement en 2007 avec la réalisation de grandes campagnes de communication dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ("Économies d'énergie, faisons vite ça chauffe") et de la réduction des déchets ("Réduisons vite nos déchets, ça déborde"). Pour répondre aux attentes d'informations concrètes, l'ADEME a axé ses messages sur les "bons gestes" à mettre en œuvre, les bénéfices individuels (financiers, notamment sous la forme de crédits d'impôts, et environnementaux) que l'on peut en retirer, et leur signification au plan collectif. D'une manière générale, les impacts de ces campagnes sur les radios et télévisions sont excellents, avec des indicateurs d'efficacité conformes ou supérieurs aux normes (bilans réalisés par des cabinets d'études indépendants). Corrélativement, les outils de réponses comme les Espaces Info→Energie (EIE), le téléphone Azur... mis en œuvre pour satisfaire à la demande d'information ont connu une activité très soutenue : 13,5 millions de connexions Internet, près de 1,3 millions de personnes conseillées et sensibilisées par les EIE, 55 000 réponses téléphoniques et par messagerie.

Parallèlement, les actions d'information en direction des professionnels et des collectivités locales ont été renforcées. Ces actions se traduisent en particulier par une activité commerciale de l'ADEME en augmentation, conciliant ses missions de service public et le souci d'optimiser les coûts afférents à ces activités. 18 colloques payants réunissant près de 8 000 participants ont été réalisés sur des thèmes intéressants au premier chef les entreprises et les collectivités locales. 28 nouveaux ouvrages (dont 11 réalisés en co-édition avec des éditeurs privés) ont permis de toucher des cibles diversifiées au plus près de leurs préoccupations.

Les activités de formation externe ont encore progressé en 2007, avec environ 3 150 stagiaires formés (stages organisés ou soutenus par l'ADEME). Parmi les grands succès de l'année, il convient de signaler les formations sur l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) et surtout celles concernant le Bilan carboneTM. L'ADEME a aussi consolidé l'éventail des modules destinés aux formations des conseillers des Espaces Info→Energie (EIE) dont le réseau s'est étoffé.

Enfin, l'ADEME a élargi le champ des partenariats qu'elle met en œuvre, notamment dans le cadre du "Club planète gagnante" (300 partenaires, 6 500 opérations sur la période 2004-2007 dont 1 500 en 2007), pour démultiplier ses messages avec toutes les catégories d'acteurs de la société : associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, fédérations professionnelles, entreprises, collectivités territoriales. Les relations avec la presse et les médias se sont particulièrement développées avec, par exemple, près de 1 100 demandes de journalistes traitées dans l'année.

→ 1.3. Conseiller

Dans un contexte de forte évolution des politiques, des réglementations, des techniques et des organisations liées à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie, la demande de conseils adressée à l'Agence par tous les acteurs publics ou privés, pour les guider dans leurs adaptations à ces évolutions, a très largement progressé. L'activité « Conseiller » se structure principalement autour de l'expertise pour le compte de l'État, de la mise à disposition d'outils et méthodes et de la constitution et l'animation de réseaux.

L'expertise pour le compte de l'État a mobilisé près de 55 ETP (équivalent temps pleins) en 2007, principalement pour des actions transversales dans des exercices de planification ou de prospective, nationaux (plan national des achats publics) ou régionaux (écriture et suivi des programmes opérationnels du FEDER). Un plan d'action Europe a également été élaboré pour assurer le suivi régulier des initiatives de la Commission européenne et influencer leurs évolutions.

La mise à disposition d'outils et de méthodes est prioritairement orientée vers les diagnostics, les guides techniques, les cahiers des charges facilitant les appels d'offres, ou les tableaux de bord pour assurer le pilotage des actions. S'agissant des actions transversales, il faut noter la publication du guide de l'éco-responsabilité des collectivités, le déploiement du "Bilan carboneTM", la généralisation des Plans climats territoriaux (PCT), et la prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme. Pour les transports et les déplacements, de nouveaux outils tels que les éco-comparateurs ont été mis en service. En matière de maîtrise de l'énergie, l'offre de gestion de l'éclairage a été renforcée et plusieurs

outils ont été mis à disposition pour faciliter la valorisation énergétique de la biomasse. En ce qui concerne la gestion des déchets, un site Extranet (PREVENCOL) a été ouvert pour faciliter l'information des collectivités en matière de prévention. Plusieurs outils concernant la valorisation agronomique des déchets organiques ont été achevés et la problématique sols pollués-urbanisme fait l'objet d'un travail de programmation pour l'élaboration d'outils.

L'activité de création et d'animation de réseaux, pour démultiplier l'action de l'Agence et diffuser plus largement les connaissances, est en croissance. Dans le domaine des actions transversales, les réseaux existants (Bilan carbone™, chargés de mission entreprises, contrat d'objectifs territoriaux (COT), bureaux d'études ...) sont en cours de renforcement. A titre d'exemple, 17 modules de formation orientés vers les bureaux d'études et les consultants ont été mis en œuvre en 2007. Les approches territoriales (plans climat, démarches d'urbanisme, projets territoriaux de développement durable..) se développent autour des 11 réseaux régionaux déjà constitués dans 9 régions. Les centres de ressources "qualité environnementale du cadre bâti" se mettent progressivement en place et sont au nombre de 7 en 2007. Dans le domaine des déchets et sols, plusieurs réseaux ont été initiés en 2007 sur les thèmes du compostage et de la prévention des déchets. Concernant l'énergie, les réseaux déjà constitués sur la mise en place des certificats d'économie d'énergie (CEE) seront complétés en 2008 avec l'Association des ingénieurs territoriaux de France et avec la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. En matière de transports et de déplacements, à côté des réseaux actifs de chargeurs et transporteurs routiers, le réseau des conseils en mobilité sera renforcé en 2008. Enfin à l'international, certains réseaux déjà anciens (MEDENER, Club EnR...) sont très actifs et la contribution de l'Agence à leur animation constitue un élément essentiel de leur efficacité.

→ 1.4. Aider à réaliser

Les aides directes à la concrétisation de projets ont représenté en 2007 un montant total d'aides de l'ADEME de 120 M€ : 46 M€ pour les déchets et les sols ; 66 M€ pour l'énergie ; 3 M€ pour l'air et le bruit et 5 M€ sur les actions transversales.

Près de 7 000 aides à la décision (pour un montant de 17 M€ d'aides) ont été apportées en 2007, résultat qui va bien au-delà des objectifs fixés dans le contrat d'objectifs (3 000 en 2007). Ces aides à la décision ont concerné pour moitié le domaine de l'efficacité énergétique, principalement le secteur du bâtiment. La mise en place d'un pilotage renforcé de ce dispositif, notamment par la réalisation d'évaluations régulières des taux de concrétisation des préconisations et des taux de satisfaction des utilisateurs, s'est organisée en 2007. Les premiers résultats seront disponibles en 2009.

3 113 opérations d'investissement et d'opérations territoriales ont été soutenues, tous domaines confondus. Les impacts prévisionnels de ces opérations sont détaillés dans les bilans par domaine (surtout pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables). L'objectif de l'ADEME est de renforcer la mise en visibilité de ces actions par un plus grand nombre d'opérations mises en ligne, sous forme de fiches "exemples à suivre" conçues par le Centre de ressources de l'Agence.

Au-delà de l'attribution d'aides directes, son action consiste également à faciliter la mobilisation de moyens financiers diversifiés afin d'accompagner le changement d'échelle dans la mise en œuvre des politiques qu'elle porte.

Les négociations avec les conseils régionaux ont abouti, en 2007, à la signature d'accords-cadre avec l'État et la quasi totalité des régions, en application des contrats de projets État-région 2007-2013. Par ailleurs, l'ADEME a contractualisé avec 79 départements. Au total, 99 M€ ont ainsi été mobilisés par l'ADEME, et 121 M€ par ses partenaires régionaux et départementaux en 2007. Ces montants se verront complétés, les années suivantes, par l'apport des fonds FEDER, dont les documents de programmation ont été adoptés cette année. Les montants FEDER s'élèvent à 700 M€ pour la période 2007-2013 sur les champs d'action de l'ADEME et une part de ces crédits pourrait être confiée directement ou indirectement à la gestion de l'Agence.

L'ADEME a également continué à accompagner le développement et l'utilisation de nouveaux outils financiers :



¹ Engagements comptables



- ceux mis en place par l'État (crédit d'impôts, certificats d'économie d'énergie), en apportant son expertise et en accompagnant leur diffusion par le conseil auprès des cibles concernées.
- ceux mis en place par les acteurs privés, en participant notamment au lancement du Livret développement durable, et en mettant en place un outil d'information et de comparaison des Éco-prêts pour les particuliers.

L'action de l'ADEME a également concerné la structuration des marchés et de l'offre économique principalement dans le domaine de l'énergie (soutien à ENERPLAN, Qualit'EnR...).

2. Les actions par domaines

→ 2.1. Déchets et sols

Les principales orientations de l'action en matière de déchets, largement confirmées dans le cadre des travaux du Grenelle Environnement, s'articulent autour de trois axes :

- réduire la production de déchets des ménages et des entreprises,
- pour tous les types de déchets, disposer d'un réseau de collecte et traitement privilégiant le recyclage et la valorisation, tout en étant optimisé en termes de coûts et d'impacts,
- améliorer la connaissance globale et locale sur les déchets, leurs flux et leurs coûts, pour planifier et optimiser la gestion des déchets sur les territoires en visant, par la prévention et le recyclage, la minimisation des flux résiduels à traiter.

Le bilan 2007 confirme clairement que la **prévention de la production des déchets** constitue dorénavant un axe majeur, notamment pour ce qui concerne les activités "convaincre" et "conseiller". Le nombre d'opérations mises en œuvre se situe au delà des objectifs annuels du contrat d'objectifs (346 opérations pour un objectif de 250), signe très encourageant de la mobilisation des acteurs locaux. L'essentiel des opérations aidées concerne le compostage domestique ainsi que des actions de sensibilisation (foyers témoins, actions dans la distribution, chariots témoins, guides d'éco-achat, ...). Même si elles mobilisent des moyens humains importants, ces actions ne consomment, de par leur nature, qu'une part limitée des crédits d'intervention (9 M€ sur les 65 M€ consacrés au domaine déchets et sols). Les

programmes de R&D sur la prévention apparaissent par contre plus longs à concrétiser et vont nécessiter une sensibilisation du milieu de la recherche sur ce thème, notamment via des appels à projets.

En matière de **gestion et traitement des déchets**, la majeure partie des opérations aidées concerne la collecte et le tri en vue du recyclage (ordures ménagères et déchets industriels), la valorisation des déchets organiques - et notamment la méthanisation - ainsi que les déchets du BTP. Les réalisations 2007 montrent une baisse globale des aides financières de l'Agence mais aussi une baisse très sensible du montant des investissements aidés (141 M€ contre 288 M€ en 2006). Ceci peut s'avérer problématique dans le contexte actuel de risques de pénurie des capacités de gestion et de traitement au plan local. En revanche, les actions menées par les collectivités en matière de réhabilitation de décharges se sont poursuivies à un rythme soutenu constituant le principal poste d'aides en matière de déchets municipaux (251 décharges en 2007). La diminution des surfaces réhabilitées (67 ha en 2007 contre 116 ha en 2006) semble confirmer que la situation locale s'améliore progressivement sur ce point.

Conformément à l'orientation établie dans le contrat d'objectifs, la mise à niveau des équipements en Corse et Outre-Mer s'est par ailleurs poursuivie et a mobilisé près du quart des aides aux investissements.

Au plan national, on peut considérer que le rythme de mise en place des filières "responsabilité élargie du producteur" est satisfaisant, notamment pour ce qui concerne la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques mise en place en 2007.

Au plan local, l'essentiel des interventions de l'ADEME se situe dans le cadre des contractualisations avec les régions et les départements (19 M€), dispositif qui constitue un effet de levier intéressant, même si les montants d'intervention disponibles à l'Agence apparaissent sensiblement inférieurs aux demandes des collectivités.

Dans le cadre des **approches globales de la gestion des déchets**, le développement de l'outil de l'observation (SINOE) s'est poursuivi avec l'intégration d'un module sur les coûts de la filière de gestion des déchets ménagers. Un bilan de la planification a également été réalisé en 2007, ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des risques de pénuries

locales d'exutoires. Ces différents éléments, à caractère stratégique, permettront d'orienter les choix des collectivités dans les années à venir.

Au plan de l'animation locale, on constate un affaiblissement du nombre de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux en 2007. Cela peut conduire à fragiliser le réseau, même si les chargés de mission prévention ont, dans une certaine mesure, pris le relais auprès de certaines collectivités locales.

Les campagnes de communication portent leurs fruits et les comportements des consommateurs évoluent de façon favorable, en particulier vis-à-vis des gestes de prévention des déchets.

Pour ce qui concerne les **sites pollués et les sols**, l'activité de maîtrise d'ouvrage pour les sites à responsable défaillant a été marquée par une très forte augmentation des demandes et un nombre croissant de sites confiés à l'ADEME dans le cadre de l'urgence impérieuse (6 nouveaux sites en 2007 contre 1 à 2 en 2006 et 2005). Ceci a conduit l'ADEME à modifier les plannings d'intervention sur d'autres sites, avec pour conséquence une augmentation sensible des délais d'intervention de l'Agence pour des sites moins critiques. Au total, 52 sites à responsables défaillants ont été pris en charge en 2007.

En complément de ces opérations, les réflexions sur l'intégration des friches industrielles dans les projets de renouvellement urbain ont été engagées avec les opérateurs et administrations concernés. Elles devraient aboutir à la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la décision spécifique et au montage d'opérations pilotes.

L'activité de R&D a pour sa part été poursuivie à un rythme soutenu avec un nombre important de programmes aidés ainsi que le développement d'outils et de méthodes, tant pour la surveillance de la qualité des sols et la limitation des mécanismes de contamination que pour les méthodes de diagnostics et les techniques de réhabilitation des sites pollués.

→ 2.2. Énergie

Soutenue par le renforcement du Plan climat, la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 est le fil conducteur des actions entreprises en 2007 par l'Agence.

Ses priorités ont été déclinées en 4 axes :

- soutien au développement du marché des bâtiments de haute qualité énergétique et de la qualité de l'air intérieur ;
- promotion de la mobilité durable : efficacité énergétique, biocarburants et qualité de l'air ;
- soutien aux systèmes productifs durables : éco-technologies et nouvelles technologies de l'énergie ;
- développement d'une approche "territoires" des thèmes "énergie" : du local au mondial, approches transversales, maîtrise de la demande et des ressources.

Par rapport aux années précédentes, les actions de l'Agence dans le domaine de l'énergie se sont traduites par un véritable changement d'échelle et de rythme dans la mise en place des politiques publiques sur l'énergie. Dans ce cadre, l'Agence a contribué de manière intense et soutenue à la préparation du Grenelle Environnement.

L'approche globale de la maîtrise de l'énergie montre une croissance des investissements en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables. En matière de développement territorial, 80 % des contractualisations de l'Agence ont porté sur les plans climat territoriaux, qui sont, aujourd'hui, au nombre de 25. La mise à disposition d'outils, notamment financiers (crédit d'impôts, comparateur de prêt bancaire pour les travaux d'économie d'énergie), et de conseils, via les EIE, s'est renforcée. En matière de R&D, 15 projets ont été financés dans le domaine de l'industrie, des transports (PREDIT) et du bâtiment (PREBAT).

En matière d'**efficacité énergétique dans les bâtiments**, l'activité relative aux aides à la décision a été très soutenue. L'expertise de l'ADEME au service de l'Etat s'est par ailleurs traduite, outre sa participation aux travaux du Grenelle, par la mise en place de la RT 2005. La formation des professionnels s'est poursuivie, permettant d'augmenter leur niveau de compétence en matière d'approche environnementale de l'urbanisme (AEU), de haute qualité environnementale (HQE) et d'éclairage public. Près de 100 installateurs Qualipac ont également été formés. Enfin, dans le cadre du PREBAT, 3 appels à projets de recherche ont été lancés, ainsi que des appels à projets relatifs à des bâtiments démons-trateurs qui verront leur concrétisation en 2008 dans 10 régions, en collaboration avec les conseils régionaux.





Le secteur des **transports** reste très dépendant des produits pétroliers. L'appui technique de l'ADEME à l'Etat a été particulièrement marqué dans le cadre des réflexions du Grenelle Environnement, notamment pour l'évaluation de l'impact des différentes mesures envisagées. L'Agence a également participé aux réflexions sur le bilan du PREDIT 3 et sur l'orientation et l'organisation du futur PREDIT 4. Par ailleurs, l'action de l'ADEME s'est portée sur la maîtrise de la demande en transport de marchandises par le financement de 18 opérations exemplaires, permettant la rédaction de fiches « exemples à suivre ». Celles-ci permettent de mettre en évidence les facteurs de réussite ou les freins au développement du transport combiné, ainsi que les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Sur le volet maîtrise des déplacements, près de 3 800 établissements ont réalisé un Plan de déplacements d'entreprise, dont 10 % avec le soutien de l'ADEME. Enfin, l'Agence a conduit un programme d'évaluation des performances en usage réel pour les véhicules légers, les deux roues, les véhicules lourds et engins non routiers (13 opérations en cours, dont 7 sont achevées et 6 ont donné lieu à publication).

En ce qui concerne **l'industrie et l'agriculture**, l'ADEME a poursuivi une forte activité de pilotage ou de participation à la rédaction de 9 BREF², dont celui sur l'efficacité énergétique. L'Agence a également poursuivi en 2007 son soutien aux technologies sobres pour les serres et bâtiments d'élevage. Elle a contribué à l'amélioration des performances des installations industrielles et agricoles en participant aux diagnostics énergétiques de 1 205 établissements en 2007, et à la mise en place d'une cinquantaine de chargés de mission auprès des chambres consulaires. La formation des chargés de mission énergie a été poursuivie. En matière de capture et de stockage du CO₂, l'ADEME a confirmé son rôle d'animation essentiel dans la contribution à l'atteinte du facteur 4. Dans le domaine de l'hydrogène, un projet de "plateforme hydrogène" a été lancé. Plusieurs projets de R&D portant sur les aspects énergie de l'industrie, sur les piles à combustibles et l'efficacité énergétique des procédés agricoles ont en outre été cofinancés.

En matière d'**énergies renouvelables thermiques**, le marché métropolitain, a connu en 2007 une progression, sur la lancée des années précédentes.

Le marché domestique du chauffage au bois confirme son décollage avec des matériels peu polluants (+ de 80 % d'appareils labellisés Flamme Verte), le solaire collectif progresse nettement (+ 50 %) en particulier dans les DOM, et le nombre des chauffe-eau solaires individuels augmentent légèrement. La surface cumulée de solaire thermique s'élève à plus de 120 000 m² pour les systèmes collectifs et tertiaires aidés par l'ADEME. Des actions d'évaluation de systèmes solaires thermiques installés, afin d'en optimiser les performances et d'en développer de plus performants et moins coûteux, mais également des actions d'accompagnement, comme l'édition de guides techniques, se sont poursuivies. La production de chaleur issue du bois-énergie s'est accrue (+ 81 ktep) notamment par l'émergence d'unités industrielles de taille importante dans le secteur laitier. Les actions visant à maîtriser les émissions polluantes se sont accrues : soutien à la R&D pour le chauffage domestique et campagnes de mesures. L'année 2007 a également été consacrée à la préparation des dispositions qui permettront le développement de nouveaux projets en géothermie profonde et intermédiaire (dispositif d'aide, guide de montage de projets, information et formation). Enfin, un référentiel de qualification pour les pompes à chaleur (NF PAC) et une charte qualité, destinée aux installateurs (QualiPAC), ont été mis en œuvre.

Pour **l'électricité issue des énergies renouvelables**, le développement a été important, tant pour l'éolien que pour le photovoltaïque. Le parc éolien est passé de 1 567 MW en fin 2006 à 2 455 MW en fin 2007, représentant aujourd'hui le huitième parc mondial. La production de l'année 2007 s'est élevée à environ 4,3 TWh, couvrant près de 1,2 % de la consommation intérieure d'électricité. L'édification des Zones de développement de l'éolien (ZDE) s'est accélérée avec un soutien de l'ADEME pour leur intégration dans les schémas éoliens territoriaux. La puissance totale des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau, installés en France durant l'année 2007, est estimée à environ 35 MW, soit une croissance de 144 % du volume des installations en un an, portant le parc installé à 78 MW. L'ADEME a continué à soutenir les efforts de industriels dans la réduction des coûts des matériaux photovoltaïques et dans la conception de produits intégrés au bâtiment. De plus, l'année 2007 a été

² Best References : documents techniques stratégiques sur les meilleures technologies disponibles qui servent de base dans les négociations sur les plafonds d'émission au niveau européen.

consacrée au développement du programme national de recherche sur l'insertion des énergies renouvelables électriques dans les réseaux électriques et sur le stockage de l'énergie.

S'agissant des **biocarburants**, des opérations de démonstration ont été lancées pour développer la filière super éthanol E85³. Une nouvelle étude a démarré sur la méthodologie à appliquer pour établir les bilans "énergie, gaz à effet de serre et polluants locaux" des biocarburants de première génération. L'étude du marché actuel des bioproduits et biocarburants et de son évolution prévisible à échéance 2015-2030 a permis de caractériser ce marché dans un contexte européen. 19 projets de R&D ont été soutenus dans le cadre du programme Agrice (Bioproduits/Bioénergies). Le secteur de la chimie (biomolécules et biomatériaux) représente 84 % des projets alors que les biocarburants ne comptent plus que pour 16 %. L'essentiel des projets de ce secteur est maintenant orienté vers le PNRB⁴ dédié aux recherches sur les biocarburants de seconde génération.

→ 2.3. Air et bruit

L'action de l'ADEME, marquée par l'engagement à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, doit veiller à ce que cet objectif puisse être concilié avec une amélioration de la qualité de l'air ambiant. 59 agglomérations de plus de 100 000 habitants sont aujourd'hui dotées d'un système de surveillance de la qualité de l'air.

Les actions de l'Agence dans le domaine de l'air ont été dominées par l'anticipation de nouvelles directives en matière d'espèces polluantes à surveiller, par la problématique de la maîtrise de la pollution qui pourrait être due au développement du bois-énergie et la poursuite de l'acquisition des connaissances en matière de pollution à l'intérieur des locaux. Par ailleurs, le programme de recherche PRIMEQUAL a fait l'objet en 2007 d'une évaluation qui insiste sur le nécessaire renforcement du caractère applicatif du programme.

Dans le domaine des sources fixes industrielles, un important travail sur les BREFs s'est poursuivi en collaboration avec l'INERIS, à la demande du MEEDDAT. En soutien aux collectivités, 17 démarches de planification "Plans régionaux pour la qualité

de l'air" ou "Plans de protection de l'atmosphère" ont été élaborées avec le soutien méthodologique des délégations régionales de l'Agence.

L'action sur le bruit a essentiellement été marquée en 2007 par la conception du guide méthodologique d'établissement des Plans de prévention du bruit dans l'environnement, guide qui sera publié en 2008.

→ 2.4. Actions transversales

De nombreuses démarches proposent des actions intégrant globalement la problématique énergie-environnement qui rejoignent sur ce point le concept de développement durable, et suscitent une demande croissante d'année en année de la part des partenaires de l'Agence.

La **consommation durable** est abordée par le soutien à l'offre et à la demande. En 2007, le nombre d'entreprises réalisant des actions d'éco-conception a largement progressé (51 entreprises aidées) ainsi que la promotion des achats éco-responsables. L'ADEME a accru ses actions de partenariat avec la distribution pour toucher le consommateur : 86 opérations nationales et régionales ont été menées en partenariat avec différents types d'enseignes (alimentaire, bricolage, électroménager...). L'Agence s'est également fortement impliquée dans l'élaboration des référentiels des écolabels européens (4 écolabels concernés).

L'offre d'outils et de méthodes en matière de **management environnemental**, dans les entreprises ou les administrations, a été adaptée aux attentes des partenaires : guides de l'éco-responsabilité, nouvelles versions du Bilan carboneTM ou du Plan environnement entreprise... Près de 2 000 opérations d'aide à la décision auprès des entreprises ont été financées dans ce domaine.

En ce qui concerne le soutien aux **approches territoriales de l'environnement et de l'énergie**, le Contrat d'objectif territorial (COT), lancé en début d'année, amorce sa diffusion à un rythme qui est encore peu soutenu en 2007 : 12 contrats ont été signés (et 5 contrats ATEnEE sont en renouvellement). Par ailleurs, l'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), méthode intégrant les contraintes environnementales dans l'urbanisme, rencontre une adhésion très forte des collectivités.



³ Carburant composé à 85 % d'éthanol et 15 % d'essence SP 95.

⁴ Programme National de Recherche sur les Bioénergies.



En 2007, la présence de l'ADEME a été renforcée au niveau **international**, notamment auprès des instances de décision européennes, pour faire valoir les positions nationales. Il en va de même des échanges d'expériences et de pratiques avec de nombreux organismes internationaux (agences homologues, AIE,...). En 2007, le Club ADEME International a fêté ses 10 ans : l'augmentation très significative du nombre des entreprises adhérentes (105 en 2007) marque une reconnaissance du rôle de soutien à l'export des éco-entreprises françaises.

3. Les ressources et le fonctionnement de l'ADEME

En matière **budgétaire**, le mode de financement sur taxes⁵ a conduit à résorber de façon significative l'insuffisance chronique de crédits de paiement (CP) que connaissait l'ADEME depuis plusieurs exercices. Les perspectives actuelles permettent de considérer que l'équilibre budgétaire du budget d'intervention sera rétabli à la fin de l'exercice 2008. Les outils de gestion ont par ailleurs été adaptés afin de disposer, dès l'exercice 2007, d'un système d'information budgétaire et financier adapté au cadre analytique du nouveau contrat d'objectifs.

Le budget de fonctionnement est à présent équilibré, ce qui a notamment permis de se rapprocher du niveau des emplois autorisés à l'Agence. La dynamique des ressources externes a largement contribué à ce retour à l'équilibre, avec un montant de recettes propres qui atteint, dès 2007, le niveau cible fixé pour 2010.

L'ADEME et la Direction générale de la comptabilité publique ont signé en 2008 un protocole de modernisation comptable financière. Ce protocole s'inscrit dans une démarche de qualité et de sincérité comptables, mais aussi de sécurité financière et de performance des systèmes de gestion. Il vise à optimiser les processus et garantir des comptes en état d'être certifiés.

Les travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier acheté fin 2005 à Angers, première phase d'un projet qui se terminera en 2009, ont été achevés au premier trimestre 2007 et le nouveau siège social de l'ADEME a été inauguré le 19 mars 2007. La réalisation de l'extension des bâtiments, deuxième phase nécessaire à l'accueil de la totalité des équipes d'Angers sur le nouveau site a débuté au deuxième semestre.

Sur le plan des **ressources humaines**, le dialogue social a été particulièrement riche. Trois accords d'entreprises importants ont été signés avec les représentants du personnel : mise en œuvre pour la deuxième année consécutive d'un plan pluri-annuel de rattrapage des salaires, égalité professionnelle et protection sociale - prévoyance. Des négociations en vue d'un accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ont de plus été engagées.

Enfin, l'intégration dans le fonctionnement interne de l'ADEME des principes du **développement durable** s'est traduite par une démarche de formalisation d'un système de management environnemental (SME) engagée sur 10 des 25 sites métropolitains de l'Agence. L'année 2007 aura également été celle de la réalisation pour l'Agence de son Bilan carboneTM, préalable indispensable à l'évaluation de l'impact environnemental de l'ADEME et à l'élaboration des mesures visant à le réduire.

Sur le plan de l'**évaluation**, 2007 aura été une année de consolidation des outils et des processus. Elle est marquée en particulier par l'activité du Comité d'évaluation qui a permis d'arrêter la stratégie et la programmation pluriannuelle 2007-2010 des évaluations, de préciser les objectifs des évaluations à lancer ainsi que de valider et de suivre la mise en œuvre des plans d'actions élaborés par les directions pilotes suite aux évaluations.

⁵ Confirmé en 2008 par l'affectation à l'agence d'une fraction importante de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

Sélection d'indicateurs quantitatifs du bilan 2007 du contrat d'objectifs

Domaine / Indicateur	Résultat 2007	Cible 2010 (cumul sur 4 ans)
→ Connaître		
Montant des crédits engagés par les entreprises rapporté au montant des crédits engagés par l'ADEME	60 %	> 66 %
% de projets adossés à un programme européen	38 %	30 %
→ Convaincre		
Nombre de demandes d'information traitées	1 355 000	↗
Nombre de participants aux colloques payants	7 662	25 000
→ Conseiller		
Bilan annuel des demandes formulées et des réponses fournies dans le cadre de l'activité d'expertise pour l'Etat	11 200 jours (55 ETP)	
Nombre de stagiaires formés au sein des relais et réseaux	570	1 400
→ Aider à réaliser		
Nombre d'aides à la décision attribuées	6 926	12 000
Volume financier annuel des contractualisations avec les régions et les départements	88 M€	350 M€
→ Déchets et sols		
Nombre de foyers équipés d'un composteur	278 000	400 000
Opérations exemplaires ou de diffusion d'équipements de gestion des déchets et d'opérations de réhabilitation de décharges	441 opérations 141 M€ d'investissements	
Opérations territoriales ou intégrées développées avec le soutien de l'Agence (COT, chargés de mission prévention)	8	130
→ Energie		
Démonstrateurs bâtiment	87	40 existants / 20 neufs
Nombre d'opérations exemplaires menées sur le transport de marchandises faisant l'objet d'une fiche « exemple à suivre »	18	20
Publication de résultats sur les performances des technologies en utilisation réelle (BREFs - meilleures références)	12 avec implication ADEME	
Surface cumulée de capteurs solaires installés	120 000 m ²	290 000 m ²
Contribution énergétique cumulée du bois-énergie	398 000 tep/an	590 000 tep/an
→ Air et bruit		
Nombre de données acquises dans la BDQA / nombre de données théoriques attendues	90 %	95 %
Nombre d'actions de recherche ciblées sur la réduction des NOx, POP, métaux lourds, NH3, COV et particules	12	30
→ Actions transversales		
Nombre d'entreprises bénéficiant d'une aide à la décision en matière de management environnemental (yc Bilan carbone™)	1 824	5 600
Nombre de territoires engagés dans une démarche d'exemplarité avec le soutien de l'Agence (COT)	12	100



Introduction

Ce Rapport de performance de l'ADEME constitue le bilan de la première année de mise en œuvre du Contrat d'objectifs 2007-2010 entre l'Etat et l'ADEME. Déjà, le Contrat de plan Etat-ADEME 2000-2006 avait été conçu sur des bases similaires. Son suivi a donné lieu à des bilans annuels, discutés avec les tutelles ministérielles, présentés en Conseil d'administration et largement diffusés.

Le Contrat d'objectifs 2007-2010 améliore le pilotage de l'Agence :

- formulation d'objectifs par domaine d'intervention (Déchets, Energie, Air et bruit, Actions transversales), et par activité (Connaitre, Convaincre, Conseiller, Aider à réaliser) ainsi que la mise en place d'indicateurs sur les fonctions support (ressources humaines, ressources financières, ADEME exemplaire, évaluation)
- articulation plus étroite entre objectifs et indicateurs ;
- introduction d'indicateurs déjà utilisés dans les Projets annuels de performance et les Rapports annuels de performance, permettant aux parlementaires d'apprécier les résultats de l'ADEME en tant qu'opérateur de l'Etat dans le cadre des programmes de la Loi de finances.

Le développement, aux côtés d'indicateurs quantitatifs, d'indicateurs plus qualitatifs (tableaux de suivi, bilans thématiques...).

La formulation des objectifs a permis de clarifier l'action de l'Agence - par définition complexe et diversifiée - autour de domaines et d'activités représentant son "cœur de métier", et ainsi de rendre plus lisible sa démarche. Certes, les suites du Grenelle Environnement peuvent potentiellement amener l'Agence à renforcer substantiellement ses actions dans tous les domaines et activités, mais ne

devraient pas remettre fondamentalement en cause la structuration de ses interventions proposée dans ce Contrat d'objectifs.

De plus, le Grenelle Environnement a été l'occasion pour l'ADEME de valoriser son expertise technique dans de nombreux domaines et de faire des propositions validées par les expériences conduites en région.

Cette capacité d'expertise technique conjuguée à ses compétences de gestion et d'accompagnement juridique des projets l'a confirmée comme acteur clé dans la mise en œuvre des politiques de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Les résultats 2007 présentés dans ce document montrent que, globalement, l'ADEME a atteint un grand nombre des objectifs de la première année de mise en œuvre du contrat.

Dans les tableaux, le "taux d'atteinte de l'objectif" est caractérisé par les pictogrammes suivants, dont la couleur est déterminée, lorsque les indicateurs sont quantitatifs, par le pourcentage d'atteinte de l'objectif par rapport à la cible 2010 :

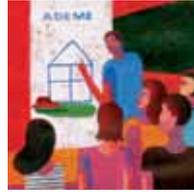


Lorsque les valeurs cibles 2010 sont exprimées en nombre, elles correspondent à un cumul sur les 4 années du Contrat d'objectifs. La comparaison est donc effectuée entre le quart de la valeur cumulée attendue en 2010 et la valeur observée en 2007.





CONNAÎTRE



CONVAINCRE
ET MOBILISER

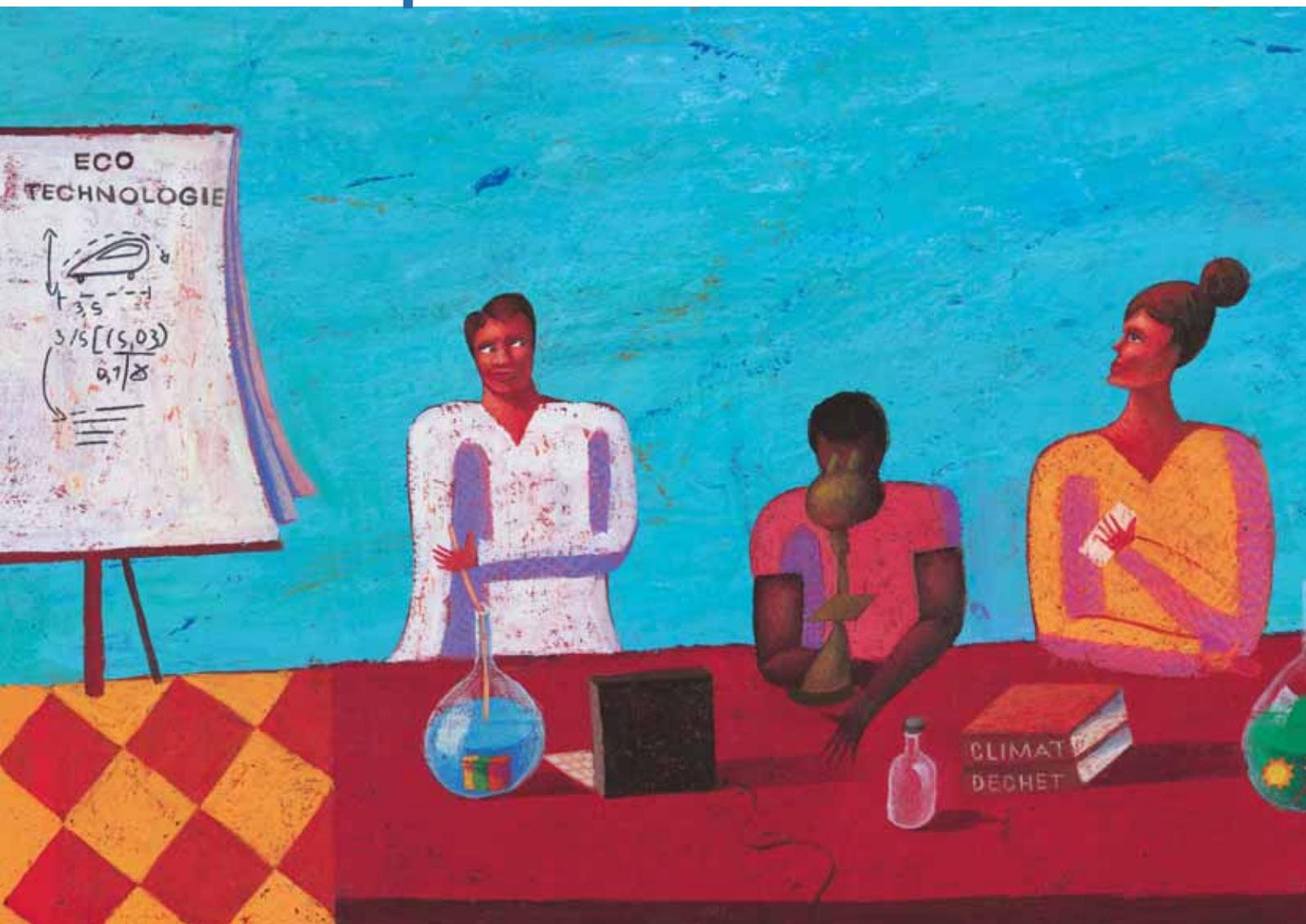


CONSEILLER



AIDER À RÉALISER

1. Les objectifs par activité





1

1.1. Connaître

La mise en œuvre de la première année du Contrat d'objectifs peut être caractérisée, pour ce qui concerne le volet "connaître" par quelques points saillants :

- Les orientations stratégiques en matière de recherche et développement ont été finalisées. Les 10 programmes principaux, identifiés dans le COB, ont été déclinés en orientations présentées et validées par le Conseil d'Administration de l'ADEME à l'automne 2007. Les outils de suivi et d'animation interne de ces programmes ont été mis en place (réunion de programmation, tableau de bord, espaces de travail thématique collaboratifs....).
- Le rôle de l'ADEME, comme acteur de l'animation et de l'orientation des recherches a également été précisé, même si le paysage du SFRI n'est pas encore totalement stabilisé. La mise en application de la loi LRU, la réorganisation des organismes de Recherche, la modification du périmètre d'intervention des agences, comme l'intégration de l'Agence de l'innovation industrielle (AII) à OSEO, l'intégration à terme du Fonds unique interministériel (FUI) au même organisme, la montée en visibilité des pôles de compétitivité susceptibles d'un développement significatif, la clarification du rôle stratégique du ministère chargé de la recherche, de celui des agences et des opérateurs sont encore des chantiers en cours. Malgré tout, les rôles respectifs et la coordination, notamment entre l'ADEME et l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont été précisés et les interrogations levées. Par exemple, dans les domaines de compétence de l'ADEME où l'ANR engage des programmes, il a été décidé que l'ADEME participerait à tous les comités de pilotage, afin d'apporter les éléments d'orientation issus de sa propre expertise. Dans cette configuration, l'ADEME positionnera ces aides sur des réponses à plus court terme que celles de l'ANR, l'ADEME déployant ses aides sur tout le spectre dès lors que l'ANR est absente ou s'est désengagée de ces programmes. Enfin, les collaborations entre les deux agences seront recherchées dans les phases de diffusion des résultats et de valorisation.



- Les besoins d'observation et de mise à disposition de ces informations se sont également fortement confirmés au cours de l'année 2007. L'ADEME, au-delà des actions de collecte qui ont été déjà entreprises dans le domaine de la qualité de l'air, des transports, de la caractérisation des déchets et de leurs flux, du parc immobilier, des installations d'énergies renouvelables (ressources de biomasse, production éolienne, surface de capteurs solaires commercialisée, coût des mesures, etc....), a poursuivi la structuration de cette activité.
- L'engagement de l'ADEME dans l'espace européen de la recherche s'est amplifié à travers la montée en puissance des projets conduits avec les homologues européens de l'Agence. A la suite de travaux prospectifs et programmatiques communs, plusieurs appels à projet ont été lancés conjointement, au sein des ERANETs, par les agences de plusieurs Etats membres. La contribution à de nouveaux ERANETs a été préparée et devrait donner des résultats en 2008.
- La formation par la recherche (via les bourses de thèses) reste une action fondamentale de la politique de soutien de la R&D par l'Agence. Son inscription dans les dynamiques régionales a fait l'objet d'une attention particulière. Les outils de soutien à cette activité ont été encore développés et l'évaluation des résultats obtenus relancée.

Les pages qui suivent restituent de façon plus analytique les résultats évoqués ci-dessus.

→ **L'activité « Connaître » a mobilisé 199 ETPT⁶ sur l'année 2007.**

⁶ L'ADEME a mobilisé 815 ETPT sur les activités « connaître », « convaincre », « conseiller », « aider à réaliser ». De la même manière, l'ensemble des ETPT (815) ont été ventilés sur les 4 domaines « déchets », « énergie », « air et bruit » et « actions transversales ».

Animation et financement de la recherche et de l'innovation

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : soutenir l'innovation en assurant un continuum jusqu'au déploiement des solutions, notamment par la réalisation d'opérations de démonstration				
% des aides allant au secteur privé	58 % ⁷			
Indicateur LOLF (pg 188) : montant des crédits engagés par les entreprises rapporté au montant des crédits engagés par l'ADEME *	60 % en valeur moyenne	66 %	50	●
Indicateur LOLF (pg 189) : effet de levier public/privé des aides de l'Agence *	1,46 en valeur moyenne	> 2	> 2	●
Nombre et montants des opérations de démonstration aidées	3 opérations pour 1,27 M€	-	-	
→ OBJECTIF : orienter et animer la recherche sur 10 programmes principaux de recherche pour 2007-2010				
Indice pondéré de chaque programme par rapport aux trois finalités	En attente du comité de la recherche ⁸	-	-	
Indicateur LOLF (pg 188) : % de l'effort de recherche affecté aux 10 programmes principaux en nombre et en montants	66 % en nombre et 82% en montants	70 % en nombre et en montant	> 80 % en nombre et en montant	●
→ OBJECTIF : inscrire l'activité de recherche et d'innovation soutenue par l'ADEME dans le contexte régional, européen et international				
Indicateur LOLF (pg 189) : % de projets adossés à un programme européen	38 %	↗	30 %	●
Nombre de thèses ADEME inscrites dans un partenariat régional construit autour des pôles de compétitivité	0	↗	10	●
→ OBJECTIF : valoriser les résultats de la recherche				
Nombre d'opérations de valorisation des résultats de la recherche (synthèses publiques + dossiers diffusés sur le site internet de l'ADEME + articles techniques + fiches "exemples à suivre" notamment pour les OD)	6	5	15	●
→ OBJECTIF : mettre en œuvre une programmation des études d'analyse et de prospective				
Tableau récapitulatif de programmation des études	Prévu en 2008	-	-	

* Ces deux indicateurs sont calculés sur le même périmètre, l'ensemble de l'activité recherche de l'ADEME.

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous activité en 2007 : 53,8 M€

⁷ En Engagement juridique.

⁸ Le comité de gestion de la recherche se réunira avant la fin du premier semestre 2008.





→ **Soutenir l'innovation en assurant un continuum jusqu'au déploiement des solutions, notamment par la réalisation d'opérations de démonstration**

Au-delà de la réalisation d'opérations de démonstration tournées vers l'ouverture du marché, le besoin de démonstrateurs (pilotes encore orientés recherche, mais qui ont besoin d'être validés à une échelle qui peut être proche d'une taille industrielle) a été exprimé par de nombreux acteurs dans le cadre notamment du Grenelle Environnement. Le financement de démonstrateurs n'a pas commencé. Il est en attente des décisions de mises en œuvre des engagements du Grenelle Environnement. Dans le cadre de l'accompagnement des technologies développées antérieurement, 3 opérations de démonstration ont été financées, 2 dans le champ des EnR et 1 visant la phytostabilisation.

Le soutien aux projets portés par des entreprises est resté majoritaire en comparaison du soutien aux projets des laboratoires publics. Ceci est caractéristique des interventions dans le domaine de l'énergie. Toutefois, on observe que les organismes publics de recherche et certaines universités technologiques sont porteurs de certaines options technologiques fortes soutenues par l'Agence, en particulier dans le domaine des EnR et de leur intégration dans le bâti avec les projets de la plateforme INES qui associe le CEA, le CNRS et le CSTB.

Cette remontée des projets issus d'organismes publics a limité la croissance de l'effet de levier vers la mobilisation du financement privé. On a également constaté que les projets portés par les entreprises étaient, hormis ceux du programme Véhicules Propres et Economes tendanciellement de moindre envergure que ces dernières années, ceci allant également à l'encontre de la progression de notre objectif de mobilisation de deux euros privés pour un euro public (environ 1,5 en 2007).

→ **Orienter et animer la recherche sur 10 programmes principaux de recherche pour 2007-2010**

Cet objectif est atteint dès 2007, essentiellement en raison du poids relatif important du programme Véhicules Propres et Economes. En pratique, ces 10 programmes principaux sont en gestation depuis 2005 à l'ADEME, ce qui explique ce bon résultat dès la première année.

La ventilation de leur apport aux 3 finalités que sont : les missions de l'Agence, les priorités nationales et la structuration des acteurs et des initiatives, sera discutée en comité de la recherche, qui se réunit régulièrement à l'automne et au printemps de chaque année, en vue d'intégrer les changements de contexte consécutifs au Grenelle Environnement.

→ **Inscrire l'activité de recherche et d'innovation soutenue par l'ADEME dans le contexte régional, européen et international**

L'objectif de l'ADEME est de renforcer son activité dans le cadre de l'espace européen de la recherche. Cet accroissement est effectif, toutefois le périmètre sur lequel porte l'indicateur (programmation au sein des ERANETS et des initiatives assimilables) n'est pas complètement stabilisé. Deux nouveaux ERANETS ont été acceptés par la Commission européenne en 2007, l'un sur environnement et santé et l'autre sur les réseaux énergétiques intelligents. Ils seront lancés en 2008.

Au plan régional, une thèse prévue en Lorraine revendique son rattachement explicite à un pôle de compétitivité (pôle Fibres Grand-Est). Deux autres réalisées au sein du CEA à Grenoble sont thématiquement en rapport avec le pôle TENERDIS. Toutefois, dans aucun des cas il n'y a eu partenariat régional explicite et en conséquence ces trois thèses ne sont pas comptabilisées. L'appel à projets Thèses 2008 devrait être plus explicite sur ce point.

→ **Valoriser les résultats de la recherche**

La valorisation des résultats de la recherche a pris plusieurs formes durant l'exercice 2007 :

- La 4^{ème} rencontre Recherche s'est tenue sur le thème : "L'environnement a-t-il transformé la société ?" ;
- Trois lettres "ADEME et Vous : Recherche", lettre d'information régulière destinée à la communauté scientifique (laboratoires, entreprises, collectivités territoriales...) et aux décideurs ont été publiées. Il s'agit, à travers ce support, de faire connaître le travail de recherche et développement et d'innovation de l'ADEME, de promouvoir ses résultats et de vulgariser les connaissances.
- Pour la 3^{ème} année consécutive, l'ADEME en partenariat avec La Recherche et Générali a organisé un concours, avec l'objectif d'inciter les étudiants, futurs décideurs, à se mobiliser en faveur du développement durable.

Près de 50 dossiers complets (156 participants), sur 103 équipes inscrites, ont été reçus. Les candidats ont réfléchi aux solutions et techniques qui permettraient de réduire la consommation d'énergie domestique. Leurs travaux ont été évalués sur des critères de pertinence, de faisabilité et d'innovation.

- Enfin, le service Valorisation des Informations et des Connaissances (VIC) de l'ADEME propose chaque année un inventaire des rapports d'études et de recherches ADEME versés au fonds documentaire. En 2007, ce sont 218 rapports dont la date d'achèvement ou de publication était 2005 (quelle que soit la date de démarrage de ces travaux) qui ont été transmis par les directions sectorielles aux centres de documentation, analysés et intégrés à la base documentaire de l'Agence.

→ Mettre en œuvre une programmation des études d'analyse et de prospective

Les études sont un outil essentiel de l'activité "connaître" de l'Agence. Il est donc important d'apporter un soin particulier à leur programmation. En 2006-2007, un travail exhaustif de recensement

de l'ensemble des études a été piloté par la Direction exécutive de la stratégie et de la recherche (Service valorisation des informations et des connaissances). Ce travail a notamment permis de montrer :

- l'importance de cette activité (plus de 400 études/an) ;
- la répartition satisfaisante par type d'études (observation, évaluation, prospective, élaboration d'outils et de méthodes, analyses socio-économiques...);
- la nécessité souvent de mieux prévoir en amont les voies de valorisation des différentes études ;
- la possibilité de renforcer la programmation des études en s'appuyant davantage sur les besoins stratégiques.

Ce recensement exhaustif représente un travail important pour l'ensemble des équipes mobilisées. Il n'apparaît donc pas nécessaire de le répéter chaque année. Ainsi, en 2008, afin de tenir compte des enjeux identifiés lors des recensements précédents, une analyse plus qualitative sera privilégiée, centrée sur les études les plus stratégiques.





1

Constitution et animation de systèmes d'observation

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : constituer dans chaque domaine des systèmes d'information fiables et complets sur les flux et les coûts, en coordination avec les autres organismes compétents				
Mise en place ou pérennisation des systèmes d'observation identifiés	Stratégie et programmation de l'observation réalisées Lancement de l'évaluation de l'observation déchets Préfiguration d'un observatoire ENR	-	-	●
→ OBJECTIF : Créer, consolider et animer les dispositifs d'observation au niveau territorial pertinent, en associant les pouvoirs publics concernés				
Identification et évolution des dispositifs d'animation de recueil d'informations rassemblant les différents acteurs territoriaux concernés en matière de déchets, d'air et d'énergie au niveau régional	Enquête en 2007 sur l'observation énergie en régions Constitution avec l'Observatoire de l'énergie du groupe OTEC (Observation territoriale énergie climat)	-	-	●
→ OBJECTIF : consolider les données permettant d'effectuer des comparaisons internationales sur la performance des politiques conduites				
Elaboration d'un tableau de bord de comparaison internationale sur chacun des quatre domaines d'intervention de l'Agence et identification des bonnes pratiques	En cours	-	-	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 22,4 M€

Bilan

→ Constituer dans chaque domaine des systèmes d'information fiables et complets sur les flux et les coûts, en coordination avec les autres organismes compétents

En 2007, le pilotage de l'activité Observation a été mis en place et confié au service Observation, économie et évaluation. La stratégie d'observation a été soumise au comité de direction fin 2007.

Un ensemble d'actions visant à rationaliser et optimiser les moyens d'observation a été programmé sur la période 2008-2012. Les projets de nouveaux observatoires sont inscrits dans le Schéma directeur des systèmes d'information. Ainsi, ont été lancés en 2007 les projets de systèmes d'observation sur les filières déchets, les énergies renouvelables, les diagnostics de performance énergétique et les démarches de management environnemental.

Par ailleurs, une évaluation sur les activités d'observation en matière de déchets a été initiée en 2007.

→ Créer, consolider et animer les dispositifs d'observation au niveau territorial pertinent, en associant les pouvoirs publics concernés

L'observation au niveau régional a fait l'objet d'une attention particulière grâce à la mise en place d'un groupe Observation territoriale énergie-climat qui animera, avec l'Observatoire de l'énergie et le Réseau des agences de l'énergie (RARE), les actions en la matière.

La direction de l'Action régionale de l'ADEME a également réalisé une enquête auprès des délégations régionales sur l'organisation de l'observation énergie dans les régions.

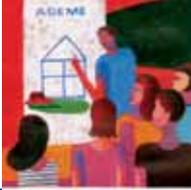
→ **Consolider les données permettant d'effectuer des comparaisons internationales sur la performance des politiques conduites**

Au niveau européen, l'ADEME a continué à jouer en 2007 un rôle de premier plan dans la définition d'indicateurs comparables entre pays sur l'efficacité énergétique (programmes ODYSSEE et EMEES, indicateur ODEX) et la comparaison des politiques d'efficacité énergétique (base de données MURE, étude pour le Congrès mondial de l'énergie).

→ **Diffuser les données et promouvoir l'accès aux bases de données**

Des travaux ont été entrepris en 2007 pour préparer les tableaux de bords d'indicateurs qui permettront de fournir une information synthétique dans les différents domaines d'action de l'Agence (prévention des déchets, efficacité énergétique et énergies renouvelables, éco-responsabilité, etc.) à destination d'un large public.





1

1.2. Convaincre et mobiliser



L'activité de sensibilisation et d'information du grand public s'est poursuivie activement en 2007 avec la prise en charge de grandes campagnes de communication dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ("Économies d'énergie, faisons vite ça chauffe") et de la réduction des déchets ("Réduisons vite nos déchets, ça déborde"). Pour répondre aux attentes d'informations concrètes, l'ADEME a axé ses messages sur les "bons gestes" à mettre en œuvre, les bénéfiques individuels (financiers, notamment sous la forme de crédits d'impôts, et environnementaux) que l'on peut en retirer et leur signification au plan collectif. D'une manière générale, les impacts de ces campagnes sur les radios et télévisions sont excellents avec des indicateurs d'efficacité conformes ou supérieurs aux normes comme le mettent en évidence les bilans réalisés par des cabinets d'études indépendants (IPSOS pour la campagne "énergie" et IFOP pour la campagne "déchets"). Corrélativement, les "outils réponses" mis en œuvre pour satisfaire à la demande d'information ont vu leur activité croître fortement comme le montrent les indicateurs retenus ci-après.

Parallèlement, un essor important a été donné aux actions d'information en direction des professionnels et des collectivités locales. Celles-ci correspondent à une activité commerciale en augmentation conciliant les missions de service public de l'ADEME et le souci d'optimiser les coûts afférents à ces activités :

- 18 colloques payants réunissant plus de 7 700 participants ont été réalisés sur des thèmes intéressants au premier chef les entreprises et les collectivités locales.

- 28 nouveaux ouvrages (dont 11 réalisés en co-éditions avec des éditeurs privés) ont permis de toucher des cibles diversifiées au plus près de leurs préoccupations.

Les activités de formation externe ont encore progressé en 2007, avec environ 3 150 stagiaires formés dans des stages organisés ou soutenus par l'ADEME et un chiffre d'affaires en augmentation de 116 %. Parmi les grands succès de l'année, on peut citer les formations sur l'approche environnementale de l'urbanisme et surtout celles concernant le Bilan Carbone™. L'ADEME a aussi consolidé l'éventail des modules destinés aux formations des conseillers des Espaces Info→Energie dont le réseau s'est déployé.

Enfin, l'ADEME élargit le champ des partenariats équilibrés qu'elle met en œuvre notamment dans le cadre du club "Planète gagnante" (300 partenaires, 1 500 opérations en 2007) pour démultiplier ses messages avec toutes les catégories d'acteurs de la société : associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, fédérations professionnelles, entreprises, collectivités territoriales. Une mention particulière pour les relations avec la presse et les médias qui se sont encore développées avec, par exemple, près de 1 100 demandes de journalistes traitées dans l'année.

→ L'activité « Convaincre et mobiliser » a représenté 226 ETPT sur l'année 2007.

Information et sensibilisation des publics

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : mettre en œuvre des campagnes de communication de grande ampleur pour contribuer à l'évolution des mentalités, des comportements et des actes d'achat				
Performance des campagnes de l'ADEME par rapport aux valeurs standard des campagnes d'intérêt général ou gouvernementales de même budget (agrément, mémorisation, reconnaissance)	Au dessus des standards	>	>	●
→ OBJECTIF : mettre à disposition des outils performants pour répondre aux demandes et questionnements du public				
Nombre de demandes d'information traitées (Internet + téléphone Azur + EIE)	1 335 000	↗	↗	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 17,3 M€

Bilan

→ Mettre en œuvre des campagnes de communication de grande ampleur pour contribuer à l'évolution des mentalités, des comportements et des actes d'achat

Les campagnes nationales ("*Économies d'énergie, faisons vite ça chauffe*") mises en œuvre dans le cadre du "Plan Climat" et ("*Réduisons vite nos déchets, ça déborde*", l'une des mesures du "Plan National de Prévention des Déchets") ont fait l'objet d'évaluations systématiques qui ont mis très clairement en évidence leur **efficacité** en termes de sensibilisation et leur incitation à agir (voir ci-après le commentaire sur l'indicateur Performance des campagnes).

L'efficacité des vagues publicitaires réalisées en 2007 en termes d'impact, d'agrément, de compréhension, incitation à agir a été **vérifiée** à l'aune d'indicateurs reconnus et pour certains, repris ci-après, comparables à des "standards" (voir tableau ci-dessous).

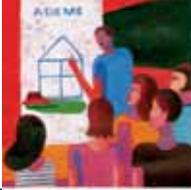
La vague de mai 2006, qui a été reprise et optimisée en mars 2007, utilisait une nouvelle création dont l'impact n'a pas atteint les scores très élevés des précédentes vagues : consacrée spécifiquement aux gestes lourds d'investissement, cette action s'adressait en priorité à un public plus "étroit", impliqué dans une démarche d'achat (seuls 11 % des ménages - enquête "10 000 ménages" SOFRES 2006 - réalisent effectivement des travaux chaque année).

Efficacité des vagues TV de la campagne de publicité "*Économies d'énergie, faisons vite, ça chauffe*"

	Avril 2005	Novembre 2005	Mai 2006	Mars 2007	Normes, campagnes d'intérêt général (IFOP)
Ont aimé (agrément)	77 %	79 %	62 %	64 %	72 %
Se souviennent avoir vu une campagne sur la maîtrise de l'énergie (souvenir)	52 %	57 %	48 %	40 %	34 %
Ont reconnu les spots (reconnaissance)	75 %	72 %	34 %	44 %	40 %

IPSOS 2005/ 2006, SOFRES / IFOP 2007 pour ADEME





Efficacité des vagues TV de la campagne de publicité "Réduisons vite nos déchets, ça déborde"

	Mai 2006	Avril 2007	Normes, campagnes d'intérêt général (IFOP)
Ont aimé (agrément)	76 %	79 %	72 %
Se souviennent avoir vu une campagne sur la réduction des déchets (souvenir)	46 %	47 %	34 %
Ont reconnu les spots (reconnaissance)	61 %	63 %	40 %

IFOP 2006 / 2007 pour ADEME

Cette campagne a connu un vif succès mis en évidence par le post-test réalisé par l'IFOP. Celui-ci souligne notamment que 86 % des Français ont jugé la campagne utile et que 91 % déclarent vouloir en savoir davantage sur les actes concrets à mettre en œuvre pour réduire les déchets "au quotidien".

En outre, **plus de 6 500 opérations de sensibilisation** (dont 1 500 en 2007) ont été mises en œuvre avec des partenaires sur la période 2004-2007 dans le cadre du **club "Planète gagnante"** qui compte 300 partenaires (200 régionaux et 100 nationaux). Parmi celles-ci, une opération phare - **le Défi pour la Terre** - a été réalisée avec la Fondation Nicolas Hulot : lancée en janvier 2007, plus de **750 000 personnes s'étaient engagées à la fin 2007** sur les "bons gestes" au quotidien et trois millions et demi d'exemplaires du "livre vert pour la Terre" ont été diffusés.

→ **Mettre à disposition des outils performants pour répondre aux demandes et questionnements du public**

Des outils ont été déployés corrélativement aux campagnes pour **répondre efficacement** à la demande d'information du citoyen-consommateur et **démultiplier les messages**.

Ainsi sur la période 2004-2007, le réseau d'information de proximité des **Espaces INFO→ENERGIE (EIE)**, constitué en partenariat avec les collectivités territoriales (**200 points d'information fin 2007 et 350 conseillers** avec l'objectif d'atteindre 500 conseillers d'ici 3 ans), a vu son activité s'accroître fortement : **plus de 4,3 millions de personnes** ont été **informées et sensibilisées** sur la période (dont près de 30 % ont bénéficié d'un conseil lourd de plus de 30 minutes).

Les chiffres retenus pour l'indicateur "nombre de demandes d'information traitées" (1 355 000) est l'addition du nombre de conseils approfondis délivrés par les Espaces INFO→ENERGIE (EIE), soit 1 280 000 en 2007 et des réponses aux demandes directes faites à l'ADEME (Plateforme du téléphone Azur, réponses aux mails via Internet, réponses "info des publics" à Paris), soit 55 000.

Les appels au téléphone Azur, sur lequel la campagne renvoie se chiffrent à **220 000 sur la période 2004-2007** (dont 40 000 en 2007 auxquels s'ajoutent le traitement de 10 000 demandes faites par mail via le site Internet et 5 000 réponses directes par la cellule Information des publics et les délégations régionales) de même que **les connexions sur le site Internet ADEME** (35 000 connexions / jour actuellement et **plus de 13,5 millions sur l'année 2007⁹**) et la **diffusion des guides grand public** (36 différents, 12 millions d'exemplaires diffusés sur la période et **4 millions en 2007**).

Evaluation de l'activité de conseil des EIE en 2006 :

- Les consultations sont majoritairement liées à des projets précis concernant l'habitat et **les rénovations lourdes** (cf. crédit d'impôts).
- **Plus de la moitié des clients des EIE (56 %) concrétisent leurs projets** dans les semaines qui suivent le contact.
- **L'impact d'une année d'activité d'un EIE** en 2006 s'agissant des investissements effectivement réalisés suite aux conseils **est de 3,3 M€** (soit 171 M€ pour les EIE des 7 régions concernées).
- Le **taux de satisfaction** des clients est globalement de **80 %**.

⁹ Rappel : 6 millions de connexions en 2005 et 10 millions en 2006.

Information et formation des milieux professionnels, des collectivités locales et des administrations

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010 (en cumul)	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : favoriser le partage de connaissances en organisant des colloques techniques et scientifiques qui privilégient les rendez-vous réguliers				
Nombre de participants aux colloques payants (nationaux et régionaux)	7 662	5 500	25 000	31 % 
→ OBJECTIF : favoriser la diffusion des informations par une politique éditoriale optimisant les couples cibles/produits (avec un recours accru à l'outil Internet) et en développant la co-édition				
Nombre d'ouvrages techniques édités ou disponibles sur www.ademe.fr	28	40	160	18 % 
→ OBJECTIF : développer les actions et l'offre de formation aux professionnels				
Nombre de personnes formées par l'ADEME ou avec le soutien de l'ADEME	3 150	900	5 300	60 % 
→ OBJECTIF : contribuer à une plus grande prise en compte des thématiques énergie et environnement dans l'enseignement supérieur et professionnel				
Nombre d'heures de formation supérieures référencées basées sur des contenus ADEME	Non disponible ¹⁰	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 13,5 M€

Bilan

→ Favoriser le partage de connaissances en organisant des colloques techniques et scientifiques qui privilégient les rendez-vous réguliers

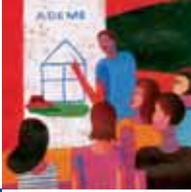
Le chiffre d'affaire 2007 des colloques organisés par l'ADEME s'est élevé à près de 760 k€, à un niveau équivalent à l'année 2006. 18 colloques ont été organisés en 2007, représentant **près de 8 000 participants**, soit un chiffre d'affaire moyen d'environ 100 € par inscrit. L'année 2007 a été marquée par l'organisation de 7 colloques régionaux sur la mise en place de la Réglementation Thermique 2005 (RT 2005) tenus à Bordeaux, Nantes, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Marseille, Paris et Rennes. A eux seuls, ces 7 colloques ont réuni environ 4 000 inscriptions, soit une moyenne d'un peu plus de 570 participants par colloque. Un nouveau cycle de 9 colloques sur cette thématique va de nouveau être organisé en 2008 davantage orienté vers l'application de la RT 2005 dans les bâtiments existants.

Les autres colloques organisés en 2007 ont été les suivants :

- Les bus propres, à Lille (230 participants)
- La très haute performance énergétique dans le bâtiment et le facteur 4, à Paris (325 participants)
- Bioproduits et bioénergies : panorama et perspectives, à Paris (401 participants)
- Énergie solaire et bâtiments, à Paris (665 participants)
- 3^{èmes} rencontres prévention, déchets et territoires, à Paris (900 participants)
- Nouveaux produits et nouvelles applications issus des pneumatiques usagés, à Paris (260 participants)
- Optigède : optimisation et gestion des déchets territoriaux, à Compiègne (150 participants)
- PM4E : environnement et maîtrise de l'énergie dans les PME, à Paris (410 participants)
- 2^{ème} colloque international sur le captage et le stockage géologique du CO₂, à Paris (580 participants)

¹⁰ Le suivi de cet indicateur suppose la mise en place d'un dispositif important. Ce travail sera mené en 2008.





1

Enfin, deux colloques payants ont été organisés en 2007 par des délégations régionales :

- Urbanisme et environnement climatique (DR Pays-de-la-Loire) : 214 participants
- Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) (DR Rhône-Alpes) : 26 participants

→ Favoriser la diffusion des informations par une politique éditoriale optimisant les couples cibles/produits (avec un recours accru à l'outil internet) et en développant la co-édition

En terme d'édition, le chiffre d'affaire 2007 s'est élevé à 200 k€, soit un peu moins que l'année 2006. Ceci s'explique notamment par la mise en œuvre volontariste de la stratégie de co-édition voulue par l'ADEME qui permet d'étendre très largement la diffusion, notamment en librairie, mais qui, à l'inverse, diminue les recettes.

En 2007, ADEME Editions a vendu en propre et facturé 7 373 ouvrages contre 6 247 en 2006, soit + 18 %.

En cette année 2007, 28 nouveaux titres ont été publiés et sont en vente au catalogue ADEME Editions. 11 d'entre eux l'ont été en co-édition :

- L'Atlas du réchauffement climatique (ADEME / Autrement)
- L'Atlas des Energies (ADEME / Autrement)
- Le guide des nuisances sonores (ADEME / Dunod)
- Les piles à combustible (ADEME / Dunod)
- Le plein de biocarburants (ADEME / Technip)
- Les pompes à chaleur (ADEME / Eyrolles)
- Se chauffer au bois (ADEME / Eyrolles)
- Le guide de l'éco-communication (ADEME / Editions d'organisation - Eyrolles)
- Energie rurale pour le développement en Afrique (ADEME / Publisud)
- Captage et stockage du CO2 [versions française et anglaise] (ADEME / BRGM / IFP)
- La poubelle et le recyclage à petits pas (ADEME / Actes Sud Junior)

D'autres titres ont été produits sur les chiffres clés du bâtiment, les systèmes photovoltaïques raccordés au réseau, le biogaz de décharge, la prévention, les déchets et le territoire, le guide des collectivités et administrations éco-responsables.

→ Développer les actions et l'offre de formation aux professionnels

L'activité de formation a encore augmenté en 2007 avec au total 3 150 stagiaires formés dans des stages organisés ou soutenus par l'ADEME. Ce chiffre se décline en 2 700 stagiaires directement formés par l'ADEME, dont 1 800 au siège et 900 dans les délégations régionales. L'ADEME propose aujourd'hui près de 60 modules au niveau national. Ils sont élaborés en lien avec les départements techniques et les délégations régionales.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 1,35 M€. La croissance a été particulièrement forte sur le module Bilan Carbone™ qui totalise 420 stagiaires dans ses différentes déclinaisons, pour les entreprises, l'administration et les enseignants. En 2007, une journée de sensibilisation a été ajoutée à ce dispositif.

Le dispositif proposé aux Espaces Info→Energie comporte aujourd'hui 8 modules et a accueilli environ 300 stagiaires en 2007.

Les régions mènent une activité forte en matière de formation sur les déchets, ainsi que sur l'éco-responsabilité. De nouveaux modules ont été conçus directement en région, tel que "Optimiser les consommations énergétiques en entreprise" qui connaîtra un déploiement national en 2008.

→ Contribuer à une plus grande prise en compte des thématiques énergie et environnement dans l'enseignement supérieur et professionnel

En sa qualité de centre de ressources sur les thématiques énergie et environnement, l'ADEME est partie prenante à l'élaboration de dispositifs, d'outils et d'ouvrages pédagogiques à destination des jeunes et des professeurs soit en s'inscrivant dans les référentiels des programmes, soit en privilégiant des supports permettant de confronter les points de vue et incitant à la réalisation d'actions concrètes.

En 2007, les efforts de l'ADEME ont été consacrés au soutien des travaux du groupe de travail sur l'éducation au développement durable mis en place ensuite au Grenelle Environnement.

Les dispositifs de mesure de la performance seront définis en fonction des objectifs retenus.

1.3. Conseiller



Les programmes d'études et de recherche, l'évaluation des opérations soutenues, les nombreux réseaux et groupes de travail auxquels elle participe fondent l'expertise de l'ADEME. Celle-ci doit être mise à disposition pour orienter les actions des pouvoirs publics et de tous ses partenaires de terrain : les collectivités, les acteurs économiques, les citoyens...

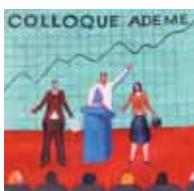
Dans un contexte de forte évolution des politiques, des réglementations, des techniques, des organisations... attachées au domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, la demande de conseil adressée à l'Agence par tous les acteurs publics ou privés, pour les guider dans leurs adaptations à ces évolutions a très largement progressé.

La restitution du savoir prend donc une importance renforcée dans les métiers exercés par l'Agence et suppose que celle-ci s'organise pour assurer cette fonction. Elle prend plusieurs formes :

- expertise pour le compte de l'Etat pour notamment préparer les évolutions des politiques publiques,
- mise à disposition d'outils et méthodes sous forme de guides, de publications, de colloques pour tous les acteurs de terrain,
- animation de réseaux qui permettent de démultiplier l'action de l'Agence et diffuser plus largement les connaissances.

Le bilan de la première année d'activités de l'Agence, couverte par le COB 2007-2010 a été l'occasion de dresser un bilan très complet, de la mise en œuvre de l'activité "conseiller".

→ **L'activité « Conseiller » a mobilisé 193 ETPT sur l'année 2007.**





1 Fonction d'expertise au service de l'Etat

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : répondre aux attentes de l'Etat en matière d'expertise et être force de propositions pour préparer la mise en œuvre et l'évolution des politiques publiques, tant au niveau national que déconcentré				
Bilan annuel des demandes formulées et des réponses fournies, en identifiant celles faites aux tutelles, aux autres administrations centrales et aux services déconcentrés de l'Etat et en insistant sur les actions d'envergure (par exemple : certificats d'économie d'énergie, qualité de l'air...)	Bilan réalisé : 11 200 jours soit 55 ETP	-	-	
→ OBJECTIF : assurer une veille et une présence régulière dans les instances communautaires et porter l'argumentation nationale dans les lieux de concertation européens et internationaux				
Bilan annuel des interventions au niveau européen (dont plan d'action Europe) et dans les négociations internationales pour évaluer l'influence des positions françaises	Forte présence	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 0,9 M€

Bilan

→ Répondre aux attentes de l'Etat en matière d'expertise et être force de propositions pour préparer la mise en œuvre et l'évolution des politiques publiques, tant au niveau national que déconcentré

Dans le domaine de l'énergie, l'ADEME a consacré en 2007 près de **2 900** jours, soit l'équivalent de 14 ETP, à l'expertise pour l'Etat (tutelles, services déconcentrés...). Au niveau national, les principaux chantiers ont été la mise en œuvre des certificats d'économie d'énergie (expertise des fiches standard, analyse des projets non standard), la participation aux travaux préparatoires du Grenelle Environnement, la gestion du PREDIT pour le compte de l'ANR. Au niveau régional, 2007 a été une année particulière, avec le premier exercice des Contrats de projets Etat-régions. A ce titre, les délégations ont apporté leur expertise dans les domaines de la planification énergie / effet de serre (plans climat régionaux), de l'évaluation des interventions publiques (neutralité carbone des CPER), et d'observation énergétique (suivi des consommations et productions d'énergie au niveau territorial) en fonction des initiatives régionales.

S'agissant des domaines de l'**air** et du **bruit**, la gestion du PREDIT pour le compte de l'ANR compte pour 25 % des **2 000** jours apportés en soutien de l'Etat. Par ailleurs, l'ADEME a consacré un temps important à l'animation du comité de pilotage technique de la surveillance de la qualité de l'air.

Dans le domaine des **déchets** au plan national - plus de **1 000** jours consacrés à cette thématique - outre la préparation des travaux du Grenelle Environnement, les principaux travaux d'expertise ont porté sur la mise en œuvre des filières sous la responsabilité élargie des producteurs, la préparation d'un guide portant sur l'acceptabilité des matériaux recyclés en techniques routières, ainsi que sur les sols et la mise en œuvre du programme d'actions du GIS Sols. Des efforts importants ont également été apportés pour le soutien méthodologique à la révision des Plans départementaux de gestion des déchets (guide sur l'évaluation environnementale de ces plans).

Le soutien de l'ADEME a été le plus marqué dans le domaine des **actions transversales**, puisque près de **5 000** jours y ont été consacrés. Les exercices de planification ou de prospective, nationaux (comme par exemple lors de l'élaboration du plan national des achats publics) ou régionaux (appui à l'écriture et au suivi des programmes opérationnels du FEDER) ont très fortement mobilisé les équipes de l'ADEME. Par ailleurs, les travaux de normalisation, en particulier l'animation des groupes techniques de développement et révision des critères des référentiels du label NF-ENVIRONNEMENT, ont également vu une forte participation de l'ADEME.

Au niveau international, l'ADEME a été présente à travers la promotion de programmes communautaires (EIE, PCRD...), sa participation aux négociations internationales dans le cadre de groupes de travail spécifiques (tourisme durable, plan d'action pour la

Méditerranée...), ou encore ses contributions à la politique extérieure de l'UE (jumelages notamment). Près de 1 400 jours ont globalement été consacrés à ces sujets en 2007.

S'agissant de l'expertise territoriale, le tableau ci-dessous présente l'activité des délégations régionales

par mode d'intervention et non plus par domaine. Cette activité étant très spécifique, la ventilation suivante permet de révéler la très forte mobilisation des personnels en matière d'accompagnement de l'Etat sur les exercices de planification territoriale, en particulier les plans Climat régionaux.

Activité des délégations régionales de l'ADEME en expertise pour l'Etat en 2007	Nombre de jours
Expertise pour exercices de planification ou prospective territoriale : PASER, neutralité carbone des CPER, plans Climat régionaux, PRQA (Plan régional de la qualité de l'air)...	1 199,5
Travaux spécifiques issus des actions d'observation ou de recherche : analyses, synthèses, méthodologie...	229
Expertise spécifique lors dans l'élaboration de politiques publiques : secrétariat des CRO et participation aux travaux des pôles de l'Etat en région)	213,5
Expertise spécifique dans des projets d'écoresponsabilité	168,5
Formation à destination des services déconcentrés de l'Etat	107,5
Missions ponctuelles d'expertise : appui aux DRIRE sur les circulaires sites pollués et l'expertise des dossiers Certificats d'économie d'énergie	105
TOTAL	2 023 jours

→ Assurer une veille et une présence régulière dans les instances communautaires et porter l'argumentation nationale dans les lieux de concertation européens et internationaux

Un plan d'action Europe a été élaboré pour assurer le suivi régulier des initiatives de la Commission européenne et influencer leurs évolutions.

L'expertise de l'ADEME a été fortement mobilisée pour la préparation des positions nationales dans le cadre de l'élaboration du "paquet énergie-climat". Plusieurs études (fiscalité environnementale, mécanismes de compensation, politiques d'efficacité énergétique, prospectives énergétiques des pays industrialisés à horizon 2050, recherche et développement dans le secteur du bâtiment, acteurs et réseaux d'influence sur les politiques des déchets en Europe) ont été publiées en 2007 en lien avec le réseau d'agences homologues du Club EnR. Trois d'entre elles (fiscalité environnementale, politiques d'efficacité énergétique et R&D Bâtiment) ont servi de base aux travaux du Grenelle Environnement.

L'ADEME a également poursuivi ses contributions aux travaux de l'Agence internationale de l'énergie, avec des participations directes à 14 accords de mise en œuvre et 30 groupes de travail.

Des échanges ont été poursuivis avec le Japon, à travers l'agence en charge des nouvelles technologies (NEDO) et l'Agence industrielle des sciences et technologies (AIST) sur les thèmes du bâtiment,

des énergies renouvelables et des transports. En ce qui concerne les USA, des contacts ont été relancés sur le thème de la lutte contre le changement climatique (représentants du département d'Etat, de l'EPA et de l'Etat de Californie).

Au plan européen, les principaux travaux ont concerné la préparation de la directive cadre déchets, ainsi que le projet de directive sols. En lien avec les directives actuelles ou en préparation, les travaux de normalisation européens ont continué ainsi que ceux de groupes miroirs nationaux sous l'égide de l'AFNOR (lixiviation des déchets notamment). En 2007, une cinquantaine d'ingénieurs de l'ADEME ont participé régulièrement à des travaux de normalisation où ils ont souvent pris des responsabilités de présidence et d'animation de comités ou groupes de normalisation.

Au niveau français, l'Agence préside ou assure l'animation de 17 commissions. Elle préside notamment le « Forum sur la maîtrise de l'énergie » et la Commission Générale Déchets, structures qui programment et pilotent dans chacun de ces domaines, l'ensemble des actions de normalisation.

Au niveau européen, elle préside deux comités du CEN.

Une présentation de ces actions est détaillée dans la partie "actions transversales internationales" de ce document.





1

Elaboration d'outils et de méthodes

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : élaborer des outils et méthodes pour faciliter la généralisation des bonnes pratiques				
Définition et suivi d'une stratégie à quatre ans (avec programme annuel) d'élaboration d'outils et méthodes faisant apparaître les priorités et les méthodes de valorisation de ces outils	Voir texte	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 6,5 M€

Bilan

→ Elaborer des outils et méthodes pour faciliter la généralisation des bonnes pratiques

L'Agence développe une offre très large comprenant des outils orientés vers les diagnostics, des guides techniques, des cahiers des charges facilitant les appels d'offre, des méthodes de schéma d'organisation, des tableaux de bord pour assurer le pilotage des actions, etc...

Ces outils sont spécialisés par acteurs ou domaine et appuyés sur les retours des premières opérations soutenues par l'Agence.

Dans chacun des domaines, les faits marquants de l'année 2007 sont les suivants :

Dans le domaine des **actions transversales** :

- Le guide de l'éco-responsabilité des collectivités a été publié en fin 2007.
- Le déploiement du "bilan-carbone" se traduit par un programme d'évolution des outils et d'adaptation à de nouvelles cibles.
- Pour accompagner la généralisation des Plans Climats Territoriaux et la prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme, de nouveaux outils opérationnels sont en cours d'élaboration.

Dans le domaine des **transports et déplacements**, de nouveaux outils (éco-comparateurs, logiciels de calculs des impacts environnementaux) ont été achevés ou sont en cours de construction.

Dans le domaine de la **maîtrise de l'énergie**, l'offre en matière de gestion de l'éclairage a été renforcée et plusieurs outils ont été mis à disposition pour faciliter la valorisation énergétique de la biomasse.

Dans le domaine de la **gestion des déchets** :

- Un site extranet (PREVENCOL) a été ouvert pour faciliter l'information des collectivités en matière de prévention.
- Plusieurs outils concernant la valorisation agronomique des déchets organiques ont été achevés et d'autres sont en cours d'élaboration.
- La problématique sols pollués-urbanisme donne lieu à un programme d'élaboration d'outils.

Pour l'**international**, on peut relever l'accent mis sur les bonnes pratiques, en matière de tourisme.

Des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateurs des outils et méthodes les plus largement diffusés sont prévues pour organiser l'évolution et l'adaptation de l'offre de l'Agence en fonction des attentes des utilisateurs.

Dans un contexte largement et rapidement évolutif, une programmation à quatre ans des outils et méthodes à créer ou à faire évoluer ne peut pas être utilisée pour piloter l'action de l'Agence. Néanmoins, des plans de développement des principaux outils (Bilan Carbone™, approche environnementale de l'urbanisme...), comportant des perspectives pluriannuelles sont élaborées, mais doivent régulièrement être adaptées à l'évolution du contexte et des attentes.

Diffusion directe et par des relais de conseils de qualité

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : apporter des conseils aux acteurs socio-économiques et notamment aider les maîtres d'ouvrages dans le montage de leurs opérations				
Taux de satisfaction des partenaires économiques conseillés par l'Agence	Lancement en 2009	↗	90 %	
→ OBJECTIF : susciter, soutenir, animer et professionnaliser des relais de conseil et d'animation prolongeant l'action de l'Agence sur des thèmes et cibles prioritaires				
Définition et réalisation d'une stratégie à quatre ans de déploiement des réseaux	Etablissement d'un tableau de bord	-	-	
Nombre de stagiaires formés au sein des relais et des réseaux	570	350	1 400	40 % ●
→ OBJECTIF : faire progresser les compétences des bureaux d'études sur les thèmes de l'Agence				
Nombre de formations de l'ADEME orientées vers les bureaux d'études et les consultants	17 modules	10	50	34 % ●

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 12,7 M€

Bilan

→ Susciter, soutenir, animer et professionnaliser des relais de conseil et d'animation prolongeant l'action de l'Agence sur des thèmes et cibles prioritaires

La démultiplication de l'offre de conseil de l'Agence s'appuie sur la création et l'animation de réseaux. Le COB a donné pour objectif à l'Agence la définition et la réalisation d'une stratégie à quatre ans de déploiement des réseaux.

Un bilan complet des relais et des réseaux que l'ADEME anime ou auxquels elle participe activement a été finalisé en 2007 (voir tableau ci-dessous).

S'agissant des relais vers les collectivités, les entreprises et le grand public, ils sont généralement animés en réseau au niveau régional. Une animation nationale est organisée, notamment pour les conseillers Espaces Info→Energie - EIE (rencontres nationales, formation, site extranet commun..).

S'agissant de l'animation ou de la participation à des réseaux, au niveau national et régional, le bilan a été dressé et les perspectives de création ou renforcement des réseaux ont été identifiées.

- En ce qui concerne les **actions transversales**, les réseaux existants (bilan-carbone, chargés de mission entreprises ou Contrat d'objectifs territoriaux - COT, bureaux d'études sont à renforcer.

Type de relais	Conseil vers les collectivités ¹¹	Conseil vers les entreprises	Conseil vers le grand public (EIE)
Nombre de structures	80	170	200
Nombre de personnes mobilisées	140	260,2	350
Animation de réseau (nombre de DR où cette animation est mise en place)	12	20	22

¹¹ Le suivi de cet indicateur suppose la mise en place d'un dispositif important. Ce travail sera mené en 2008.





1

- La création d'un réseau "Agriculture-Energie-Effet-de-serre" est en projet. Les réseaux territoriaux d'acheteurs publics sont en plein développement. Les approches territoriales (plans climat, démarches d'urbanisme, projets territoriaux de développement durable..) s'organisent autour de réseaux régionaux. Enfin, les centres de ressources "qualité environnementale du cadre bâti" se mettent en place et sont destinés à se renforcer en regroupant l'ensemble des parties prenantes au niveau régional.
- Dans le domaine des **déchets et sols**, plusieurs réseaux ont été initiés en 2007, sur les thèmes du compostage et de la prévention des déchets.
- En matière de **transports et déplacements**, à côté des réseaux actifs de chargeurs et transporteurs routiers, le réseau des Conseils en mobilité sera

renforcé en 2008. Un réseau au sein des Chambres de Commerce et d'Industrie sera initié sur le thème des PDE et des marchandises en ville.

- Concernant l'**énergie**, les réseaux déjà constitués sur la mise en place des certificats d'économie d'énergie seront complétés en 2008 avec l'AITF (Association des ingénieurs territoriaux de France) pour l'éclairage public et avec la FNCRR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies). Les réseaux se développent au niveau régional (club bois-énergie, comités régionaux Qualit'EnR, réseaux d'acteurs de la précarité énergétique...).
- A l'**international**, certains réseaux sont déjà anciens, (MEDENER, Club EnR...). Ils sont très actifs et la participation de l'Agence à leur animation constitue un élément essentiel de son action à l'international.

Tableau de bord des réseaux d'acteurs

	Réseaux nationaux	Réseaux régionaux		
		Nombre de régions concernées	Nombre de réseaux	Nombre d'acteurs mobilisés
Déchets	6 réseaux	15	45	1 576
Energie/effet de serre (tous domaines)	Club bilan carbone Club CO ₂ Réseaux chargeurs et transporteurs routiers Réseaux / mise en place des CEE	11	16	884
Energie (filiales)		12	17	1 164
CRQECB ¹²		7	7	206
Mobilité		8	12	231
Achats éco-responsables		14	10	> 200
Eco-responsabilité/management environnemental		10	11	313
Territoires : approches DD ou PCT	Réseau COT/Atenee	9	11	419
Urbanisme		7	8	108
Education à l'environnement		13	13	285
International	8 réseaux européens ou internationaux			

En matière de formation, les réseaux formés sont ceux des Espaces Info→Energie, Contrats territoriaux déchets et les chargés de mission ATEnEE (570 personnes ont été formées, dont 428 stagiaires issus des EIE).

→ **Faire progresser les compétences des bureaux d'études sur les thèmes de l'Agence**

Ce sont 17 modules (soit 66 sessions) qui s'adressent à ce public principalement dans des domaines tels que le Bilan Carbone (pour un tiers des sessions), l'AEU, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

¹² Centre de ressource qualité environnementale du cadre bâti.

1.4. Aider à réaliser



Les aides directes à la concrétisation de projets ont représenté en 2007 un montant total d'aide de l'ADEME de 120 M€.

→ Près de 7 000 aides à la décision ont été apportées en 2007, des résultats qui vont bien au-delà des objectifs fixés dans le COB. Ces aides à la décision ont concerné pour la moitié de leur montant financier le domaine de l'efficacité énergétique, principalement dans le secteur du bâtiment. La mise en place d'un pilotage renforcé de ce dispositif d'aides à la décision, notamment par la réalisation d'évaluation régulière des taux de concrétisation des préconisations des études d'aides à la décision et des taux de satisfaction des utilisateurs s'est organisée cette année, et des premiers résultats seront disponibles en 2009.

→ 3 113 opérations d'investissement et d'opérations territoriales ont été soutenues, tous domaines confondus. Les impacts prévisionnels de ces opérations sont détaillés dans les bilans par domaine (notamment pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables). L'objectif de l'ADEME est de renforcer la mise en visibilité de ces actions (notamment un plus grand nombre d'opérations mises en ligne via les fiches "exemples à suivre" du centre de ressource de l'Agence). Ces opérations correspondent à des filières, à des techniques ou des méthodes dont le développement est prioritaire.

Au-delà des aides directes apportées par l'Agence, son action consiste également à faciliter la mobilisation de moyens financiers diversifiés, afin d'accompagner le changement d'échelle dans la mise en œuvre des politiques qu'elle conduit :

- Les négociations avec les conseils régionaux ont abouti en 2007 à la signature d'accords-cadre avec l'Etat et la quasi-totalité des régions, en application des Contrats de Projets Etat-Région 2007-2013. Par ailleurs, l'ADEME a contractualisé avec 79 départements (sur 104). 99 M€ ont été mobilisés par l'ADEME, et 121 M€ pour les partenaires régionaux et départementaux¹³. Ces montants se verront complétés, les années suivantes, par l'apport des fonds FEDER, dont les documents de programmation ont été adoptés cette année. Les montants FEDER s'élèvent à 700 M€ pour la période 2007-2013 sur les champs d'action de l'ADEME. Au final, l'ADEME a engagé juridiquement 88 M€ sur les dossiers fils dans le cadre de ces contractualisations.

- L'ADEME a également continué à accompagner le développement et l'utilisation de nouveaux outils financiers :

- ceux mis en place par l'Etat d'abord (crédit d'impôts, certificats d'économie d'énergie), en apportant son expertise dans la définition des opérations pouvant être concernées par ces dispositifs et des méthodologies associées, et en accompagnant leur diffusion par le conseil auprès des cibles concernées ;

- ceux mis en place par les acteurs privés d'autre part, en participant notamment au lancement du livret développement durable, et en mettant en place un outil d'information et de comparaison des "éco-prêts" pour les particuliers.

- L'action de l'ADEME a également concerné la structuration des marchés et de l'offre économique principalement dans le domaine de l'énergie.

→ L'activité « Aider à réaliser » a mobilisé 197 ETPT sur l'année 2007.

¹³ Engagements comptables.





1

Aides directes à la concrétisation des projets

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : inciter les acteurs publics et économiques à recourir à une offre de conseil de qualité et assurer un suivi rapproché du dispositif				
Nombre d'aides à la décision attribuées	6 926	3 000	12 000	58 %
Taux de concrétisation (investissement, modifications d'organisation,...) des préconisations des aides à la décision	Lancement en 2008	↗	50 %	
Taux de satisfaction des utilisateurs de l'aide à la décision	Lancement en 2008	→	→	
→ OBJECTIF : accompagner le développement de filières par le soutien aux opérations d'investissement et aux opérations territoriales				
Mise à jour annuelle des types de filières, techniques ou démarches méritant d'être développées aux titres des OX, des OD ou de l'aide à la diffusion	Tableau de bord établi	-	-	
Nombre et montants des opérations aidées (opérations exemplaires, opérations de diffusion, opérations territoriales)	3 113 opérations 450 M€	-	-	
% d'opérations exemplaires faisant l'objet d'une capitalisation de type "Exemple à suivre"	8 %	↗	25 %	32 %

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 119,4 M€

Bilan

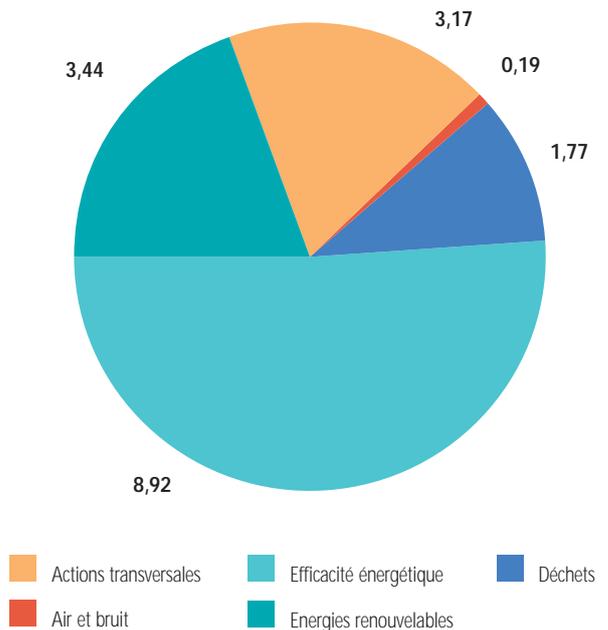
→ **Inciter les acteurs publics et économiques à recourir à une offre de conseil de qualité et assurer un suivi rapproché du dispositif**

Les **aides à la décision** concernent l'ensemble des thématiques de l'Agence, c'est-à-dire :

- les approches globales (développement durable, urbanisme...),
- l'éco-conception, l'éco-consommation, le management environnemental,
- la pollution atmosphérique, la réduction des émissions de polluants,
- les approches globales déchets,
- la gestion et le traitement des déchets,
- la prévention de la production de déchets,
- les sites et les sols pollués,
- l'efficacité énergétique dans les transports,
- l'efficacité énergétique dans l'industrie et l'agriculture,
- l'efficacité énergétique des bâtiments
- les énergies renouvelables électriques et thermiques,
- les bioénergies et bioproduits,
- les approches globales de la maîtrise de l'énergie.

En 2007, 6 926 études d'aides à la décision ont bénéficié d'une aide de l'ADEME, pour un montant de 17 M€, les opérations concernées représentant un montant total de près de 64 M€.

Aide ADEME - aides à la décision juridique (engt juridique) en M€



Ces études se répartissent de la façon suivante :

- 2 938 opérations de diagnostic (dont 171 diagnostics gaz à effet de serre),
- 1 165 études de faisabilité,
- 2 554 prédiagnostics,
- 200 opérations d'assistance à maîtrises d'ouvrage HQE,
- 62 études territoriales pour les énergies renouvelables et 3 opérations de planification énergétiques dans le cadre de l'approche globale de la maîtrise de l'énergie.

A cela, il convient d'ajouter plus de 7 780 conseils d'orientation et visites énergétiques dans le bâtiment.

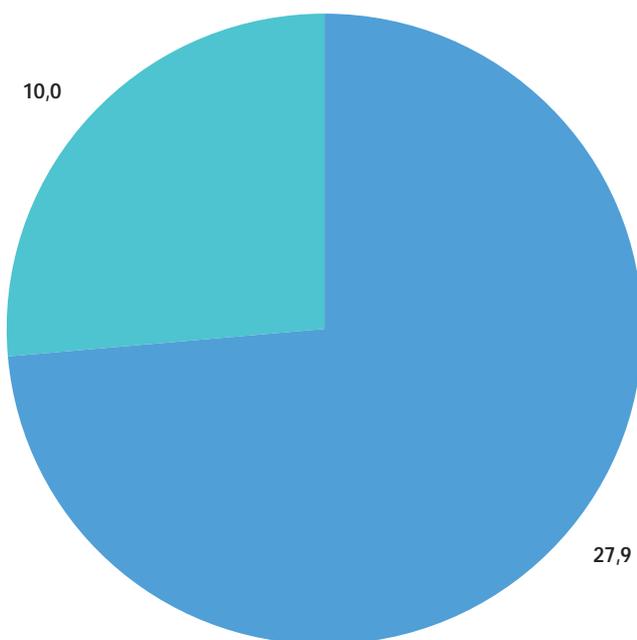
→ Accompagner le développement de filières par le soutien aux opérations d'investissement et aux opérations territoriales

En 2007, 3 113 opérations ont bénéficié d'un soutien financier à l'investissement de la part de l'ADEME :

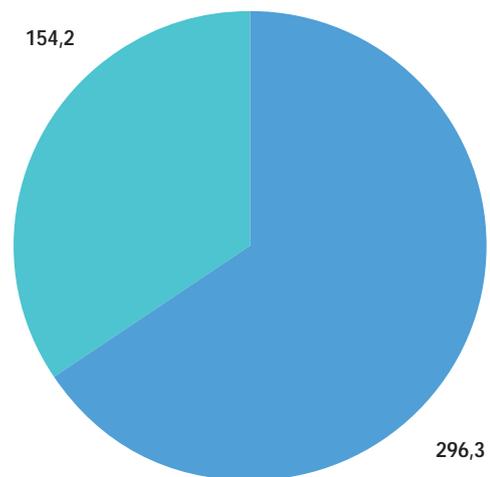
- 2 877 opérations de diffusion,
- 236 opérations exemplaires.

Le soutien apporté par l'ADEME s'élève à 38 M€ pour un investissement global de 450 M€, soit un facteur multiplicateur de près de 12.

Aide ADEME des opérations financées en M€



Coût des opérations financées en M€



■ Diffusion (2 877 opérations) ■ Exemplaire (236 opérations)

En 2007, 19 opérations qui avaient été soldées depuis 1 à 2 ans ont bénéficié d'une valorisation sous la forme de fiches "Exemple à Suivre", soit une proportion de 8 %. Cette démarche de valorisation doit s'amplifier.

Les fiches peuvent être consultées sur : www.ademe.fr/EAS

Les filières techniques ou les démarches méritant d'être développées au titre des opérations exemplaires, des opérations de démonstration et des opérations de diffusion montrent une continuité entre les opérations réalisées en 2007 et celles envisagées en 2008, avec toutefois un élargissement du spectre de ces opérations, signe d'un dynamisme de l'innovation et de l'investissement innovant.





1

Facilitation de la mobilisation de moyens financiers publics et privés et structuration de l'offre

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : soutenir le développement et l'utilisation de nouveaux outils financiers ou économiques mis en place par l'Etat				
Participation aux dispositifs disponibles mis en place par l'Etat et/ou données sur leur volume d'activité (CEE, crédit d'impôts et autres outils pour les particuliers, ...)	Participation forte	-	-	
→ OBJECTIF : susciter le développement par les acteurs privés d'outils de financement et d'incitation nouveaux				
Participation aux dispositifs mis en place par les acteurs privés et données sur leur volume d'activité (prêts verts pour les particuliers et les entreprises, fonds type Fogime, ...)	Participation forte	-	-	
→ OBJECTIF : augmenter l'effet de levier des moyens affectés par l'Etat				
Volumes financiers annuels des contractualisations avec les régions et avec les départements (engagés juridiques sur dossiers fils)	88 M€ (dont 76 M€ avec les régions)	-	350 M€ (dont 300 avec les régions)	25 %
→ OBJECTIF : structurer les marchés et l'offre économique				
Recensement des actions soutenues par l'Agence pour structurer les marchés et l'offre économique	Initiation de l'activité de recensement	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour cette sous-activité en 2007 : 0,9 M€

Bilan

→ Soutenir le développement et l'utilisation de nouveaux outils financiers ou économiques mis en place par l'Etat

L'implication de l'ADEME sur les **Certificats d'économie d'énergie** a été majeure. S'appuyant sur un réseau interne d'experts, l'ADEME a contribué, dans le cadre d'échanges constants avec l'Association technique énergie environnement (ATEE), à la création et à la validation de près de 140 fiches d'opération standard. L'ADEME accompagne par ailleurs la diffusion du dispositif sur le terrain par le biais de formation et de conseils.

Le **crédit d'impôt** pour les dépenses d'efficacité énergétique dans le logement est devenu un instrument majeur de mobilisation des particuliers. L'ADEME a contribué à l'information du public sur le crédit d'impôt, par le biais de ses campagnes

d'information, de ses outils de communication et des EIE, et a joué son rôle de conseil de l'Etat en participant à l'analyse de la performance de ce dispositif et en proposant des évolutions techniques.

Le dispositif des projets domestiques a été lancé en 2007. L'ADEME a apporté son conseil à l'administration pendant la phase de définition du dispositif ainsi que, à la demande de la Mission interministérielle de l'effet de serre (MIES), pour l'expertise de certaines méthodologies.

→ Susciter le développement par les acteurs privés d'outils de financement et d'incitation nouveaux

Le **Livret de Développement Durable**¹⁴ a remplacé le CODEVI à partir du 1^{er} janvier 2007. L'ADEME a participé à la rédaction des textes (décret et arrêté). Tous les réseaux bancaires ont mis en place les prêts travaux d'économie d'énergie liés à ce livret dans l'année 2007. L'ADEME a accompagné ce déploiement en associant les banques qui le souhaitent

¹⁴ Livret d'épargne réglementé et non fiscalisé en faveur du développement durable. Les prêts financés visent le développement durable, le respect de la planète, et notamment tous les projets en vue de l'amélioration énergétique de l'habitat.

au Club Planète Gagnante. Par ailleurs, l'Agence a informé les particuliers sur ces offres en les listant (87 prêts décrits à la fin 2007) et en les classant sur le site Eco-Prêts™, en partenariat avec Testé Pour Vous. Le **FIDEME** a été totalement engagé au cours de

2007 et est entré en phase de gestion. Le FOGIME a soutenu un projet en 2007 et reste encore relativement sous-utilisé. Une enquête auprès des banques et des suggestions d'évolution du dispositif ont été initiées au cours de l'année.

	Volume d'activité	Faits marquants	Participation ADEME
Certificats d'économie d'énergie	9,5 TWh cumac comptabilisés ; 139 fiches opérations standard validées		Contribution à l'élaboration des fiches standard, diffusion du dispositif sur le terrain
Crédit d'impôt	2 milliards € engagés pour environ 3 M d'opérations		Information des particuliers sur le dispositif, contribution à l'analyse de sa performance et propositions d'évolution
Projets domestiques	4 méthodologies approuvées	Appel d'offres lancé par la Caisse des Dépôts	Participation à la définition de l'outil et appui partiel à la création de certaines méthodologies
Livret de Développement Durable	10 milliards € collectés	Lancement le 1 ^{er} janvier 2007	Information des particuliers sur le dispositif
Eco-prêts	87 prêts sur le marché		Information des particuliers sur le dispositif, comparaison des prêts sur le site www.ademe.fr/EcoPrêts
FIDEME	45 M€ engagés	Le FIDEME est totalement engagé et entre en phase de gestion (plus de nouveaux projets)	Financement (15 M€) et accompagnement technique du dispositif
FOGIME	En tout 55 projets soutenus pour 3,8 M€ de garantie ; pour 2007 un projet pour 740 K€		Financement et accompagnement technique du dispositif

→ Augmenter l'effet de levier des moyens affectés par l'Etat

L'année 2007 représente la première année de mise en oeuvre des accords-cadre Etat-ADEME-région 2007-2013, en application des contrats de projets Etat-région :

- 25 accords-cadre ont été signés,
- en parallèle, les négociations des programmes FEDER pour l'écriture de documents de programmation ont abouti : un total ADEME-Partenaires-Feder de 2,100 Milliards pourront ainsi être mobilisés sur la période 2007-2013,
- les systèmes de gouvernance des accords Etat-ADEME-Région ont été stabilisés, en articulation avec les dispositifs de pilotage et de suivi des CPER.

Parallèlement, l'ADEME a contractualisé avec 79 départements, et ce sont 88 M€ qui ont été engagés juridiquement par l'ADEME en 2007 dans le cadre de l'ensemble de ces contractualisations.

→ Structurer les marchés et l'offre économique

En 2007, l'ADEME a continué à soutenir les projets des structures (ENERPLAN, Qualit'EnR, Syndicat des

énergies renouvelables, Hespul, Institut national de l'énergie solaire, European Industry Photovoltaic Association) représentant les filières. Grâce à ce soutien, réalisé le plus souvent en coordination avec les délégations régionales, l'Agence facilite la mise en cohérence des activités de ces structures et la réalisation des objectifs nationaux de développement des filières. Dans le même ordre d'idée, l'Agence a facilité la mobilisation des professionnels (Commissions du Syndicat des énergies renouvelables et de l'Association française pour les pompes à chaleur) sur la géothermie et les pompes à chaleur. Elle a aussi participé à la définition des programmes de travail de ces commissions.

L'ADEME a aussi engagé la structuration d'une offre de qualité des foreurs pour la mise en oeuvre de sondes géothermiques (en collaboration avec le BRGM et EDF). Dans le solaire thermique, l'ADEME a débuté une intervention visant la mise sur pied d'un système de qualification des bureaux d'études concepteurs des systèmes de production d'eau chaude sanitaire collective qui s'appuie sur des formations de qualité.





DÉCHETS ET SOLS



ÉNERGIE

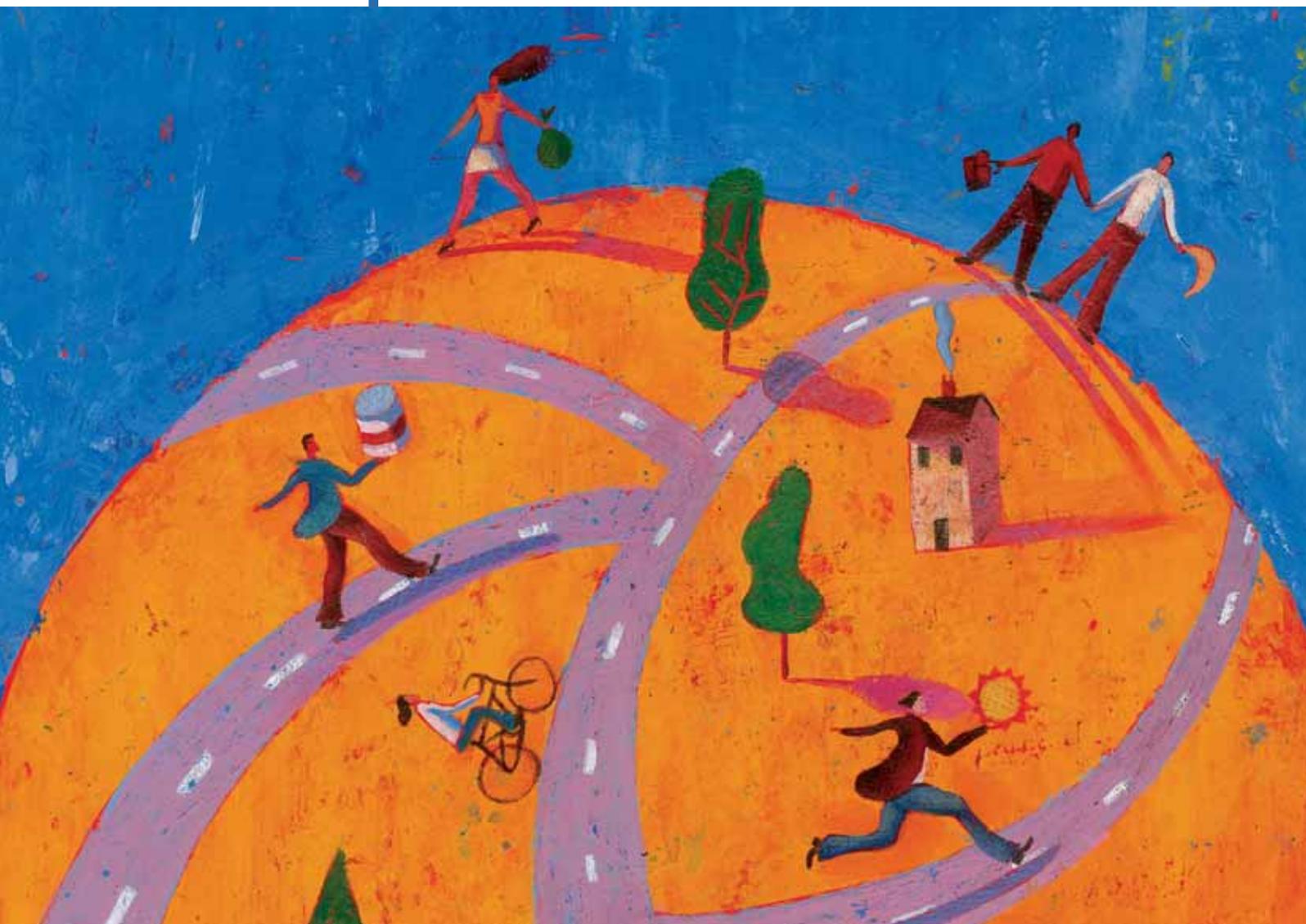


AIR ET BRUIT



ACTIONS
TRANSVERSALES

2. Les actions par domaine





2

2.1. Déchets et sols

Les principales orientations de l'action de l'ADEME en matière de déchets déclinées dans le COB pour la période 2007-2010 s'articulent autour de 3 axes principaux :

- réduire la production de déchets des ménages et des entreprises,
- pour tous les types de déchets, disposer d'un réseau de collecte et traitement privilégiant le recyclage et la valorisation, tout en étant optimisé en termes de coûts et d'impacts,
- améliorer la connaissance globale et locale sur les déchets, leurs flux et leurs coûts, planifier et optimiser la gestion des déchets sur les territoires en visant, par la prévention et le recyclage, la minimisation des flux résiduels à traiter.

Ces orientations ont d'ailleurs été largement confirmées dans le cadre des travaux du Grenelle Environnement qui devraient encore amplifier et dynamiser l'action publique dans les domaines de la prévention et du recyclage.

Le bilan des actions de l'ADEME pour l'année 2007 confirme clairement que la **prévention de la production des déchets** constitue dorénavant un axe majeur, notamment pour ce qui concerne les activités "convaincre" et "conseiller". Le nombre d'opérations mises en œuvre est largement au-delà des objectifs annuels du COB, signe très encourageant de la mobilisation des acteurs locaux. Si elles mobilisent ainsi des moyens humains importants, ces actions ne consomment, de par leur nature même, qu'une part limitée des crédits d'intervention. L'essentiel des opérations aidées concernent le compostage domestique ainsi que des actions de sensibilisation (foyers témoins, actions dans la distribution, chariots témoins, guides d'éco-achat, ...).

Les programmes de R & D sur la prévention apparaissent par contre plus longs à démarrer et vont nécessiter une sensibilisation du milieu de la recherche sur ce thème, notamment à travers des appels à projets.

En matière de **gestion et traitement des déchets**, les réalisations 2007 montrent une baisse globale des aides financières de l'Agence mais aussi une baisse très sensible des investissements aidés. La plus grande partie des opérations aidées concerne

les collectes et les tris en vue du recyclage (ordures ménagères et déchets industriels), la valorisation des déchets organiques, notamment la méthanisation, ainsi que les déchets du BTP. Au vu des opérations aidées, les montants d'investissements, en matière de traitement de déchets ménagers, apparaissent très faibles. Ceci peut s'avérer problématique dans le contexte actuel de risques de pénuries au plan local. A noter par contre que, dans certaines régions, les actions menées par les collectivités en matière de réhabilitation de décharges se sont poursuivies à un rythme soutenu. Elles constituent le principal poste des aides de l'Agence en matière de déchets municipaux. La diminution des surfaces réhabilitées semble confirmer que la situation locale s'améliore progressivement sur ce point.

Conformément à l'orientation établie dans le COB, la mise à niveau des équipements en Corse et Outre-Mer s'est par ailleurs poursuivie et a mobilisé près du quart des aides aux investissements.

Au plan national, on peut considérer que les filières REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) se mettent en place avec des résultats satisfaisants, notamment pour ce qui concerne la filière DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) qui a démarré en 2007.

Au plan local, l'essentiel des interventions de l'ADEME se situe dans le cadre des contractualisations avec les collectivités, dispositif qui constitue un effet de levier intéressant même si les montants d'intervention proposés par l'Agence apparaissent sensiblement inférieurs à la demande des collectivités.

Dans le cadre des **approches globales de la gestion des déchets**, le suivi de la mise en œuvre de la politique déchets s'est poursuivi en 2007, en particulier à travers le développement de l'observation dans le cadre de l'outil SINOE et l'intégration d'un module intégrant les coûts de la filière de gestion des déchets ménagers. Un bilan de la planification a également été réalisé en 2007 ainsi qu'une méthodologie d'évaluation des risques de pénuries locales d'exutoires. Ces différents éléments, à caractère stratégique, seront présentés début 2008 et devraient permettre d'orienter les choix des collectivités dans les années à venir.



Au plan de l'animation locale, on constate un affaiblissement du nombre de nouveaux contrats d'objectifs territoriaux en 2007. Cela peut conduire à fragiliser le réseau, même si les chargés de mission prévention ont dans une certaine mesure pris le relais auprès de certaines collectivités locales.

Dans le domaine de la sensibilisation du public, les campagnes de communication menées depuis quelques années portent leurs fruits et on constate une évolution favorable des comportements des consommateurs en particulier vis-à-vis des gestes de prévention des déchets.

Pour ce qui concerne les sites pollués et les sols, l'activité de maîtrise d'ouvrage pour les sites à responsable défaillant a été marquée par une très forte augmentation des demandes des autorités et un nombre croissant de sites confiés à l'ADEME dans le cadre de l'urgence impérieuse. Ceci nous a conduit à modifier les plannings d'intervention sur d'autres sites, avec pour conséquence une augmentation sensible des délais d'intervention de l'Agence pour des sites moins critiques.

En complément de ces opérations, les réflexions sur l'intégration des friches industrielles dans les projets de renouvellement urbain ont été engagées dans le cadre d'un groupe de travail spécifique avec les opérateurs et administrations concernés. Elles devraient se conclure à partir de 2008 par la mise en œuvre d'un dispositif d'aide à la décision spécifique et le montage d'opérations pilotes.

L'activité de R&D a pour sa part été poursuivie à un rythme soutenu avec un nombre important de programmes de R&D aidés ainsi que le développement d'outils et de méthodes, tant pour la surveillance de la qualité des sols et la limitation des mécanismes de contamination que pour les méthodes de diagnostics et les techniques de réhabilitation des sites pollués.

→ **Le domaine « Déchets et sols » a mobilisé 214 ETPT sur l'année 2007.**





2

Prévention de la production de déchets

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : réduire la production de déchets des ménages et des entreprises				
Quantité de déchets des ménages produite par habitant	351 kg/hab/an ¹⁵	-	-	
Production de déchets des activités économiques rapportée au PIB	Non disponible ¹⁶	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : susciter des comportements et des pratiques moins générateurs de déchets chez tous les acteurs				
Nombre d'opérations nationales et locales mises en œuvre avec le soutien ou la caution de l'Agence : sensibilisation + formations	346	250	1 300	26 % ●
Nombre de foyers équipés d'un composteur	278 000	100 000	400 000 ¹⁷	70 % ●
→ ACTION : développer la recherche technique, économique et sociale en faveur de la prévention des déchets				
Nombre d'actions marquantes de R&D (y compris thèses) visant la réduction quantitative ou qualitative de la production de déchets (y compris les actions visant à améliorer la connaissance sur les effets des outils économiques)	0	≥ 5	≥ 20	●
→ ACTION PRIORITAIRE : mesurer les résultats de la prévention				
Tableau de bord de la prévention	Edition 2007	-	-	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 8,9 M€

Bilan

→ Susciter des comportements et des pratiques moins générateurs de déchets chez tous les acteurs

Les opérations de sensibilisation correspondent pour l'essentiel aux actions menées, principalement par des collectivités et des associations, lors de la 2^{ème} édition nationale de la Semaine de la réduction des déchets qui s'est tenue du 3 au 11 novembre 2007. Ces actions visent à faire comprendre les enjeux de la réduction des déchets et à mettre en pratique au quotidien les gestes de prévention, de manière ludique et conviviale. L'objectif 2007 est largement dépassé. D'ailleurs en 2007, près de 90 % des Français déclarent connaître des gestes ou comportements de prévention¹⁸.

L'objectif annuel de mise en place de composteurs domestiques a été largement dépassé (lancement du Plan national de soutien au compostage domestique en novembre 2006, appel à candidatures pour sélectionner 41 opérations exemplaires début 2007,...).

Le compostage domestique est une action phare d'un programme de prévention, axe prioritaire de la politique déchets, compte-tenu de ses enjeux en terme de réduction des volumes de déchets à traiter et nécessitant une démarche projet bien connue des collectivités (état des lieux, information des administrés, suivi de l'opération).

¹⁵ Donnée calculée à partir des résultats de l'enquête collecte menée sur les données de l'année 2005 (non compris les déchets apportés en déchèterie conformément au périmètre de l'enquête).

¹⁶ Donnée évaluée tous les 2 ans. Les premières données complètes, transmises par l'IFEN dans le cadre du RSE, seront disponibles en juin 2008

¹⁷ Objectif cumulé 2007-2010

¹⁸ La sensibilité des français à la prévention des déchets – Mars-Avril 2007 - IFOP pour ADEME

→ Développer la recherche technique, économique et sociale en faveur de la prévention des déchets

Il n'y a pas eu d'opérations de R&D spécifiques à la prévention des déchets en 2007 compte-tenu de la tension sur les moyens humains dans les équipes concernées. La prévention des déchets a néanmoins pu être intégrée dans des opérations de R&D d'écoconception et de technologies propres et sobres. En outre, une étude préliminaire sur les impacts sanitaires et environnementaux du compostage domestique a été engagée. Elle pourrait conduire à structurer une programmation des travaux de recherche.

Des actions de recherche sur la prévention de la production de déchets ont été valorisées lors des "2^{èmes} rencontres Prévention des déchets et Déchets et territoires " de juin 2007.

→ Mesurer les résultats de la prévention

Le premier tableau de bord de la prévention a été édité en 2007 et présenté lors du colloque "Prévention et gestion des déchets dans les territoires" organisé par l'ADEME ; il sera actualisé chaque année. Il vise d'une part à rendre compte des résultats de la politique prévention, d'autre part à présenter les résultats d'actions menées par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations,...) pour inciter à l'action. Il constitue une composante essentielle de l'axe "assurer le suivi des actions" du Plan national de prévention initié en février 2004 par le ministère de l'Écologie. A ce titre, sa structure et ses indicateurs ont été validés par le Comité de pilotage de ce plan.

Globalement, l'accomplissement du programme prévention repose sur un investissement en temps important dans l'animation de réseaux tant interne qu'externe et pour la démultiplication des opérations de terrain.





2

Gestion et traitement des déchets

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : pour tous les types de déchets, disposer d'un réseau de collecte et traitement optimisé privilégiant la valorisation				
Taux de recyclage de la matière organique (retour au sol) des déchets municipaux	Chiffre 2006 disponible en juin 2008	-	-	
Taux d'utilisation de matières premières secondaires dans l'industrie française	Disponible en juin 2008	-	-	
Indicateur LOLF (pg 181) : taux de recyclage des déchets d'emballage	53,3 % en 2005	54 %	55 %	
Indicateur LOLF (pg 181) : taux de collecte sélective des DEEE	12 %	24 %	35 %	34 %
Quantité d'énergie récupérée à partir des déchets dans les installations de traitement des déchets ménagers	Disponible en juin 2008	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : faciliter le démarrage et le fonctionnement des filières sous le régime de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et en assurer le suivi et l'évaluation				
Taux de couverture des filières à la charge de l'ADEME par des rapports d'observation et d'évaluation	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de collecte des huiles usagées	87,6 % en novembre 2007	≥ 80 %	≥ 80 %	109 %
→ ACTION : aider les maîtres d'ouvrages publics et privés dans leurs choix de traitement des déchets et faciliter l'implantation des installations nécessaires				
Bilan de l'animation auprès des maîtres d'ouvrages	Environ 3 700 maîtres d'ouvrages conseillés	-	-	
→ ACTION : susciter et aider, notamment dans le cadre de partenariats avec les régions et les départements, le montage d'opérations exemplaires ou la diffusion d'équipements				
Bilan des opérations aidées par catégorie d'équipements, avec indication des tonnages concernés, quantités de matériaux ou d'énergie récupérées et valorisées, montant des soutiens financiers correspondants	Voir texte		-	
Nombre et montants des opérations exemplaires ou de diffusion d'équipements de gestion des déchets et d'opérations de réhabilitation de décharges	441 opérations pour 141 M€ d'investissement		-	
Indicateur LOLF (pg 181) : coût moyen de réhabilitation des décharges subventionnées par l'ADEME en €/m ²	17 €/m ² en hausse par rapport à 2006 (13 €/m ²)	↘	15	
→ ACTION : susciter la mise à niveau des équipements en Corse, Outre-mer et milieux insulaires				
Bilan des opérations aidées par catégorie d'équipements en Corse, Outre-mer et milieux insulaires (inclus dans le bilan précédent)	52 opérations pour 14,9 M€ d'investissement	↗	-	
→ ACTION : susciter le développement et l'évaluation de technologies et de modes d'organisation de gestion de déchets en visant l'augmentation de la valorisation matière et énergie et la réduction des impacts sur l'environnement et la santé de la gestion des déchets				
Nombre d'actions marquantes de R&D portant sur les procédés et les organisations nouvelles	32 (+ 7 thèses)	≥ 5	≥ 20	160 %

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 42,58 M€

→ **Faciliter le démarrage et le fonctionnement des filières sous le régime de la responsabilité élargie des producteurs (REP) et en assurer le suivi et l'évaluation**

L'accompagnement à la mise en œuvre des filières sous le régime de la responsabilité élargie des producteurs se poursuit, à des degrés divers selon la maturité de ces filières. Toutes les filières font l'objet d'un bilan d'observation selon des échéances variables.

Le "taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers et non ménagers" se situe à 53,3 % (dernière valeur mesurée au titre de l'année 2007). Concernant le prévisionnel, ce taux devrait poursuivre sa progression (+ 1,5 point de recyclage par an, moyenne annuelle observée depuis 9 ans, début de l'observatoire (sur les trois dernières années la progression a été de + 2,5 % par an, notamment avec l'effet des prix des matières premières).

Le taux de collecte des DEEE ménagers en 2007 est d'environ 12 %¹⁹. L'année 2007 correspond au démarrage de la filière, avec une population desservie par la collecte des DEEE quasiment nulle début 2007 et atteignant 66 % fin 2007. En moyenne, en 2007, un taux de collecte des DEEE ménagers de **2,46 kg/an/hab** a été atteint, avec toutefois une forte progression entre les premiers mois de l'année (1,36 kg/an/hab en extrapolation sur 12 mois) et les derniers mois (jusqu'à 3,55 kg/an/hab). L'objectif fixé par la directive européenne de 4 kg/an/hab fin 2006 n'a pas été atteint en 2007, mais il devrait être atteint et même dépassé dès 2008. La réglementation prévoit une révision à la hausse de cet objectif dans les années à venir dans le cadre d'une révision de la directive.

Concernant les huiles usagées, le taux de collecte reste élevé. Le nouveau dispositif de soutien de l'ADEME s'est mis en place en 2007 sans provoquer de perturbation des opérateurs ni de perte d'efficacité dans la collecte.

→ **Aider les maîtres d'ouvrages publics et privés dans leurs choix de traitement des déchets et faciliter l'implantation des installations nécessaires**

Cet indicateur est renseigné pour la première fois. Les valeurs retenues au sein des différentes délégations

régionales de l'Agence révèlent de très grandes disparités, avec notamment certaines valeurs faibles (14 ou 15 contacts par an), surprenantes. Le résultat global est vraisemblablement sous estimé. Le contenu de l'indicateur sera affiné l'année prochaine.

Quelques délégations (Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse-Normandie) identifient une grande activité (**de 200 à 800 contacts**), représentative soit de programmes d'équipements qui restent très actifs (Corse), soit d'une évolution de la demande de conseil en faveur des actions d'optimisation, de prévention et de sensibilisation au changement de comportement.

Le montant global des aides aux opérations immatérielles (aides à la décision, formation/sensibilisation, observatoires, ..), tant auprès des collectivités locales que des entreprises, marque une diminution sensible (5,9 M€ contre 7,3 M€ en 2006). Cette contraction est surtout perceptible au niveau des aides à la décision auprès des entreprises (0,5 M€ contre 1,5 M€ en 2006).

→ **Susciter et aider, notamment dans le cadre de partenariats avec les régions et les départements, le montage d'opérations exemplaires ou la diffusion d'équipements**

Le montant total des aides aux investissements diminue sensiblement (- 28 %). Cette diminution concerne les collectivités (12 M€ contre 19 M€), les aides aux entreprises, quant à elles, progressent (5,4 M€ contre 4,6 M€). Le montant total des investissements soutenus marque effectivement une très forte diminution (141 M€ pour 288 M€ en 2006, soit - 54 %). Ce phénomène touche les investissements des collectivités (89 M€ contre 184 M€) et dans une moindre mesure ceux des entreprises (52 M€ contre 68 M€).

Au niveau des collectivités, les évolutions par thématique sont très contrastées. Les travaux de réhabilitation de décharges poursuivent une décroissance en termes de coût global et de nombre de dossiers mais avec un montant global d'aide stable. La légère progression des coûts unitaires s'explique par la mise en œuvre de programme actif dans des régions en retard ou en milieu spécifique (Corse, Languedoc-Roussillon, ...). De nombreuses régions ont une activité résiduelle (quelques projets soutenus).

¹⁹ Si on définit taux de collecte par quantité collectée (= 155 000 tonnes) divisée par quantité mise sur le marché la même année (= 1.26 millions de tonnes), donnée de 2006 car donnée 2007 non disponible.





Le soutien aux actions de prévention de la production de déchets progressent (voire commentaire sur le compostage domestique dans la fiche prévention). Par contre, les investissements nouveaux ou d'optimisation pour les opérations de tri et valorisation baissent que ce soit pour les déchèteries, la valorisation des recyclables secs ou des déchets organiques. Huit projets d'équipement dédiés au réemploi, une installation de méthanisation de déchets municipaux en mélange à Metz et sept nouvelles plates-formes de compostage de bio-déchets ou déchets verts sont à retenir.

Au niveau des entreprises, on constate une poursuite de la progression du nombre de dossiers instruits en matière de traitement des déchets organiques (14 plates-formes dont 9 de méthanisation à la ferme ou collective) et de tri ou recyclage des déchets du BTP (11 unités dont 4 spécifiques aux déchets des TP).

Sur les 17 opérations concernant des déchèteries, ou centres de tri, la plupart des opérations concernent l'optimisation d'installations ou d'organisations existantes. Trois opérations sont à signaler : le soutien à une unité de préparation de déchets combustibles et deux centres de tri de DIB ou de déchets électriques et électroniques.

→ Susciter la mise à niveau des équipements en Corse, Outre-mer et milieux insulaires

Le coût total des investissements soutenus au niveau des collectivités de Corse et des DOM représente 12 % du coût global (soit 10,6 M€), pour 23 % du montant des aides attribuées (soit 2,7 M€). La Corse représente à elle seule plus de la moitié des aides (1,6 M€ d'aide pour 4,5 M€ d'investissements). Les opérations concernent essentiellement la valorisation des recyclables secs et l'équipement en déchèteries. La Corse et la Guyane mènent des programmes lourds de réhabilitation de décharges. La valorisation des déchets organiques est présente en Martinique et surtout à la Réunion.

Dans le domaine des déchets industriels, les opérations remarquables concernent la modernisation d'un centre de tri à la Martinique et d'une plate-forme de tri et centre de stockage de déchets du BTP à la Réunion. Les autres opérations visent à l'optimisation de la collecte sélective des déchets.

→ Susciter le développement et l'évaluation de technologies et de modes d'organisation de gestion de déchets en visant l'augmentation de la valorisation matière et énergie et la réduction des impacts sur l'environnement et la santé de la gestion des déchets

En ce qui concerne la gestion et le traitement des déchets, 32 projets de recherche (pour 3 M€ d'aides) et 7 thèses ont été soutenus par l'ADEME en 2007. 6 ETP environ ont été consacrés à la recherche sur cette thématique. Les thèmes principaux sont :

- les émissions atmosphériques du compostage (6 projets et 1 thèse, qui font suite à un appel à projet de recherche de l'ADEME sur cette thématique ouvert en 2006),
- le prétraitement, les émissions, les impacts et la stabilisation fonctionnelle du stockage des déchets (6 projets et 1 thèse),
- le traitement thermique et la valorisation énergétique des déchets (7 projets portant sur la gazéification, la valorisation en combustible solide, les mesures de polluants atmosphériques, la voie pyrométallurgique, l'oxydation par voie humide et l'oxydation à haute température, et 2 thèses portant sur la méthanisation et le séchage thermique),
- la valorisation des pneumatiques usagés (5 projets et 2 thèses, qui font suite à l'appel à projets de recherche de 2004).

Les autres thématiques concernent le tri des déchets (ordures ménagères et déchets de plastiques), la valorisation matière (recyclage du papier, valorisation en alimentation animale de sous-produits organiques, valorisation de déchets amiantés et de laitiers sidérurgiques) et la veille scientifique sur les impacts sanitaires et environnementaux des traitements de déchets.

La valorisation de la recherche s'est faite lors :

- des "2^{èmes} rencontres Prévention des déchets et Déchets et territoires" de juin 2007,
- de la journée technique "nouveaux produits, nouvelles applications issus de pneumatiques usagés - des opportunités à saisir" d'octobre 2007,
- d'une journée scientifique centrée sur le programme de recherche sur le stockage des déchets.

Approches globales de la gestion des déchets

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEUX : améliorer la connaissance globale et locale sur les déchets, leurs flux et leurs coûts / planifier et optimiser la gestion des déchets sur les territoires en visant, par la prévention et le recyclage, la minimisation des flux résiduels à traiter				
Evolution des quantités de déchets ménagers résiduels	20,5 Mt	-	Objectifs nationaux 200 kg/hab/an	
→ ACTION PRIORITAIRE : consolider une observation locale et nationale des flux et des destinations des déchets cohérente avec le Règlement statistique européen, la compléter par un recueil de données sur les coûts				
Nombre d'observatoires locaux organisés autour de l'outil SINOE ou compatibles avec les entrées de données de celui-ci	20	↗	30	66 % ●
Tableau de bord national sur les flux, leur gestion et les coûts	Actualisation régulière	-	-	●
→ ACTION : susciter une planification de qualité, suivre son avancement et évaluer notamment les risques de pénuries d'exutoires				
Bilans périodiques du contenu et de la mise en œuvre des plans et évaluation des risques de pénuries	99 PEDMA 24 PREDIS en vigueur	-	-	
→ ACTION : mobiliser les régions et départements sur l'application des plans en mettant en œuvre des politiques conjointes par la contractualisation				
Volume financier annuel des contractualisations territoriales mises en œuvre sur les déchets et effet de levier	19 M€	-	-	
→ ACTION : généraliser des approches territoriales ou intégrées mobilisant autour des maîtres d'ouvrage l'ensemble des partenaires locaux				
Nombre d'opérations territoriales ou intégrées développées avec le soutien de l'Agence	8	↗	130	6 % ●
→ ACTION : sensibiliser le grand public aux enjeux collectifs de la gestion des déchets				
Indicateur global d'évolution des comportements sur les déchets	Indice : 58,9 ²⁰	↗	↗	●
→ ACTION PRIORITAIRE : assurer l'animation nationale de la recherche-développement sur les déchets				
Programme de recherche portant sur les déchets	Stratégie recherche élaborée			●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 4,6 M€

Bilan

En 2007, l'activité d'observation sur les déchets a été poursuivie et renforcée par plusieurs enquêtes et études. Sur les données quantitatives, l'enquête nationale "La collecte des déchets par le service public en France" a permis d'approcher assez finement (taux de réponse couvrant 91 % de la population) les

flux pris en charge par les collectivités. Ainsi, ont été identifiées : **20,5 Mt d'ordures ménagères résiduelles**, 4.4 Mt de déchets issus des collectes sélectives et 9,4 Mt de déchets collectés en déchèteries (plaquette de synthèse disponible sur le site ademe.fr). La campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) réalisée dans le cadre du plan national de prévention est en cours.



²⁰ Cet indice prend en compte à la fois le comportement d'achat et les comportements au quotidien.



2

→ **Consolider une observation locale et nationale des flux et des destinations des déchets cohérente avec le Règlement statistique européen, la compléter par un recueil de données sur les coûts**

Sur la connaissance des coûts, les collectivités reconnaissent en l'outil SINOE un moyen de suivre précisément et de façon très accessible l'évolution de la gestion des déchets sur leur périmètre géographique. Ainsi, **20 structures utilisent directement ou indirectement SINOE** afin de stocker/échanger leurs données déchets. Il s'agit de 10 conseils généraux, 7 syndicats départementaux, 1 observatoire régional, 1 observatoire départemental et une agglomération.

En ce qui concerne les coûts eux-mêmes, outre quelques études spécifiques (prix de la mise en décharge des ordures ménagères), l'activité s'est concentrée sur l'élaboration d'un référentiel coûts de gestion des déchets ménagers en 2008. Quelques 220 collectivités utilisent maintenant la matrice standard de présentation des coûts, notamment en utilisant un module spécifique mis à disposition dans SINOE.

Le **tableau de bord national** permettant d'avoir une vision sur l'ensemble des données déchets est régulièrement actualisé et a été publié en janvier 2007. La prochaine mise à jour intégrera les données de l'enquête collecte 2005 et ITOM 2006.

→ **Susciter une planification de qualité, suivre son avancement et évaluer notamment les risques de pénuries d'exutoires**

Concernant **les plans départementaux et régionaux d'élimination des déchets**, un état des lieux a été réalisé. Concernant les plans d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA), 99 plans sont en vigueur (dont un interdépartemental) parmi lesquels 34 en cours de révision. Quant aux plans régionaux d'élimination des déchets industriels spéciaux (PREDIS), 24 sont en vigueur (la Guadeloupe et la Guyane ne disposent pas encore de plan) dont 15 en révision. Parallèlement, a été élaborée une méthodologie de suivi des risques de pénurie d'exutoires (installations de stockage et d'incinération) pour les ordures ménagères résiduelles qui a montré qu'environ 40 % des départements français sont plus ou moins en déficit d'exutoire (ces éléments ont été présentés lors d'une journée technique début 2007). L'évolution de cette situation est bien sûr liée à l'émergence ou non des projets en cours.

→ **Mobiliser les régions et départements sur l'application des plans en mettant en œuvre des politiques conjointes par la contractualisation**

Les aides déchets se maintiennent sur les contractualisations départementales qui sont majoritairement positionnées sur ce domaine du fait des plans départementaux d'élimination des déchets ménagers. La diminution globale des aides contractualisées dans ce domaine tient surtout au changement d'orientation dans le cadre des contractualisations régionales entamé via la stratégie déchets 2004-2009 de l'ADEME qui donne la priorité à des aides ciblées sur la prévention et l'observation, nettement moins consommateurs de crédits.

Les contractualisations déchets s'élèvent à 19 M€ en 2007, 8,5 M€ dans le cadre des contractualisations régionales et 10,5 M€ dans le cadre des contractualisations départementales.

→ **Généraliser des approches territoriales ou intégrées mobilisant autour des maîtres d'ouvrage l'ensemble des partenaires locaux**

Le nombre de nouveaux contrats d'objectif territorial déchets est limité : 4 en 2007, ce qui est très inférieur à l'objectif annuel de 8 nouveaux contrats. L'adoption du nouveau dispositif des COT, plus intégrateur, qui a pu générer une incertitude de la part des élus, et surtout le recul des préoccupations concernant la gestion des déchets dans l'ordre des priorités des collectivités expliquent ce faible résultat. Avec l'arrivée à leur terme de 16 contrats dont seulement 5 sont en cours de renouvellement, la réduction de ce réseau le fragilise, malgré le fort degré de satisfaction enregistré tant de la part de ses membres, que des partenaires du projet européen "Optigède".

Quatre nouveaux chargés de mission prévention ont été soutenus en 2007, ce qui porte leur nombre total à 18, très éloigné d'un objectif de 100 fin 2009.

→ **Sensibiliser le grand public aux enjeux collectifs de la gestion des déchets**

Les enquêtes réalisées en 2007 montrent une forte progression de la sensibilité des Français à la prévention depuis l'enquête de 2005, notamment grâce à quelques comportements-clés qui ont très fortement progressé : l'utilisation de cabas et sacs réutilisables et dans une moindre mesure, l'achat de grands conditionnements et d'éco-recharges. A noter que l'indice global de sensibilité à la prévention qui était de 50 en 2005 se situe à près de 60 en 2007.

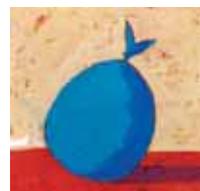
Au titre de l'approche globale de la gestion des déchets, une vaste campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) a démarré en 2007. La phase de terrain se terminera en juillet 2008 et les résultats seront connus début 2009 suite à l'analyse statistique des données.

→ **Assurer l'animation nationale de la recherche-développement sur les déchets**

La recherche déchets, la stratégie rédigée fin 2006 - début 2007 a été présentée au conseil scientifique de l'ADEME en mars 2007 et au conseil d'administration de l'ADEME en octobre 2007.

La réorganisation de la direction Déchets et Sols, intervenue en juillet 2007, a conduit à la création du département Animation de la recherche Déchets et Sols. En cours de construction et d'embauche en 2007, il sera pleinement opérationnel et en mesure de décliner et d'animer un programme national de R&D sur les déchets en 2008.

La participation de l'ADEME au comité de pilotage du programme PRECODD de l'ANR et les accords-cadres entre l'ADEME et différents organismes de recherche permettent d'assurer la cohérence des actions de recherche engagées sur les déchets par l'ADEME et les autres organismes français.





2

Sites pollués et sols

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEUX : maîtriser les impacts sanitaires et environnementaux des sites pollués et faciliter la réutilisation des friches industrielles / prévenir et réduire la pollution des sols				
Nombre de sites pollués sur lesquels est requise l'intervention de l'Agence	52	-	-	
Nombre de sites du Réseau de mesure de la qualité des sols	1 883	-	2 200	85 %
→ ACTION PRIORITAIRE : optimiser la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les sites à responsables défaillants en recherchant la maîtrise des coûts et des risques sanitaires et environnementaux				
Délai moyen de prise en charge des décisions (temps entre l'arrêté préfectoral et la notification du (des) marché(s) de réalisation des opérations	12,4 mois	-	6 mois	
→ ACTION PRIORITAIRE : faciliter l'intégration de friches industrielles ou sites pollués dans les projets de renouvellement urbain				
Retours d'expérience formalisés sur les opérations accompagnées par l'Agence	0	-	20	
→ ACTION : développer la R&D sur l'optimisation des diagnostics des sites pollués, l'optimisation technico-économique des techniques de réhabilitation et le suivi des milieux				
Outils et méthodes développés en matière de gestion des sites pollués	3	-	-	
→ ACTION : renforcer l'acquisition et la diffusion de connaissances sur les enjeux agronomiques et les impacts environnementaux de la valorisation organique des déchets				
Outils et méthodes développés en vue de l'optimisation du retour au sol de la matière organique	2	-	-	
→ ACTION : développer la R&D sur la surveillance de la qualité des sols, les mécanismes de leur contamination et valoriser cette recherche				
Nombre d'actions marquantes de recherche et de thèses dédiées à l'acquisition de connaissances sur la qualité des sols et leur contamination	11	≥ 3	≥ 12	92 %

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 9,4 M€

Bilan

L'activité de maîtrise d'ouvrage des sites pollués à responsable défaillant a été marquée en 2007 par un important accroissement des sollicitations de l'administration pour la prise en charge par l'ADEME de nouveaux sites.

L'ADEME a ainsi été sollicitée pour intervenir sur 70 sites. Ces sollicitations ont cependant abouti au 31 décembre 2007 à un arrêté préfectoral de travaux d'office pour 52 sites seulement.

Le second fait marquant de l'année 2007 a été l'accroissement du nombre d'opérations décidées dans le cadre de l'urgence impérieuse (6 opérations ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral en 2007 pour 1 à 2 opérations les années précédentes). Ces opérations à conduire en urgence n'ont pas seulement concerné des opérations de mise en sécurité de sites par enlèvement de déchets (4 opérations) mais aussi, dans 2 cas, elles ont concerné des études et travaux visant à résoudre des problèmes de sur-exposition des riverains à des vapeurs de tétrachloro-éthylène dans le voisinage immédiat de 2 ateliers de nettoyage à sec (Sites de Cachan (94) et de Saint-Germain en Laye (78)).

→ **Optimiser la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les sites à responsables défaillants en recherchant la maîtrise des coûts et des risques sanitaires et environnementaux**

Le délai moyen de prise en charge des décisions hors opérations d'urgence se situe à 12,4 mois compte tenu notamment de la charge de travail et du nombre d'opérations d'urgence intervenues dans certaines régions. Ce délai est ramené à 7,5 mois si l'on exclut les 5 sites ayant connu d'importants retards de prise en charge de ce fait.

Les opérations notables lancées en 2007 ont concerné la maîtrise d'œuvre pour la réfection de la couverture du confinement du dépôt de déchets de fabrication de lindane sur le site de Witzenheim (Haut-Rhin), la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation et de stabilisation mécanique du site de l'ancienne mine d'amiante de Canari (Haute-Corse) et la reprise du projet de réhabilitation des anciennes mines du Châtelet (Creuse).

→ **Faciliter l'intégration de friches industrielles ou sites pollués dans les projets de renouvellement urbain**

Le programme d'actions visant à **faciliter l'intégration de friches industrielles ou sites pollués dans les projets de renouvellement urbain** a débuté mi-2007 avec l'affectation d'un poste d'ingénieur sur le sujet. L'élaboration du guide des aménageurs, dans le cadre d'un groupe de travail co-piloté avec le MEEDDAT, a ainsi été commencée dès le 2^{ème} semestre 2007. Suite à l'étude d'évaluation du dispositif d'aide à la décision dans le domaine des sites et sols pollués, l'année 2007 a été consacrée à la conception d'un nouveau dispositif qui sera proposé aux instances délibératives de l'ADEME au 1^{er} semestre 2008.

→ **Développer la R&D sur l'optimisation des diagnostics des sites pollués, l'optimisation technico-économique des techniques de réhabilitation et le suivi des milieux**

Quatorze actions marquantes de recherche et thèses ont été initiées en 2007 **sur l'optimisation des diagnostics des sites pollués, l'optimisation technico-économique des techniques de réhabilitation et le suivi des milieux**. Un grand projet (PHYTOPERF) a été lancé sur l'évaluation de la technique de phytostabilisation mise en place sur le site

de Salsigne avec en particulier une évaluation de l'impact sur les transferts de pollution vers tous les compartiments de l'environnement et la chaîne alimentaire. L'ADEME a en outre, participé à l'un des 1^{ers} appels à projets coordonnés de recherche lancés dans le cadre des ERA-Nets (ERA-Net SNOWMAN sur la gestion durable des sols et des eaux souterraines).

Les travaux de recherche ont abouti en 2007 à la publication de 3 outils et méthodes de gestion des sites pollués qui sont référencés soit dans les outils méthodologiques du MEEDDAT publiés en février 2007 soit dans les outils de diagnostic mis en place par le MEEDDAT en juillet 2007 :

- les guides MACAOH relatifs à la modélisation, l'atténuation naturelle et la caractérisation dans les aquifères des composés organochlorés ;
- le guide d'échantillonnage des plantes potagères dans le cadre des diagnostics environnementaux ;
- la base de données BAPPET sur le transfert dans les plantes potagères des éléments traces.

L'ADEME a en outre contribué par son expertise à l'élaboration des circulaires et des outils méthodologiques relatifs à la gestion des sites pollués publiés par le MEEDDAT le 8 février 2007.

→ **Renforcer l'acquisition et la diffusion de connaissances sur les enjeux agronomiques et les impacts environnementaux de la valorisation organique des déchets**

Les programmes d'études et de recherche sur l'acquisition et la diffusion de connaissances sur les enjeux agronomiques et les impacts environnementaux de la valorisation organique des déchets ont également abouti à la publication de 2 outils et méthodes :

- un bilan des expérimentations menées en France sur l'épandage de produits résiduels sur parcelles boisées assorti de recommandations techniques ;
- un logiciel phase 1 SIGEMO (Système Informatisé de suivi des épandages de matière organique), réalisé sous maîtrise d'œuvre MAP, déléguée au CEMAGREF, avec le MEEDDAT et l'ADEME.

En outre, des journées techniques sur le retour au sol des produits résiduels organiques ont permis de présenter les résultats de 10 années d'essais de longue durée sur 4 sites.





2

→ Développer la R&D sur la surveillance de la qualité des sols, les mécanismes de leur contamination et valoriser cette recherche

L'ADEME soutient depuis 2001 l'implantation du **Réseau de Mesure de la Qualité des Sol (RMQS)** mis en place sous l'égide du GIS Sol (Groupement d'Intérêt scientifique - www.gissol.fr). Ce réseau repose sur le suivi de 2 200 sites répartis uniformément sur le territoire français, selon une maille carrée de 16 km de côté. Des mesures et des observations sont effectuées régulièrement (tous les dix ans) au centre de chaque maille. A la fin de l'année 2007, 1 883 sites ont été mis en place, il est espéré couvrir (échantillonnage) l'ensemble du territoire à l'horizon 2008. Parallèlement, l'analyse des données collectées est en cours et permettra de dégager l'état de référence de la qualité des sols au plan national. Une réflexion sur le démarrage de la seconde campagne de prélèvement sera engagée en 2008.

En ce qui concerne **la surveillance de la qualité des sols et les mécanismes de leur contamination**,

7 projets de recherche et 4 thèses ont été soutenus par l'ADEME. Les thématiques principales sont :

- le développement de bio-indicateurs (5 projets et 1 thèse qui font suite à l'appel à projet de recherche de 2004 et qui font partie d'un programme animé par l'ADEME) et de méthodes de caractérisation de la matière organique pour la surveillance de la qualité des sols,
- les transferts de contaminants du sol vers les chaînes trophiques et alimentaires,
- le développement de nouvelles technologies pour la prévention de la pollution des sols par les pesticides.

Une valorisation de ces recherches a été faite lors des "9^{èmes} journées nationales d'études des sols" d'avril 2007 et via la normalisation "sol" et "écotoxicité" ; elle est également assurée par la mise en ligne sur le site du GIS Sol, ainsi que la rédaction et la publication d'un ouvrage de synthèse scientifique "bioaccumulation des polluants des sols dans les chaînes trophiques terrestres".

2.2. Energie



Soutenue par le renforcement du Plan Climat, la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 est le fil conducteur des actions entreprises en 2007 par l'Agence. Cet objectif nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs sur des actions globales de maîtrise de l'énergie (amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables), avec une attention particulière sur les applications à l'échelle territoriale. Ainsi, au-delà des actions de fond de l'Agence comme le renforcement de la sensibilisation du grand public et des acteurs professionnels, les principaux objectifs de l'année 2007 dans le domaine de l'énergie ont été orientés vers le soutien à la croissance des secteurs économiques de la performance énergétique au service d'un développement durable (croissance des marchés, croissance des emplois, croissance des actifs industriels).

Les priorités ont été déclinées en 4 axes cibles :

- soutien au développement du marché neuf et de la rénovation des bâtiments de haute qualité énergétique, et de la qualité de l'air intérieur,
- promotion de la mobilité durable : efficacité énergétique, biocarburants et qualité de l'air,
- soutien aux systèmes productifs durables : écotechnologies et nouvelles technologies de l'énergie (NTE),
- développement d'une approche "territoires" des thèmes "énergie" : du local au mondial, approches transversales, maîtrise de la demande et des ressources.

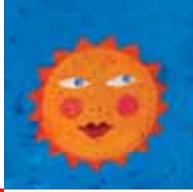
Par rapport aux années précédentes, les actions de l'Agence dans le domaine de l'énergie se sont traduites par un véritable changement d'échelle et de rythme dans la mise en place des politiques publiques sur l'énergie. Ce changement de rythme, initié dès le début de l'année, a également permis à l'Agence de contribuer de manière intense et soutenue à la préparation du Grenelle Environnement, puis dès le dernier trimestre 2007, à l'organisation des groupes de travail (comités opérationnels - COMOP) et de leur contenu.

Pour poursuivre sa stratégie d'expertise et de vision globale au service des politiques publiques, l'ADEME a continué à renforcer la capitalisation structurée d'informations publiques (bases de connaissance, évaluations de performances réelles) et le développement d'outils de projections (modélisation, recherches et prospectives).

L'Agence a également conduit de nombreuses actions de soutien à la R&D, d'études stratégiques et de veilles thématiques, afin de rester "stratège" : vision globale, actions variées orientées par le résultat à atteindre, pour appuyer l'Etat et les décideurs dans la mise en œuvre des engagements du Grenelle Environnement sur le volet énergie.

→ Le domaine « Energie » a mobilisé 373 ETPT sur l'année 2007.





2

Approches globales de maîtrise de l'énergie

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : mobiliser, à tous les niveaux, l'ensemble des acteurs sur des actions de maîtrise de l'énergie				
Evolution du montant des investissements et du développement des marchés d'équipements économes en énergie	Estimation de + 11,3 % entre 2006 et 2007			
Nombre de Plans Climat Territoriaux	25			
→ ACTION : engager les pouvoirs publics territoriaux dans la mise en place de stratégies énergétiques et de programmes opérationnels, en s'appuyant notamment sur des dispositifs d'observation de l'énergie				
Volumes financiers annuels pour l'énergie des contractualisations territoriales	60,6 M€			
→ ACTION : développer des services de proximité d'information et de conseil auprès des acteurs socio-économiques organisés autour de structures porteuses existantes ou à créer				
Nombre de conseils approfondis (> 1/2h) par conseiller Info→Energie	400	925	1 000	40 %
→ ACTION PRIORITAIRE : contribuer à faire émerger et promouvoir des outils financiers appropriés pour développer la maîtrise de l'énergie				
Liste des outils financiers et des contrats spécifiques "énergie / climat" proposés par les institutions bancaires et les compagnies d'assurance	87 prêts référencés	-	-	
→ ACTION : contribuer au développement d'une offre de services d'efficacité énergétique avec garantie de résultats sur les économies d'énergie réalisées				
Liste des services d'efficacité énergétique avec garantie de résultats validés par le CSEE et l'ADEME	3 services validés avec le CSEE	-		
→ ACTION PRIORITAIRE : fournir un appui aux pouvoirs publics et aux acteurs concernés pour l'élaboration, la diffusion et le suivi des certificats d'économie d'énergie				
Délai moyen de traitement par l'ADEME des projets non standard pour les certificats d'économies d'énergie	1,7 mois	≤ 3 mois	≤ 3 mois	
→ ACTION : mobiliser le grand public sur les économies d'énergie				
Indicateur global d'évolution des comportements sur l'énergie	↗	↗	+ 10 %	
→ ACTION : évaluer l'efficacité des instruments économiques ou d'incitation mis en place				
Nombre d'actions marquantes de recherche visant à améliorer la connaissance des effets des outils économiques en faveur des économies d'énergie	6	≥ 3	≥ 12	50 %
→ ACTION : renforcer la R&D sur les technologies génériques de maîtrise de l'énergie				
Liste des technologies génériques soutenues et des moyens qui y sont consacrés	15 dossiers industrie et transports			

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous - domaine en 2007 : 16,8 M€

La préoccupation de maîtrise de l'énergie est actuellement grandissante, du niveau le plus micro - c'est-à-dire l'utilisateur ou le consommateur - jusqu'à l'échelle européenne en passant par le niveau national. Des objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été définis par l'Union européenne au travers par exemple de la directive Service d'efficacité énergétique (- 9 %/an en 2016) ou de l'objectif "3 x 20 %" (- 20 % de consommation d'énergie primaire par rapport au scénario tendanciel en 2020).

Le sous-domaine "Approche globale de la maîtrise de l'énergie" rend compte d'un certain nombre d'indicateurs qui traduisent l'évolution des comportements, des politiques régionales, des outils financiers ainsi que des moyens investis dans les travaux de R&D.

L'indicateur d'évolution du montant des investissements et de développement des marchés d'équipements économes en énergie est tiré d'une étude, pilotée par la direction opérationnelle déléguée Énergie, air, bruit et le service Observation, économie et évaluation. Cette étude a pour but de rédiger une note de conjoncture annuelle portant sur les emplois et les marchés liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables. Elle sera conduite chaque année à l'image de ce qui se fait aujourd'hui dans le domaine des déchets.

Cette étude, actuellement en cours, nous donne une première estimation de + 11,3 % entre 2006 et 2007 pour les investissements en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Il semblerait que cette augmentation de l'investissement soit en partie due à l'augmentation des prix. La croissance entre 2006 et 2007 devrait être inférieure à celle de 2005 à 2006 ; on constate en effet sur les divers marchés - sauf sur le photovoltaïque - un léger tassement de la croissance, dû au fait que les taux de croissance antérieurs étaient très élevés, partant de valeurs très faibles (doublement ou plus). Un certain amortissement de l'effet des incitations (crédits d'impôts) peut également avoir joué.

→ **Engager les pouvoirs publics territoriaux dans la mise en place de stratégies énergétiques et de programmes opérationnels, en s'appuyant notamment sur des dispositifs d'observation de l'énergie**

Le volume financier annuel pour l'énergie dans les contractualisations territoriales représente 60 M€ pour 2007. 80 % de l'apport de l'ADEME dans les contractualisations régionales sont dédiés aux Plans climat-énergie régionaux des Contrats de Projet Etat-Régions (CPER). Le volume global de la part énergie est largement valorisé par les investissements dans le domaine des énergies renouvelables, pour lesquelles la demande est encore très forte (solaire thermique et bois-énergie).

→ **Développer des services de proximité d'information et de conseil auprès des acteurs socio-économiques organisés autour de structures porteuses existantes ou à créer**

En ce qui concerne le nombre de conseils approfondis par conseiller Info→Énergie, l'objectif 2007 n'est atteint qu'à 43 %. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- l'objectif de 1 000 correspondait à une moyenne de conseils (tous conseils confondus), qui est sans doute surestimé pour ce qui concerne les conseils approfondis ;
- pour estimer la part des conseils approfondis, nous avons dû revoir de façon plus précise ce nombre, en attendant le développement d'un nouvel outil informatique de suivi de l'activité des EIE qui nous permettra de faire la différence entre les types de conseil. Pour 2007, l'estimation ne comptabilise plus que le nombre de personnes conseillées, filtrant ainsi les contacts multiples avec une même personne.

Le nombre de Plans climat-énergie territoriaux (PCET) finalisés est approximativement de 25 en 2007. Même si aucun objectif n'est affiché dans le Contrat d'objectifs, il est attendu environ 200 PCET en 2010. La dynamique contractuelle liée aux Plans climat-énergie régionaux et leur déclinaison à un niveau infra-régional devraient faciliter leur mise en oeuvre. La question de rendre obligatoire les PCET est aujourd'hui discutée dans le cadre du Grenelle Environnement.

→ **Contribuer à faire émerger et promouvoir des outils financiers appropriés pour développer la maîtrise de l'énergie**

Les outils financiers sont des éléments indispensables au développement d'actions de maîtrise de l'énergie. Ainsi, 87 prêts sont référencés dans le comparateur Eco-prêts™ de prêts bancaires dédiés





2

aux économies d'énergie lancé par l'ADEME et *Testé pour vous* en 2007. Aujourd'hui, la quasi-totalité des banques françaises proposent des prêts spécifiques dédiés aux dépenses de maîtrise de l'énergie.

→ Contribuer au développement d'une offre de services d'efficacité énergétique avec garantie de résultats sur les économies d'énergie réalisées

Trois services d'efficacité énergétique avec garantie de résultat sont désormais offerts. Ces services ont été définis dans le cadre des certificats d'économie d'énergie (CEE). Il s'agit d'accorder un bonus pour l'installation de chaudières performantes (basse température, condensation, bois, qui bénéficient par ailleurs de CEE) si celles-ci bénéficient d'un contrat d'exploitation qui garantissent le maintien du rendement sur la durée du contrat.

→ Fournir un appui aux pouvoirs publics et aux acteurs concernés pour l'élaboration, la diffusion et le suivi des certificats d'économie d'énergie

Dans le cadre de l'action sur les certificats d'économie d'énergie, un seul dossier a été expertisé en 2007. Cela ne sera pas forcément représentatif de la situation des années à venir.

→ Mobiliser le grand public sur les économies d'énergie

L'ADEME a mis en place en 2007 l'observatoire OPEN qui a permis d'obtenir des données sur le taux de pénétration du marché des équipements de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique en 2006 (inserts bois, poêles à bois, chaudières bois, chaudières à condensation, chauffe-eau solaires, PAC (hors air/air)). Il s'élève à 7,6 %, et à 27,5 % en intégrant les systèmes de ventilation et les thermostats.

En 2006, les résultats du baromètre « équipements et comportements des ménages à l'égard de la maîtrise de l'énergie dans les logements » ont

montré que sur les 10 000 ménages interrogés, 11,8 % d'entre eux ont réalisé des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique (isolation, double-vitrages, équipements de chauffage et d'eau chaude...), contre 11,1 % en 2005. Cette faible progression du nombre de travaux est compensée par une forte progression des sommes moyennes versées (+ 11 %) qui met en évidence la réalisation de travaux de plus grande envergure, et à terme l'obtention d'une meilleure efficacité énergétique.

Sur le comportement des consommateurs, notons que les ventes de véhicules étiquetés A et B sont passées de 14,6 % en 2006 à 19,3 % en 2007, ce qui représente un volume de 399 258 véhicules vendus.

→ Evaluer l'efficacité des instruments économiques ou d'incitation mis en place

Concernant les actions marquantes de recherche, 6 projets ont été contractualisés (3 pour le PREBAT, secteur bâtiment et 3 pour le PREDIT, secteur des transports) pour un objectif fixé au départ à 3 projets, ce qui montre tout l'intérêt d'étudier les effets avant de lancer de nouveaux outils. L'ensemble de ces 6 projets représente un financement ADEME de 537 k€, avec un taux d'aide d'environ 70 %.

→ Renforcer la R&D sur les technologies génériques de maîtrise de l'énergie

Le soutien de projets de R&D concernant des technologies génériques applicables à différents secteurs permet de valoriser au maximum les résultats issus de ces recherches ainsi que les financements. Ce sont ainsi 15 projets qui ont été financés dans les domaines industrie, transports (PREDIT) et bâtiment (PREBAT) : stockage et accumulateurs d'énergie, piles à combustible, moteurs électriques, systèmes de ventilation double flux, systèmes de rénovation thermique, etc. Le coût total de ces projets représente 35,8 M€ pour un financement ADEME de 9,6 M€, soit environ 27 % d'aide au global.

Efficacité énergétique bâtiments

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : rendre les bâtiments existants et neufs très performants énergétiquement et promouvoir des usages économes				
Consommation moyenne du parc de bâtiments	216 kWh/m ² ²¹	-	-	
Emissions de gaz à effet de serre du secteur bâtiment	35,3 kg CO ₂ /m ²	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : inciter les maîtres d'ouvrage, propriétaires et occupants de bâtiments collectifs ou individuels à effectuer des travaux d'économie d'énergie et à choisir des équipements performants				
Taux de passage aux travaux après diagnostic (par type de travaux)	Non évalué en 2007	↗	40 à 50 %	
→ ACTION PRIORITAIRE : augmenter le niveau de compétence des professionnels du bâtiment, notamment par la formation				
Nombre de professionnels formés au niveau national et régional avec l'aide de l'Agence	296	↗		●
→ ACTION : faciliter l'application de la réglementation thermique et préparer les réglementations futures				
Liste des textes législatifs et réglementaires, mais aussi des normes, labels et référentiels de certification à la réalisation desquels l'ADEME a été associée	15	-	5	300 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : renforcer et structurer la R&D pour faire émerger les technologies du bâtiment pour demain				
Démonstrateurs bâtiments dans les différents segments du marché	87	10 existants et 5 neufs	40 existants et 20 neufs	145 % ●
Part des grands maîtres d'ouvrage du bâtiment associés aux recherches du PREBAT	2 %	↗	≥ 50 %	4 % ●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 20,4 M€

Bilan

La tendance dans l'efficacité énergétique des bâtiments est à la diminution des consommations unitaires, avec toutefois une réduction des usages thermiques, mais une progression des usages spécifiques (électriques). Concernant ces usages, la consommation est à la hausse car l'effet "parc" est supérieur à l'effet "consommation unitaire des équipements".

→ **Inciter les maîtres d'ouvrage, propriétaires et occupants de bâtiments collectifs ou individuels à effectuer des travaux d'économie d'énergie et à choisir des équipements performants**

L'activité d'aide à la décision est fortement relancée. L'évaluation programmée en fin 2008 permettra de quantifier les taux de passage aux travaux.

→ **Augmenter le niveau de compétence des professionnels du bâtiment, notamment par la formation**

L'année 2007 a été largement consacrée à la mise au point de formations en direction des professionnels du bâtiment, formations qui vont débiter en 2008. 296 stagiaires ont néanmoins été formés : 87 stagiaires sur l'Approche environnementale de l'urbanisme, 60 sur la Haute qualité environnementale, 50 sur l'éclairage public et 99 installateurs Qualipac (les formations Bâtiment destinées aux animateurs Espaces Info→énergie ne sont pas comptabilisées).



²¹ Données consolidées au 01/01/2006 avec 215,6 kWh/m² pour le résidentiel et 217 kWh/m² en non résidentiel. Le ratio est indiqué en énergie finale, tous usages, pour l'ensemble du parc.



2

→ Faciliter l'application de la réglementation thermique et préparer les réglementations futures

Bien que perturbée par la période électorale (mars 2007) puis par les travaux liés au Grenelle Environnement, l'activité réglementaire ne s'est pas ralentie, mais a simplement vu des parutions de textes retardées en toute fin 2007. 15 textes ont été élaborés, en ne comptabilisant que les décrets et arrêtés d'application directement relatifs à l'énergie dans les bâtiments.

→ Renforcer et structurer la R&D pour faire émerger les technologies du bâtiment pour demain

Les programmes d'opérations "bâtiments démonstrateurs" se sont multipliés en 2007 avec plusieurs

appels d'offres régionalisés et des jurys locaux procédant à une large sélection de projets après expertise technique nationale.

Une faible part de grands maîtres d'ouvrages est directement impliquée dans les travaux de R&D financés au titre du PREBAT, principalement du fait de l'orientation technologique des travaux dans ces appels d'offres.

Leur présence est au contraire systématique dans les projets financés par la Fondation Bâtiment Energie ainsi que dans les travaux à caractère socio-économique initiés par le département Bâtiment et urbanisme de l'ADEME.

Efficacité énergétique transports

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : réduire la consommation d'énergie du secteur des transports, ses émissions de gaz à effet de serre et sa vulnérabilité vis-à-vis des produits pétroliers				
Taux de dépendance des produits pétroliers	96,5 %	-	-	
Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre du secteur transport	50,9 MTep 137 MtCO ₂	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : soutenir des opérations visant à la maîtrise de la demande en transport routier de marchandises				
Nombre d'opérations exemplaires menées sur le transport de marchandises faisant l'objet de fiches "exemple à suivre"	18	5	20	90 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : mobiliser les acteurs socio-économiques sur leurs plans de déplacement				
Nombre d'organismes ayant réalisés un plan de déplacement (identifié ou aidé)	3 780	100	400	
→ ACTION : favoriser l'apparition sur le marché de modes de transports et de véhicules économes et propres				
Nombre d'études d'évaluation de performances réelles (techniques ou générales) ou synthèses de connaissance mises en ligne	13 études (et 7 publications mises en ligne)	5	20	65 % ●
→ ACTION : favoriser la pénétration des carburants et vecteurs énergétiques alternatifs, notamment les biocarburants				

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 26,1 M€

Bilan

En 2006²², le secteur des transports est toujours extrêmement dépendant du pétrole, puisque 96,5 % de sa consommation énergétique provient de produits pétroliers, contre 2 % pour l'électricité et un peu plus de 1 % pour les énergies renouvelables ou les déchets. La consommation énergétique globale s'élève à 50,9 MTep (contre 50,4 en 2005) et les émissions de CO₂ à 129 MtCO₂ pour les transports routiers et 8 MtCO₂ pour les autres transports (contre 128 et 8 MtCO₂ pour l'année 2005).

→ Soutenir des opérations visant à maîtriser la demande en transport routier de marchandises

Concernant l'action prioritaire de soutien aux opérations visant à la maîtrise de la demande en transport routier de marchandises, il s'agissait pour l'année 2007

de rédiger 5 fiches "exemple à suivre" d'opérations exemplaires. Au total, 18 fiches ont été rédigées, ce qui permet d'atteindre, en une année, 90 % de l'objectif fixé pour l'ensemble de la période 2007-2010. Ces fiches portent sur des opérations diverses qui ont été choisies pour leur exemplarité et reproductibilité, pour la diversité des modes de transport combinés retenus (rail-route, fleuve-route, cabotage maritime), la diversité des types de marchandises transportées (agroalimentaire, pièces détachées automobiles, produits chimiques, etc.) ou encore la diversité dans la taille des entreprises. Une synthèse a en outre été réalisée à partir de ces 18 exemples, elle fournit plusieurs enseignements intéressants concernant les facteurs de réussite ou les freins au développement du transport combiné, ainsi que les aspects économiques, sociaux et environnementaux. L'aide de l'ADEME associée à ces 18 opérations a été de l'ordre 500 k€, pour un gain total de 35 000 tonnes de CO₂ par an.



²² Données pour 2007 disponibles en juin 2008.



2

→ Mobiliser les acteurs socio-économiques sur leurs plans de déplacement

La mobilisation des acteurs socio-économiques sur leurs plans de déplacement est la seconde action prioritaire pour le secteur des transports. L'indicateur de suivi est le nombre d'organismes ayant réalisé un plan de déplacement. Il s'agit de démarches PDE²³ bien engagées (hors PDES²⁴), identifiées ou aidées par l'ADEME. L'objectif de 100 PDE pour 2007 est largement dépassé. Au total, 3 780 établissements ont réalisé un PDE, dont 362 avec le soutien de l'ADEME. Bien que déjà très élevés, ces chiffres pourraient cependant être encore revus à la hausse pour tenir compte d'éventuels écarts repérés dans une enquête menée auprès des délégations régionales de l'Agence (comptabilisation du nombre de démarches engagées et non du nombre d'établissements concernés). Une démarche PDE pouvant impliquer plusieurs entreprises, les chiffres avancés précédemment représentent donc une estimation basse du déploiement des PDE.

→ Favoriser l'apparition sur le marché de modes de transports et de véhicules économes et propres et favoriser la pénétration des carburants et vecteurs énergétiques alternatifs, notamment les biocarburants

Enfin, concernant la promotion des véhicules propres et économes, l'ADEME soutient de nombreuses études visant à évaluer les performances en usage réel. Pour connaître les applications les mieux adaptées, développer les marchés correspondants, promouvoir les nouvelles filières, l'ADEME a en effet mis en œuvre un programme d'évaluation pour les véhicules légers, les deux roues, les véhicules lourds et engins non routiers basé sur une méthodologie solide et reproductible. Les performances étudiées pour les différentes solutions technologiques sont multiples (émissions polluantes réglementées et non réglementées, gaz à effet de serre, dispersions sur plusieurs véhicules, durabilité dans le temps, coûts d'usage et de maintenance, perception des usagers...). En 2007, 13 études d'évaluation de performances réelles ont été réalisées (soit 65 % de l'objectif sur 4 ans). Elles sont listées ci-après.

²³ PDE : Plan de Déplacement Entreprise.

²⁴ PDES : Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire.

Etudes d'évaluation de performances réelles (techniques ou générales)

Objet du contrat	Statut de l'étude	Publication interne	Publication externe	Synthèse mise en ligne
La régénération des filtres à particules sur des autobus urbains	En cours			
Expérimentation du filtre à particules p-dpf FINKAT sur des autobus en exploitation en milieu urbain	En cours			
Evaluation FAP Pirelli	En cours			
Caractérisation sur une période significative de fonctionnement de 24 mois minimum, des performances, de la durabilité, de la stabilité des réglages ainsi que de la fiabilité des motorisations GNV	En cours			
Réalisation sur banc à rouleaux à l'UTAC des mesures de consommation et de pollution sur 5 voitures particulières en vue d'évaluer l'impact du système SFD Purifer	Achevée	Non	Non	Non
Evaluation des changements de consommation de carburant et d'émissions de CO ₂ et de polluants réglementés (CO, HC, NOx et particules) dus aux carburants BP Ultimate essence et gazole	Achevée	Oui	Non	Non
Evaluation des changements de consommation de carburant, d'émissions de CO ₂ et de polluants réglementés	Achevée	Oui	Non	Non
Mesures des émissions de polluants à l'échappement et des consommations sur un autobus Scania avec EGR	Achevée	Oui	Oui	Oui
Mesures des émissions de polluants à l'échappement et des consommations sur un véhicule de type autobus alimenté au carburant ETAMAX (éthanol à 95 %)	Achevée	Oui	Oui	Oui
Réalisation d'un système de mesures simples pour le projet STARBUS	Achevée	Oui	Oui	Non
Analyse des performances environnementales de véhicules Diesel EEV et GNV EEV	Achevée	Oui	Oui	Oui
Valorisation en biocarburant des huiles alimentaires usagées	En cours			
Opération exemplaire d'expérimentation et de suivi d'une flotte de cinq véhicules dans le cadre de l'expérimentation nationale E85 Flex-Fuel	En cours			

Par ailleurs, sept publications ont été mises en lignes.

Bus propres - 6 ^{èmes} Journées - Lille 24 septembre 2007	Publication téléchargeable
Bus propres - 6 ^{èmes} Journées - Lille 25 septembre 2007	Publication téléchargeable
Optibus 2	Cédérom
A.C.V. des modes de valorisation énergétique du biogaz issu de méthanisation de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectée sélectivement en France LCA of different uses of biogas from anaerobic digestion of separately collected biodegradable waste in France	Publication téléchargeable
Véhicules particuliers en France - Edition 2007	Publication téléchargeable
Filières technologiques pour autocars : premières évaluations	Publication téléchargeable
Energy and GhG balances of biofuels and conventional fuels	Publication téléchargeable





2

Efficacité énergétique industrie et agriculture

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : améliorer l'efficacité énergétique dans les process industriels et agricoles				
Consommation énergétique de l'industrie et de l'agriculture	Industrie manufacturière 37 Mtep Agriculture 3 Mtep (OE 2006)	-	-	●
Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre du secteur transport	Industrie manufacturière 132,5 Mt CO ₂ e Agriculture 170,8 Mt CO ₂ e (CITEPA 2006)	-	-	●
→ ACTION PRIORITAIRE : améliorer les performances des installations industrielles et agricoles moyennement intensives en énergie				
Nombre d'établissements de moins de 250 salariés mobilisés (aide à la décision + chargés de mission énergie)	1 205 aides à la décision (280 aides à la décision ADEME + 925 aides à la décision par les 49 chargés de mission financés)	900	3 800	●
→ ACTION : favoriser l'émergence d'innovations significatives dans les procédés industriels et les nouvelles technologies de l'énergie				
Bilan du Club CO ₂	Membres : 22 Réunions : 4 Colloques : 2 Bilan financier : 55 000 €			●
Engagement des entreprises françaises dans plusieurs projets de démonstrateurs européens (capture et stockage du CO ₂)	5			●
Publication de résultats sur le stockage électrochimique et l'utilisation du vecteur hydrogène et sur l'efficacité énergétique des process	5	-	-	●
→ ACTION PRIORITAIRE : appuyer les pouvoirs publics, notamment en évaluant les performances des différentes technologies				
Publication de résultats sur les performances en utilisation réelle	BREFS avec implication ADEME : 12	5		●
Indicateur LOLF (pg 174) : Nombre de ktep /an économisées grâce aux programmes de l'ADEME relatifs à l'URE dans les différents secteurs, rapporté au coût de ces programmes	2,08 ²⁵	2,66	2,80	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 7,3 M€

Bilan

L'industrie manufacturière représente 25 % de l'énergie consommée en France et 20 % des émissions de gaz à effet de serre. La part de l'industrie a tendance

à diminuer, du fait de la croissance plus élevée dans les secteurs du bâtiment et du transport.

La réduction de la part de l'industrie dans le bilan énergétique national s'explique par un rythme annuel

²⁵ Une révision du mode de calcul de cet indicateur a été proposée, la chute de l'indicateur en 2007 étant un artefact induit par un changement de nomenclature budgétaire. La valeur 2007 serait alors de 6,41, pour une valeur cible 2010 de 5,32. Cf. commentaire dans le texte.

de réduction de l'intensité énergétique de l'ordre de 1,5 %. C'est un assez bon chiffre à porter jusqu'à 2 % pour atteindre l'objectif du « triple 20 » (+ 20 % d'énergie renouvelable, - 20 % d'émissions de GES, - 20 % de consommation d'énergie).

L'agriculture représente une part nettement inférieure dans le bilan énergétique, mais les activités agricoles sont particulièrement sensibles à ces questions. C'est la raison pour laquelle l'ADEME a poursuivi en 2007 son soutien aux technologies sobres pour les serres et les bâtiments d'élevage.

Les émissions de CO₂ de l'industrie sont satisfaisantes au regard des objectifs du PNAQ1 (Programme national d'allocation des quotas). Le PNAQ2 décidé en 2007 alloue des quotas plus restreints qui obligeront l'industrie à un effort de décarbonisation accru.

→ Améliorer les performances des installations industrielles et agricoles moyennement intensives en énergie

L'ADEME a contribué à ces efforts en participant aux diagnostics énergétiques de 1 205 établissements en 2007, et à la mise en place d'une cinquantaine de chargés de mission auprès des chambres consulaires. C'est d'ores et déjà un bon résultat, et nous attendons une forte croissance de ce second type d'action en 2008. Il faut souligner le soutien de l'ADEME à la formation des chargés de mission énergie.

→ Favoriser l'émergence d'innovations significatives dans les procédés industriels et les nouvelles technologies de l'énergie

Les activités d'animation de l'ADEME dans le nouveau domaine de la capture et du stockage du CO₂ ont connu un vif succès, avec les 22 membres du club CO₂ qui s'est réuni 4 fois, et le soutien à 2 colloques majeurs. Par ailleurs, 5 entreprises françaises sont désormais impliquées dans des projets concrets. L'ADEME a ainsi confirmé son rôle d'animation essentiel pour cette contribution indispensable à l'atteinte du facteur 4.

L'ADEME joue également un rôle croissant d'animation dans le domaine de l'hydrogène. En 2007, un projet de "plateforme hydrogène" a été lancé. Ce projet prometteur devrait aboutir au premier semestre de l'année 2008.

L'ADEME soutient par ailleurs des projets de recherche et développement sur les piles à combustibles (3 nouveaux projets en 2007 sur les technologies basse et haute température), qui

complètent les sujets de capture et stockage du CO₂ et de réseau hydrogène pour proposer une vision énergétique à long terme.

→ Appuyer les pouvoirs publics, notamment en évaluant les performances des différentes technologies

L'appui aux pouvoirs publics a porté sur les discussions sectorielles sur les nouveaux entrants dans le PNAQ2 (Plan national d'allocation des quotas de CO₂). Il a aussi porté sur les aspects "énergie" des meilleures techniques disponibles répertoriées dans les BREFs de la directive européenne IPPC.

L'ADEME est intervenue non seulement en aval de ces réglementations désormais applicables depuis le 30 octobre 2007 à toutes les industries visées, mais également pour aider un pays tiers à intégrer cet acquis communautaire (jumelage avec la Roumanie). Cette projection internationale et appliquée a vocation à se poursuivre au-delà de 2007.

Au cours de l'année 2007, 20 projets de R&D portant sur les aspects Energie de l'industrie ont été cofinancés. A cela, s'ajoute 4 projets ayant trait à l'efficacité énergétique des procédés agricoles.

Il faut également souligner le financement de 17 sujets de thèses dans le même périmètre thématique. Fin 2007, 55 thèses étaient ainsi en cours dans ce domaine.

En ce qui concerne l'indicateur relatif à l'efficacité des programmes de l'ADEME relatifs à l'URE, la mise en place du Contrat d'objectifs 2007-2010 en lieu et place du Contrat de plan 2000-2006 a substantiellement modifié le périmètre des actions considérées, rendant le mode de calcul de l'indicateur peu opérationnel. Les budgets consacrés à l'efficacité énergétique ont intégré des actions auparavant comptabilisées dans les actions transversales (campagnes de communication, formations, actions territoriales énergétiques combinant efficacité énergétique et énergies renouvelables...), sans pour autant déclencher des gains en énergie économisée immédiatement comptabilisables par l'Agence dans son système d'information. Cet état de fait dégrade mécaniquement l'indicateur, alors que le nombre de ktep économisées passe dans le même temps de 81,8 à 95,7 entre 2006 et 2007. Un nouveau mode de calcul de l'indicateur a été proposé, montrant en 2007 une valeur très positive (6,41 tep/k€) par rapport à la valeur cible 2010 recalculée (5,32 tep/k€). L'année 2007 a en effet vu la réalisation d'opérations groupées en efficacité énergétique dans le bâtiment mobilisant peu de budget pour des économies de tep escomptées importantes.





2

Energies et matières premières renouvelables - chaleur

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : mettre en œuvre un programme "chaleur renouvelable " ambitieux				
Evolution des parcs (et de leur contribution énergétique) Solaire thermique	Surface totale solaire thermique, y compris DOM : + 74 000 m ² (+ 29 % par rapport à 2006)	-	-	
Bois-énergie	Contribution énergétique : + 7,3 ktep Consommation biomasse énergie collectif / industriel : + 81 ktep (+ 26 % par rapport à 2006)			
Pompes à chaleur performantes	105 000 dont 25 400 géothermales (+ 60 % par rapport à 2006)			
→ ACTION : augmenter la production de chaleur solaire dans les bâtiments collectifs et tertiaires				
Indicateur LOLF (pg 174) : surface cumulée de capteurs solaires installés (m ²)	120 000	97 000	290 000	21 % ●
Indicateur LOLF (pg 211) : coût du CO ₂ évité par le solaire thermique aidé par l'ADEME ²⁶ , en métropole et DOM-TOM (en €/t CO ₂) et coût par tep	149 €/t CO ₂ 334 €/tep	245	200	●
→ ACTION : augmenter la production de chaleur issue du bois-énergie au travers des programmes aidés par l'ADEME				
Coût du CO ₂ évité par le bois-énergie (en €/t CO ₂) et coût par tep	4,2	4,5	3,6	●
Indicateur LOLF (pg 174) : contribution énergétique cumulée du bois-énergie en tep/an	398 000	365 000	590 000	34 % ●
→ ACTION : soutenir le développement de nouveaux projets en géothermie profonde et intermédiaire				
Coût du CO ₂ évité dans les programmes géothermie aidés par l'ADEME et coût par tep	Non représentatif	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : contribuer à la qualité et à la performance des filières EnR thermiques et à la diffusion des équipements individuels à grande échelle				
Taux de pénétration des équipements de production de chaleur renouvelable aux performances certifiées	81 % ²⁷	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 44,2 M€

²⁶ Aide ADEME et aides des partenaires (Conseils régionaux, Conseils généraux...).

²⁷ Appareils bois domestiques labellisés "flamme verte" vendus en 2006.

→ Augmenter la production de chaleur solaire dans les bâtiments collectifs et tertiaires

Pour les applications du solaire thermique bénéficiant de soutiens financiers publics (chauffe-eau solaires individuels, systèmes solaires combinés, eau chaude solaire dans le collectif), ENERPLAN (association professionnelle de l'énergie solaire) a estimé le marché global 2007 (métropole et DOM) à 330 000 m², sur la base des chiffres fournis par leurs adhérents sur le premier semestre 2007. Les surfaces se décomposent pour la métropole en 180 000 m² de chauffe-eau solaires (39 000 CESI), 50 000 m² de systèmes solaires combinés (5 000 SSC) et 30 000 m² en solaire collectif. Pour les DOM, l'estimation est d'environ 70 000 m².

Les chiffres issus des campagnes de mesures sur les systèmes individuels et des études sur le collectif permettent d'estimer la contribution énergétique du parc installé sur l'année 2007 à 85 000 MWh répartis entre :

CESI : 54 000 MWh (sur la base de 300 kWh/m²/an),
 SSC : 17 500 MWh (sur la base de 350 kWh/m²/an),
 ECS collectif : 13 500 MWh (sur la base de 450 kWh/m²/an).

La surface cumulée de solaire thermique s'élève à plus de 120 000 m² pour les systèmes collectifs et tertiaires aidés par l'ADEME, en tenant compte des dossiers aidés en 2007. C'est une augmentation d'environ 40 000 m² par rapport à l'année 2006. Les chiffres de vente estimés par ENERPLAN pour l'année 2007 sont relativement proches, à 35 000 m², un décalage dans le temps pouvant intervenir entre le déclenchement de l'aide ADEME (signature du contrat) et la vente de l'équipement.

Le marché métropolitain, d'après les indications ENERPLAN, a connu en 2007 "une progression entre 15 à 20 % sur l'ensemble des applications, avec une légère croissance du marché CESI, une stagnation, voire un recul du marché SSC, et une nette progression du collectif (+ 50 %)". Par comparaison, le marché allemand a enregistré un recul de 30 % en 2007 alors que le marché autrichien stagnait.

Si l'on compare par rapport aux chiffres de croissance des années précédentes, c'est incontestablement un ralentissement pour ce qui concerne l'année 2007. Mais il faut se rappeler que les taux de croissance de la filière sont importants (supérieurs ou égaux à

50 %) depuis déjà 2 ou 3 ans, notamment avec l'entrée en vigueur du crédit d'impôt en 2005 pour les CESI (Chauffe-eau solaires individuels) et SSC (systèmes solaires combinés). Ce ralentissement sur une année, après quelques années de forte croissance, n'apparaît pas en soi surprenant et peut être comparé à ce que l'on peut observer sur d'autres filières industrielles.

Les opérateurs du marché avancent plusieurs raisons, parmi lesquelles : un hiver très doux qui n'a pas incité au changement d'appareil de chauffage et un été maussade qui n'a pas incité au réflexe "solaire" ; le marché du neuf comme relais de croissance qui n'a pas encore réellement démarré (sauf pour le collectif) ; la compétition entre différents arbitrages (voire prescriptions) au niveau des applications (pompes à chaleur, CESI, photovoltaïque... ou renforcement de l'isolation / changement de fenêtre) avec une enveloppe de dépenses non extensible ; un prix du marché au client final en forte croissance (sur le domestique) alors que le poids économique de l'ECS est perçu comme faible ; un manque de communication institutionnelle spécifique sur le solaire thermique...

Une partie de ces raisons peut en effet être retenue. La responsabilité de certaines portent d'ailleurs directement sur les opérateurs eux-mêmes : coût élevé des produits pour le client final, compétition entre différents arbitrages au niveau des applications (les grands chauffagistes ayant une panoplie de systèmes EnR à leur catalogue par exemple).

Avec la fin du Plan Soleil en 2006, l'ADEME n'a pas relancé d'actions spécifiques de communication sur le solaire thermique comme les années précédentes ; les messages sur le solaire thermique ne sont apparus que dans des campagnes plus larges comme "Faisons vite, ça chauffe". En parallèle, le relais par les opérateurs du marché se fait encore attendre.

Au-delà des raisons évoquées ci-dessus, on peut également considérer qu'après les 6 années de sensibilisation du Plan Soleil, la tranche des consommateurs les plus faciles à capter a été couverte. Pour attirer une autre catégorie, il sera nécessaire de jouer sur d'autres ressorts, y compris pour les opérateurs qui semblent esquisser cet aspect pour l'instant. Ainsi, une nouvelle catégorie de clients doit peut-être être abordée, pour lesquels le besoin d'affichage de performances globales des systèmes serait davantage nécessaire. Ceci va dans le sens de notre action ces dernières années et justifie de continuer à s'y impliquer.





L'objectif 2010 mentionné dans la loi POPE est d'installer (par an et à l'horizon 2010) l'équivalent de 200 000 chauffe-eau solaires et 50 000 toits solaires, ce qui représenterait une surface supérieure au million de m² par an. Fin 2007, la situation était donc à 33 % de cet objectif 2010. Celui-ci a certainement été inspiré en partie par les actions de sensibilisation menées par les acteurs de la filière. Dans sa note prospective d'octobre 2007, ENERPLAN reconnaissait que "ce ralentissement hypothéquait sérieusement l'atteinte de cet objectif 2010", même s'ils le considéraient comme atteignable en 2011 ou 2012. Pour notre part, l'objectif 2010 apparaissait effectivement ambitieux avec un gain de 700 000 m² sur le rythme d'installation des capteurs en 4 ans, supposant déjà un changement de rythme, y compris pour les acteurs de la filière, par rapport à la situation actuelle. Il s'accompagne maintenant d'un objectif qualitatif puisque les installations solaires mises en place devront voir leur niveau de production moyen s'accroître afin que la part d'énergie produite augmente et contribue significativement à l'atteinte des 15 Mtep pour la chaleur renouvelable en 2010 évoquées dans la loi POPE. Ceci justifie donc pleinement nos actions de soutien à la recherche afin d'optimiser les systèmes solaires thermiques commercialisés, en développant des systèmes plus performants adaptés aux besoins en évolution, moins coûteux, mais également nos actions d'accompagnement comme l'édition de guides techniques (ex : guide ECS solaire collectif, production ECS), le développement de modules de formation pour les bureaux d'étude, le soutien à l'encadrement de la qualité des produits et la mise en œuvre,....

Les estimations ENERPLAN indiquaient une légère progression du marché du solaire collectif pour le parc supplémentaire installé. Comparé à 2006, la répartition en nombre des installations par classe de surface fait encore apparaître une très large majorité d'installations avec une surface de capteurs inférieure ou égale à 50 m² (77,5 % contre presque 82 % en 2006, mais les chiffres 2006 concernaient seulement la métropole). Parmi celles-ci, un certain nombre d'installations sont encore réalisées dans des gymnases, des vestiaires de stades municipaux, cuisines de groupe scolaire, établissements scolaires. A partir de 2008, la mise en place

du nouveau système d'aides ADEME comportant notamment des critères économiques (viabilité de l'opération) et techniques (niveau de production énergétique), pourrait faire progressivement disparaître une partie de celles-ci. On relève également un élargissement des secteurs d'activité du tertiaire concernés par l'implantation d'installations solaires thermiques. Aux hôtels, gîtes et campings, toujours majoritaires, viennent s'ajouter salons de coiffure, cabinets de kinésithérapie, boulangeries-pâtisseries, artisanat, supermarchés. Quelques opérations sont également réalisées dans des secteurs récurrents pour l'agriculture et l'industrie : salles de traite, stations de lavage de voitures, laiteries, fromageries, élevages bovins.

Les coûts observés restent stables si l'on prend en compte l'assiette (967 à 976 euro/m² de capteur), mais ont tendance à augmenter en s'appuyant sur le coût de l'opération comme les années précédentes (1 110 euro/m² de capteur contre 940 l'an dernier). Cela corrobore les observations faites ponctuellement dans certaines régions en 2007. Malgré l'arrivée de certaines opérations de grande ampleur comme en Alsace ou en Île-de-France, les coûts restent élevés. L'entrée en vigueur du nouveau système d'aides devrait engendrer en 2008 une évolution sur ce point.

→ Augmenter la production de chaleur issue du bois-énergie au travers des programmes aidés par l'ADEME

Dans le secteur collectif et industriel, 546 chaufferies ont été aidées par l'ADEME en 2007, représentant au total une puissance de 232 MW pour une consommation de 81 ktep. Les aides ADEME sur ces installations se sont élevées à 17 M€. Le plus grand nombre d'entre elles (482) sont des unités du domaine collectif ou tertiaire, représentant la moitié de la consommation (42 ktep) et une puissance de 147 MW.

Les chaufferies industrielles sont beaucoup moins nombreuses (64 unités), pour une puissance totale de 85 MW et 39 ktep.

Le résultat total en tep consommées est supérieur de 25 % à l'objectif annuel fixé.

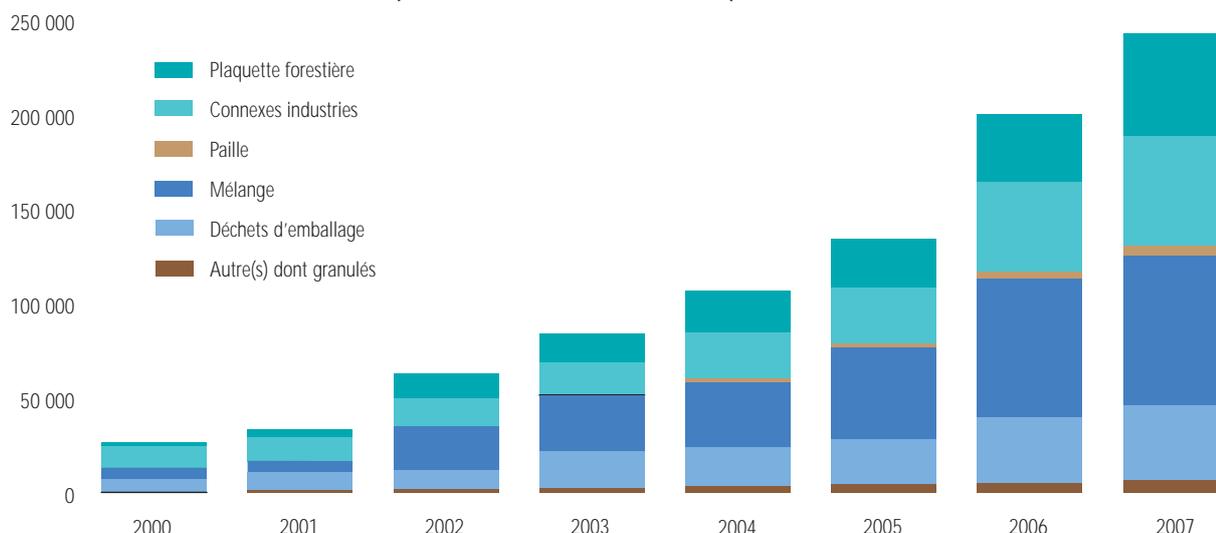
Répartition par gamme de puissance	< 300 kW	300 kW à 1 MW	> 1 MW
Nombre d'installations	81 %	12 %	7 %
Consommation de bois en tep	10 %	10 %	80 %
Part des aides à l'investissement ADEME	36 %	29 %	35 %

L'année 2007 présente donc un bilan très positif grâce à l'émergence d'unités industrielles de taille importante dans le secteur laitier (Basse-Normandie et Nord-Pas-de-Calais), qui contribue pour 25 000 tep bois (30 % de la consommation totale 2007).

Quelques régions se distinguent avec une contribution annuelle supérieure à 5 000 tep : Basse-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Rhône-Alpes et Aquitaine.

La plaquette forestière est un combustible de plus en plus utilisé dans les projets avec 43 % de la consommation biomasse en 2007.

Evolution des prévisions de consommation en tep cumulés sur la période 2000-2007 pour les chaufferies collectives aidées par l'ADEME



L'indicateur concernant les aides au bois-énergie en € par tonne de CO₂ évitée a été revu. L'objectif d'une diminution de 25 % du coût de la tonne de CO₂ évitée sur les quatre ans du Contrat d'objectifs a été conservé. Le mode de calcul initial mettait en relation l'ensemble du budget consacré par l'ADEME au programme Bois-énergie avec la quantité de CO₂ évitée par les seules chaufferies bois

collectives et tertiaires. La durée de vie des investissements initialement estimée à 15 ans, a été réévaluée à 20 ans. Le mode de calcul de l'indicateur met plus précisément en regard les aides de l'ADEME aux chaufferies bois avec le CO₂ économisé. Dans un cas comme dans l'autre, la valeur 2007 dépasse l'objectif fixé pour l'année.

	2000-2006 (estimations à mi-2005)	2000-2006 (réalisé)	2007	2008	2009	2010
Budget ADEME bois énergie (en k€)	117 000	125 100	19 900			
Aides ADEME à l'investissement chaufferies bois (en M€)		76 900	17 000			
ktep économisées	300	317	81			
ktCO ₂ évitées sur 15 ans	11 250	11 888	3 038			
ktCO ₂ évitées sur 20 ans	15 000	15 850	4 060			
Objectif initial de l'aide en € / tCO ₂			9,8	9,1	8,5	7,8
Résultat initial	10,4	10,5	6,5			
Objectif recalculé de l'aide en € / tCO ₂			4,5	4,2	3,9	3,6
Résultat recalculé		4,9	4,2			





2

→ Soutenir le développement de nouveaux projets en géothermie profonde et intermédiaire

Le développement de nouveaux projets en géothermie profonde et intermédiaire repose notamment sur l'existence d'un système d'aides sur les énergies renouvelables intégrant des aides pour la géothermie. Ce n'est pas le cas du système en vigueur qui bien que revisité en 2007 pour intégrer cette filière, n'a pas encore pu être mis en oeuvre. Une opération d'envergure a cependant pu être aidée : la réhabilitation du doublet géothermique d'Orly, pour une production géothermale annuelle de 45 600 MWh (soit environ 3 900 tep).

L'année 2007 a été consacrée à préparer les dispositions qui permettront le développement de nouveaux projets (élaboration d'un dispositif d'aides financières pour la géothermie, réalisation de guides pour le montage de projet de géothermie profonde et de géothermie intermédiaire à l'attention des maîtres d'ouvrage, lancement d'une formation sur le montage de projets de géothermie intermédiaire, information des conseils régionaux sur le mécanisme de couverture des risques géothermiques en vue d'associer les régions au dispositif, ...).

Pour accompagner le développement de nouveaux projets de géothermie, l'ADEME a procédé au réaménagement du dispositif de couverture des risques géothermiques. Ce dispositif permet de couvrir, lors de la phase forage d'un projet, les risques de ne pas obtenir une ressource géothermale suffisante pour mener à bien le projet envisagé (garantie court terme) et, en phase d'exploitation, de couvrir l'installation réalisée contre tout dommage lié au fluide géothermal exploité (garantie long terme). Ce dispositif est assis sur l'existence d'un fonds de garantie doté par l'ADEME et géré par la SAF Environnement - une filiale de la Caisse des dépôts et Consignations.

→ Contribuer à la qualité et à la performance des filières EnR thermiques et à la diffusion des équipements individuels à grande échelle

Les premières estimations du marché 2007 réalisées par Observ'ER font état d'un coup d'arrêt dans l'augmentation des ventes des appareils domestiques de chauffage au bois, après deux années de forte augmentation en 2005 (+ 26 %) et 2006 (+ 29 %). Le total des ventes avait atteint près de 530 000 unités en 2006, alors qu'il atteindrait environ 450 000 unités en 2007. Tous les segments seraient concernés par le recul, mais c'est celui des chaudières qui serait le plus touché (- 30 %). En volume, ce sont

les inserts et foyers qui constituent toujours le plus gros des ventes (230 000 appareils, soit plus de la moitié des ventes), mais la part des poêles sur le marché augmente (42 % en 2007). Ces derniers avaient connu une croissance de + 62 % en 2006.

Entre 2005 et 2006, la part totale des ventes labellisées Flamme Verte avait augmenté, passant de 76 % à 81 %, portée par le segment des poêles, dont 89 % des ventes étaient labellisées en 2006.

Le marché reste très majoritairement franco-français, bien que la part des importations, prédominantes sur le marché de niche des appareils fonctionnant avec des technologies récentes utilisant les granulés ou les plaquettes de bois ait augmenté d'un peu plus de 4 points (passant de 10 % en 2005 à 14 % en 2006). La part des importations est également importante pour les poêles contemporains et les poêles massiques - technologies plus classiques pour lesquelles la demande a dépassé l'offre en 2006.

Les grossistes-installateurs multimarques étaient, en 2006, le canal de distribution le plus utilisé (44 % des ventes) loin devant les grandes surfaces de bricolage (33 %), de par le fait que les premiers proposent une offre diversifiée doublée d'une expertise, et que l'achat en grande surface de bricolage ne permette pas toujours de bénéficier du crédit d'impôt.

Dans le domaine des **pompes à chaleur**, plusieurs initiatives ont été lancées en 2007 avec l'appui de l'ADEME pour développer à la fois la qualité des produits et celle de leur installation. C'est ainsi qu'ont été mis en oeuvre par l'AFPAC un référentiel de qualification (NF PAC) pour les pompes à chaleur et une charte qualité (QualiPAC) destinée aux installateurs (l'objectif étant à l'horizon 2010 de disposer de 800 à 1 000 entreprises adhérentes à QualiPAC).

Parallèlement, le dispositif mis en place conjointement par l'ADEME, le BRGM et EDF pour fidéliser une offre professionnelle de qualité apte à installer des sondes géothermiques (charte Qualiforage) a été renforcé (une liste de foreurs satisfaisant aux critères de qualité demandés par la charte est disponible sur le site de l'ADEME et du BRGM, www.geothermie-perspectives.fr).

Enfin, l'ADEME a développé en 2007 un module de formation de deux jours pour le réseau des EIE consacré spécifiquement aux pompes à chaleur leur permettant ainsi d'être mieux armés pour conseiller le grand public.

Energies et matières premières renouvelables - bioénergies et bioproduits

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : favoriser l'utilisation et le développement des bio-ressources				
Consommation annuelle des différents biocarburants	Esters d'huiles: 631 800 t ; 568 600 tep* Ethanol: 234 000 t ; 149 800 tep*	-	-	
→ ACTION : favoriser la diffusion des bioproduits et des biocarburants performants (énergie - environnement) auprès des utilisateurs				
Nombre d'opérations favorisant l'utilisation de biocarburants à des taux élevés (E85 ou D30) ou de bioproduits	2	2	10	20 % ●
Nombre d'actions d'évaluation économique et environnementale des biocarburants	1	-	3	30 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : favoriser la faisabilité technique et économique de nouveaux carburants et matières premières				
Nombre de nouveaux procédés technologiques et bioproduits issus du programme bioproduits/bioénergie	19	-	-	
Présence des équipementiers français sur les filières de transformation de biomasse ligno-cellulosique	-	-	-	
Nombre d'actions de recherche visant à améliorer la connaissance de l'évaluation économique et environnementale des bioproduits	2	-	4	50 % ●

* source Douanes. Valeurs 2006. Les valeurs 2007 seront connues en juin 2008.

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 2,9 M€

Bilan

→ Favoriser la diffusion des bioproduits et des biocarburants performants (énergie-environnement) auprès des utilisateurs

Opérations favorisant la diffusion des bioproduits et des biocarburants performants

Deux types d'actions ont été menés. Dans le cas des biocarburants, des opérations de démonstration sont lancées par le conseil général de la Marne et la ville de Paris pour développer la filière superéthanol E 85 (carburant composé à 85 % d'éthanol et 15 % d'essence SP 95). Par ailleurs, une nouvelle étude a démarré sur la méthodologie à appliquer pour établir le référentiel des bilans "énergie, gaz à effet de serre et polluants locaux" des biocarburants de première génération. Il s'agit notamment de rapprocher les points de vue sur les divergences et les convergences entre les principales études reconnues

concernant les ACV sur les biocarburants. Enfin, un colloque national intitulé "Bioproduits/bioénergies. Panorama et perspectives" a permis de faire le point sur les résultats de la politique volontariste de la France et de l'UE de promotion des énergies et matières premières renouvelables. Ce colloque organisé sur 2 journées a rassemblé plus de 400 personnes la première journée et près de 300 personnes le deuxième jour.

Actions visant à améliorer la connaissance de l'évaluation économique et environnementale des bioproduits

Parmi ces actions, on peut citer l'étude du "marché actuel des bioproduits et biocarburants et évolution prévisible à échéance 2015-2030". Cette étude a permis d'une part de caractériser le marché actuel des bioproduits énergétiques et industriels en France dans un contexte européen pour donner une vision globale du marché en prenant en compte des





2

paramètres de contexte économique, de politique agricole et forestière, de substitution des matières fossiles et d'évolution des technologies, et d'autre part d'identifier et analyser les perspectives d'évolution de ces marchés.

Une autre étude a porté sur "l'évaluation des besoins en labellisation et étiquetage de produits incorporant des matières d'origine renouvelable et comparaison des méthodes existantes", ceci dans l'optique de la promotion des bioproduits et biomatériaux. Cette étude donne des pistes en ce qui concerne les systèmes d'étiquetage et de labellisation existants pouvant être utilisés avantageusement pour les bioproduits.

→ **Mettre en œuvre des campagnes de communication de grande ampleur pour contribuer à l'évolution des mentalités, des comportements et des actes d'achat**

Animation et accompagnement des travaux de R&D

En 2007, l'ADEME a soutenu 19 projets de R&D dans le cadre du programme AGRICE (Bioproduits/Bioénergies) totalisant 11 M€. Le montant des aides s'est élevé à près de 2,4 M€ soit 21,5 % du coût global des projets. Le secteur de la chimie (biomolécules et biomatériaux) représente 84 % des projets (16 projets) et les biocarburants (3 projets) plus que 16 %, l'essentiel des projets de ce secteur étant orienté vers le PNRB (Programme National de Recherche sur les Bioénergies) dédié aux recherches

sur les biocarburants de seconde génération. La majeure partie des projets retenus (53 %) porte sur les biomatériaux qui sont en forte augmentation, et principalement sur des applications conduisant à une réduction : des impacts environnementaux des déchets (biodégradabilité), de l'énergie des productions consommées ou encore du poids des pièces fabriquées (composites à base de fibres végétales pour des applications pièces injectées, garniture intérieure ou structure pour l'automobile, les pièces techniques pour l'électroménager, le mobilier de jardin, etc). Les projets initiés sur les biomolécules couvrent des applications variées comme la formulation de molécules destinées à la protection contre la contamination des matériaux en contact avec les produits alimentaires, le développement de colles issues de ressources renouvelables et à faible impact sur la santé et l'environnement ou la valorisation du carbonate de glycérol pour le traitement du bois, etc.

En ce qui concerne les projets sur les biocarburants, ceux retenus ont pour objectif le développement de tests applicatifs pour, d'une part, évaluer soit les émissions à l'échappement lors de démarrage à froid de véhicules flexibles utilisant du superéthanol, ceci en lien avec la normalisation, soit l'impact d'additifs pour diesel comme le diethyl succinate (DES) dérivé de co-produits de l'agro-industrie sur les émissions des véhicules et d'autre part, évaluer le comportement des technologies des véhicules particuliers EURO4 et EURO5 lors de l'utilisation de biocarburants à plus forte teneur en Biodiesel (B10 et B30) et proposer les axes de progrès.

Energies et matières premières renouvelables - électricité

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : augmenter le rythme de développement de l'électricité renouvelable				
Evolution des parcs électricité renouvelable (et de leur contribution électrique)				
Eolien	2 454 MW	-	-	
Hydraulique	Non disponible ²⁸			
Biomasse	Non disponible			
Biogaz	503 GWh ²⁹			
Solaire photovoltaïque	78 MW			
Géothermie	15 MW			
→ ACTION PRIORITAIRE : favoriser les démarches territoriales d'organisation des EnR (éolien, hydroélectricité, géothermie, biomasse et méthanisation)				
Nombre de démarches locales d'intégration programmatique des EnR électriques et capacité de production prévisionnelle attachée à ces démarches	82 ZDE	↗	↗	
→ ACTION PRIORITAIRE : favoriser la faisabilité technique et économique du photovoltaïque intégré au bâtiment				
Nombre de composants "photovoltaïque intégré au bâti" faisant l'objet d'une certification bâtiment	1 (en cours)	↗	↗	
→ ACTION : valoriser les acquis technologiques du pilote scientifique de géothermie très profonde à un domaine plus large				
Mise en place d'un nouveau programme de démonstration de géothermie très profonde impliquant les grands acteurs français de l'énergie et de la recherche géologique	Elaboration du programme	-	-	
→ ACTION : animer la recherche sur la gestion des productions décentralisées d'énergie				
Constitution d'un réseau d'acteurs (publics et industriels dont au moins un groupe français sur le stockage électrochimique) sur ce thème et identification des thématiques et des objectifs-clés	Démarrage du programme fin 2007	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 14,9 M€

Bilan

→ Favoriser les démarches territoriales d'organisation des EnR (éolien, hydroélectricité, géothermie, biomasse et méthanisation)

Le parc éolien français s'est fortement développé au cours de l'année 2007. Avec une croissance de 56,6 % par rapport au parc opérationnel en fin 2006 (1,6 GW), il est aujourd'hui le huitième parc mondial et le cinquième parc européen derrière l'Allemagne (22,2 GW), l'Espagne (15,1 GW), le Danemark (3,1 GW) et l'Italie (2,72 GW).

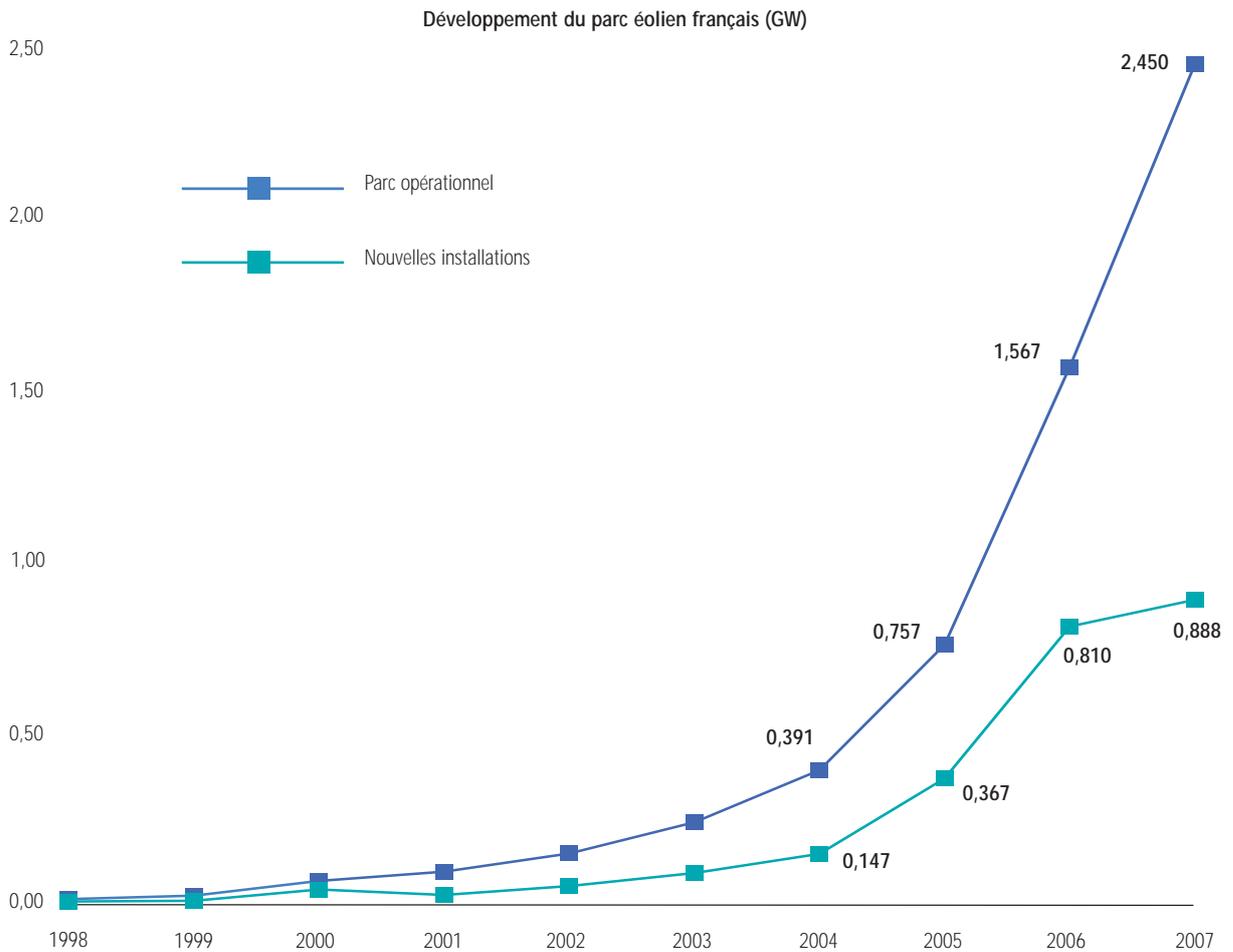
Le parc opérationnel français (métropole + DOM) représente 2,5 GW soit 2,6 % du parc mondial (94,1 GW) et 4,3 % du parc de l'Union Européenne (56,5 GW). Ceci représente 39 W installés par habitant (contre 574 au Danemark et 114 en moyenne pour les 27 Etats membres de l'UE). Environ 2 000 éoliennes sont en activité, dont 1 300 en métropole. La production de l'année 2007 s'est élevée à environ 4,3 TWh, couvrant environ 1,2 % de la consommation intérieure d'électricité.

L'évolution du parc éolien français pendant les 10 dernières années est représentée sur le graphique ci-après.



²⁸ Les chiffres petite hydroélectricité sont disponibles chaque année au mois de septembre.

²⁹ Valeur 2006.



→ Favoriser la faisabilité technique et économique du photovoltaïque intégré au bâtiment

La puissance totale des systèmes photovoltaïques raccordés au réseau installés en France durant l'année 2007 est estimée à environ 35 MW (voir figure ci-après) soit une croissance de 144 % du volume des installations par rapport à l'année précédente. Ces données devront être cependant confirmées courant avril 2008 par les enquêtes que mène l'ADEME et les chiffres des raccordements au réseau communiqués par EDF.

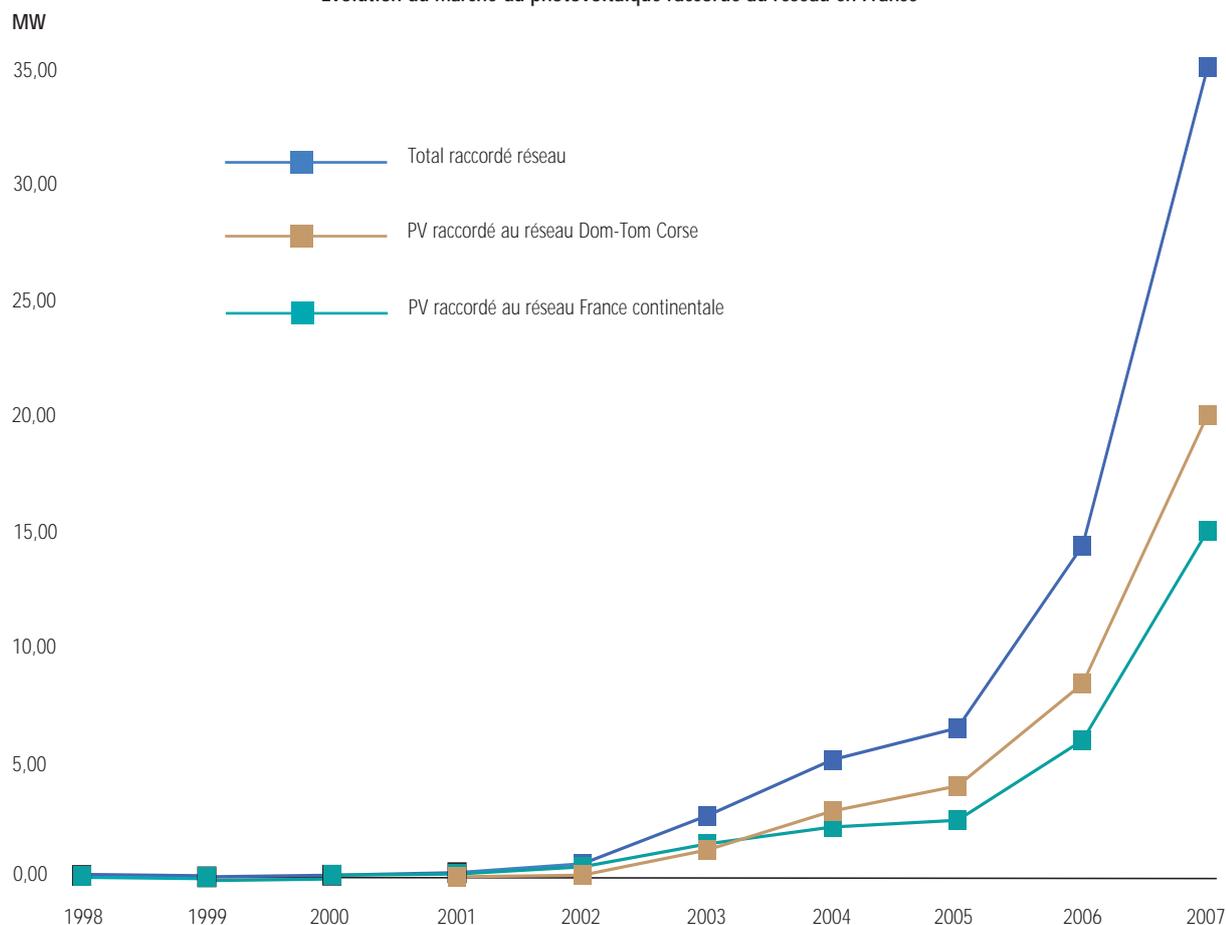
La capacité photovoltaïque opérationnelle en France en fin 2007 est estimée à 78 MW, ce qui représente la production annuelle de 78 GWh d'énergie électrique. Selon l'étude basée sur un questionnaire envoyé aux installateurs français, les composants de constructions photovoltaïques représentaient plus de 80 % du marché en France continentale en 2007, principalement dans le secteur résidentiel. Dans les DOM, où le tarif de base est plus élevé, ce sont au contraire les installations sur de grandes surfaces de toiture qui représentent

la majorité du marché. De nombreux projets de centrales PV (entre 1 MW et 15 MW) sont en cours de finalisation dans ces départements et devraient voir le jour en 2008.

Les conseils régionaux ont lancé des appels à projets exemplaires (intégration du photovoltaïque au bâtiment, performance énergétique du bâtiment et aspect démonstratif). L'ensemble de ces installations lauréates représente environ 4 MW. Un projet de 216 kW a notamment été réalisé sur le stade Geoffroy Guichard de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 de football). Ce stade a accueilli trois matchs de la Coupe du monde de rugby et l'opération a eu un retentissement national.

Le produit utilisé "Arsolar" est un acier photovoltaïque développé conjointement par les sociétés Arcelor Mittal et Tenesol grâce à une convention de développement technologique financée par l'ADEME. La première demande d'avis technique pour un projet photovoltaïque a été déposée au GS 21 du CSTB en 2007 et devrait aboutir avant fin mars 2008.

Evolution du marché du photovoltaïque raccordé au réseau en France

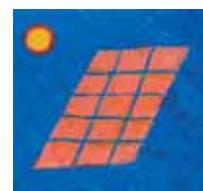


→ **Etendre les acquis technologiques du pilote scientifique de géothermie très profonde à un domaine plus large**

Le programme européen de géothermie profonde de Soultz a connu un retard de 18 mois - avec une fin du projet dans sa configuration actuelle arrêtée au mois de septembre 2008 - qui n'a pas permis d'enclencher un programme permettant de valoriser les acquis.

→ **Animer la recherche sur la gestion des productions décentralisées d'énergie**

Le programme national de recherche sur l'insertion des énergies renouvelables électriques dans les réseaux électriques et le stockage d'énergie a vu le jour en 2007. L'année a donc été consacrée au développement du programme en termes de définition des objectifs, des projets et de fédération des acteurs industriels et institutionnels. L'année 2008 devrait voir débuter des projets et les premiers résultats du programme.



2.3. Air et bruit

Le fil conducteur de l'action de l'ADEME dans le contexte spécifique actuel, très marqué par l'engagement de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, est de veiller à ce que cet objectif soit rempli sans remettre en cause les perspectives d'amélioration de la qualité de l'air ambiant. Elle a en particulier été porteuse de cette préoccupation dans le cadre du Grenelle Environnement, notamment dans les différents groupes de travail opérationnels concernés (COMOP) mis en place.

Par rapport aux années précédentes, les actions de l'Agence dans le domaine de l'air ont été dominées par l'anticipation de nouvelles directives en matière d'espèces polluantes à surveiller, par la problématique de la maîtrise de la pollution qui pourrait être due au développement du bois-énergie et la poursuite de l'acquisition des connaissances en matière de pollution à l'intérieur des locaux. Par ailleurs, le programme de recherche PRIMEQUAL a fait l'objet en 2007 d'une évaluation qui insiste sur le renforcement du caractère applicatif du programme.

Dans le domaine des sources fixes industrielles, un important travail sur les BREFs (« best references » ou meilleures technologies disponibles) s'est poursuivi en collaboration avec l'INERIS à la demande du MEEDDAT.

Concernant le domaine du bruit, plus de 6 millions de Français sont exposés à plus de 65 décibels, soit 16 % de la population urbaine³⁰. 2007 a essentiellement été marquée par la conception du guide



méthodologique d'établissement des Plans de prévention du bruit dans l'environnement qui sortira début 2008. En effet, L'ADEME participe au COMOP Bruit du Grenelle Environnement.

→ Le domaine « Air et bruit » a mobilisé 54 ETPT sur l'année 2007.

³⁰ Source Eurostat 1995.

Air - surveillance de la qualité de l'air et de ses effets

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : surveiller la qualité de l'air et ses effets				
Evolution des concentrations de polluants surveillés dans l'air ambiant	Bilan 2007 réalisé pour le MEEDDAT	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : proposer au MEEDDAT les modalités d'adaptation nécessaires du dispositif de surveillance de la qualité de l'air ambiant				
Indicateur LOLF (pg 181) : nombre de données acquises dans la BDQA / nombre de données théoriques attendues	90 %	90 %	95 %	
→ ACTION : aider au développement et à la diffusion des connaissances sur la qualité de l'air ambiant et des lieux clos				
Actions ciblées de développement des connaissances permettant de caractériser les risques et de lier émissions et concentration dans l'air dans un but de traçage des responsabilités des sources	12	-	-	
→ ACTION : aider au développement d'outils métrologiques et de méthodes d'évaluation adaptés aux réalités nouvelles de la pollution de l'air				
Nouvelles méthodes de mesures adaptées	3	-		

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 8,5 M€

Bilan

→ Proposer au MEEDDAT les modalités d'adaptation nécessaires du dispositif de surveillance de la qualité de l'air ambiant

L'ADEME a réalisé dès le début 2008, en concertation avec l'INERIS, un bilan complet de la qualité de l'air 2007 à partir des données validées de la Banque de données sur la qualité de l'air (BDQA) alimentée par les mesures des AASQA (objectif atteint de 90 % de taux de remplissage), en vue notamment de sa diffusion sur le web du MEEDDAT.

L'ADEME, coordinateur technique du dispositif de surveillance de la qualité de l'air, a été amenée, en anticipation de la mise en œuvre prochaine de nouvelles directives sur les émissions polluantes de particules fines et de HAP, à proposer, en liaison avec le LCSQA (Laboratoire Central de la Surveillance de Qualité de l'Air) et le MEEDDAT, une évolution du système, notamment en ce qui concerne la mesure des particules.

→ Aider au développement et à la diffusion des connaissances sur la qualité de l'air ambiant et des lieux clos

Dans le cadre du programme PRIMEQUAL, l'ADEME a participé à la définition et au lancement d'un nouvel appel à projets de recherche sur la pollution de

proximité, orienté sur la pollution par les particules fines de toutes origines (transports, bois, ..).

Elle a également poursuivi son soutien à l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), notamment en finançant une étude de mise au point méthodologique pour une campagne d'acquisition des connaissances de la pollution dans les bureaux.

→ Aider au développement d'outils métrologiques et de méthodes d'évaluation adaptés aux réalités nouvelles de la pollution de l'air

L'ADEME a fortement contribué à l'organisation du colloque PRIMEQUAL de Rouen en 2007. Ce programme comporte des recherches sur de nouvelles méthodes de mesures et de surveillance, notamment pour tracer les sources de particules. Sur ces sujets, l'ADEME a apporté son soutien également au programme de chimie atmosphérique du CNRS et à des travaux de recherches dans le cadre de la CEE/ONU.

Par ailleurs, afin de répondre aux nouvelles réalités des niveaux des émissions des sources fixes, un appel à projets de recherche spécifique sur le développement de nouveaux outils métrologiques de mesure adaptés à ces faibles niveaux.

Une procédure d'ajustement des mesures de PM10, via de nouveaux matériels, a été déployée en 2007 dans les AASQA avec des soutiens ADEME.



Air - amélioration de la qualité de l'air

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : réduire les émissions de polluants dans l'air				
→ ACTION PRIORITAIRE : appuyer les pouvoirs publics pour définir des stratégies de politiques publiques et de négociation en matière de réduction des pollutions de l'air				
Publications sur les performances en utilisation réelle (OD...)	Pas de publications	-	-	
→ ACTION : appuyer les collectivités et les services de l'Etat pour définir des stratégies en matière de réduction des pollutions de l'air				
Bilan de l'implication dans l'élaboration et le suivi des PPA et PRQA	17 démarches	↗	↗	
→ ACTION : réduire les niveaux d'émissions de NOx, POP, métaux lourds, NH3, COV, et particules, notamment par le soutien à la R&D				
Nombre d'actions de recherche ciblées sur la réduction des oxydes d'azote dans les transports, les polluants organiques persistants, les métaux lourds, les COV et l'hydrogène sulfuré dans l'industrie, les dérivés nitrés dans l'agriculture	12 dont 3 financés dans le cadre du PREDIT	5	30	40 % 

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 4,5 M€

Bilan

→ Appuyer les pouvoirs publics pour définir des stratégies de politiques publiques et de négociation en matière de réduction des pollutions de l'air

L'année 2007 a été marquée par l'application de la directive IPPC aux installations classées existantes. Les meilleures technologies disponibles définies dans le cadre des documents de références (Best Références Documents-BREF) doivent être mises en œuvre systématiquement. L'ADEME, à la demande du MEEDDAT, a suivi la révision de plusieurs BREFs, validé la traduction et rédigé les résumés de cinq d'entre eux pour faciliter le travail des inspecteurs des installations classées.

La directive National Emissions Ceilings (NEC) doit être révisée avant fin 2008 : les plafonds nationaux 2010 d'émissions d'oxydes de soufre, d'oxydes d'azote, de composés organiques volatils, d'ammoniac seront revus à la baisse pour 2020. Un plafond devrait être fixé pour les particules fines (PM_{2,5}³¹). Pour préparer la mise en œuvre de ces nouveaux plafonds et pour définir les nouveaux outils à mettre en œuvre (marchés de permis d'émissions

concernant les oxydes de soufre et d'azote, taxes particulières, etc.), l'ADEME participe activement depuis 2007 à l'étude préparatoire (OPTINEC 2) lancée par le MEEDDAT.

Sur cet exercice 2007, l'ADEME n'a pas réalisé de publication sur les performances en utilisation réelle.

Par ailleurs, compte tenu des contraintes de l'encadrement communautaire des aides de l'État concernant l'environnement (l'ADEME n'intervient que lorsque l'industriel met en place un matériel permettant de réduire ses émissions au-delà de la réglementation et impose un calcul de surcoût), très peu d'opérations de démonstration ou exemplaires ont été réalisées en 2006 et 2007 dans le domaine de l'air.

Cependant, signalons une opération de démonstration particulièrement intéressante de la délégation régionale Nord-Pas-de-Calais menée avec AGC France dans une verrerie, relative à la réduction des émissions de NOx, par oxy-combustion sur un four de fusion de verre plat avec récupération d'énergie sur les fumées pour préchauffer l'oxygène et le gaz naturel.

³¹ PM_{2,5} : particules en suspension d'un diamètre de 2,5 microns.

→ Appuyer les collectivités et les services de l'État pour définir des stratégies en matière de réduction des pollutions de l'air

Les délégations régionales s'appuient sur leur connaissance des réseaux régionaux de mesures de la pollution atmosphérique, du trafic routier et du tissu industriel local pour conseiller au mieux les pouvoirs publics. Dans ce rôle de soutien aux collectivités et services de l'État, 17 démarches de planification "Plans régionaux pour la qualité de l'air" ou "Plans de protection de l'atmosphère" ont été élaborées au cours de cette année avec le soutien méthodologique de 13 de nos délégations régionales.

→ Réduire les niveaux d'émissions de NOx, POP, métaux lourds, NH3, COV et particules, notamment par le soutien à la R&D

Dans le domaine de la recherche, l'ADEME a continué ses efforts pour développer des procédés faiblement émetteurs et des procédés propres, particulièrement pour les polluants concernés par les plafonds d'émissions. Des travaux de caractérisation des émissions ont été lancés dans le même temps pour

mieux connaître les polluants les plus émergents (pesticides, etc.). Un effort particulier a été réalisé dans le domaine de la métrologie à l'émission.

En ce qui concerne les émissions de sources mobiles, 10 dossiers concernant la réduction des oxydes d'azotes dans les transports ont été engagés. Plusieurs dossiers multicritères (économie d'énergie, réduction des émissions de particules, de monoxyde de carbone), et 3 projets multicritères ont été financés dans le cadre du PREDIT pour 4,5 M€.

Enfin sur les émissions de sources fixes, deux projets relatifs à la réduction des émissions de COV pour 0,5 M€ ont été engagés en 2007. Les efforts ont porté sur la métrologie à l'émission des sources fixes, avec l'engagement de cinq projets sélectionnés à la suite d'un appel à projets lancé fin 2005. Il y a eu notamment un projet sur l'analyse des dioxines, deux sur la métrologie des particules, un sur la métrologie des émissions diffuses de méthane ; plusieurs dossiers ont concerné la réduction des émissions d'oxydes d'azote dans l'industrie, notamment par utilisation de la technique d'oxy-combustion. Cette dernière technique permet aussi une économie d'énergie. Sur cette thématique, six nouvelles thèses ont été engagées.



Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : réduire le bruit, première nuisance citée par les Français				
Taux de population exposée à plus de 60 décibels	En cours	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : aider à l'élaboration de méthodologies et de bases de données pour l'évaluation des nuisances sonores				
- Elaboration d'outils méthodologiques - Guides techniques de mise en œuvre pour les professionnels (artisans notamment)	En cours	-	-	
→ ACTION : améliorer les connaissances de l'ADEME sur les sources de bruit et leur impact sur la santé afin de conduire des actions de réduction à la source				
Bilan des connaissances de l'ADEME sur les sources de bruit et leur impact sur la santé	3 résultats intermédiaires d'étude / recherches (y c. PREDIT)	-	-	
→ ACTION : aider au développement de mesures de protection contre le bruit				
Evaluation des performances des dispositifs en terme de réduction du bruit perçu	4 à 5 rapports finaux	-	-	

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 0,4 M€

Bilan

La connaissance du **taux de population exposé à plus de 60 décibels** (en façade des logements) sur le territoire français suppose la mise en réseau des observatoires du bruit à différents niveaux : niveau local (commune ou EPCI), départemental, régional et national. C'est un objectif repris dans le cadre du COMOP Bruit (suite au Grenelle Environnement). La connaissance de ce taux pourrait s'appuyer sur le travail de "reporting" des 24 agglomérations concernées par la directive européenne, pour lequel le MEEDDAT a demandé à l'ADEME de l'aider. Certaines agglomérations n'ayant pas encore terminé la réalisation de cartographie initialement prévue pour juillet 2007, ce travail n'a pas encore commencé.

→ Aider à l'élaboration de méthodologies et de bases de données pour l'évaluation des nuisances sonores

Le guide PPBE (Plan de prévention du bruit dans l'environnement) pour les collectivités est un outil méthodologique et technique. Prévu initialement pour

septembre 2007, il a pris du retard et sera publié par l'ADEME en mars 2008.

Une réflexion a été initiée pour la mise en œuvre de guides techniques pour les professionnels (artisans notamment). Il est à signaler également qu'une publication « Le bruit des transports terrestres », élaborée dans le cadre du PREDIT, a été mise en ligne en 2007 sur le site Internet.

→ Améliorer les connaissances de l'ADEME sur les sources de bruit et leur impact sur la santé afin de conduire des actions de réduction à la source

Un appel d'offre a été lancé en 2007 à travers le PREDIT avec un volet santé pour lequel malheureusement il n'y a eu aucune réponse. Il doit être renouvelé.

L'expérience de la ville de Champlan, objet d'un programme d'études environnementales et sanitaires rassemblant l'AFSSET, l'InVS et AIRPARIF sous la coordination de l'ADEME, mériterait d'être capitalisée. Les aspects santé (y compris le "bien être") et donc les aspects de gêne et de qualité des ambiances

sonores, en particulier en milieu urbain, devraient être étudiés. Plusieurs résultats intermédiaires ont été acquis grâce à des études et recherches conduites dans le cadre du PREDIT, mais les résultats finaux des recherches initiées à la suite des appels à propositions de recherche (APR) PREDIT3 en 2003, 2005 puis 2007 sont attendus à partir de 2008 (bruit et sommeil, tramways, etc.).

→ **Aider au développement de mesures de protection contre le bruit**

Plusieurs résultats de recherche en particulier sur la technologie des véhicules de transports terrestres ont permis de réduire le bruit perçu à travers les actions initiées par le Groupe opérationnel n° 8 du PREDIT3.



2.4. Actions transversales



De nombreuses démarches de l'Agence visent à proposer à ses partenaires des actions qui intègrent globalement la problématique énergie-environnement. Elles rejoignent sur ce point le concept de développement durable et suscitent une demande croissante d'année en année.

La consommation durable relève de ces démarches. Elle est abordée, de façon équilibrée, par le soutien à l'offre et à la demande. En 2007, les aides à la décision en matière d'éco-conception des produits ont largement progressé alors que la mobilisation de l'Agence sur la promotion des achats éco-responsables connaissait la même tendance. L'ADEME accroît ses actions de partenariat avec la distribution pour toucher le consommateur. 2007 marque aussi le début de l'implication de l'ADEME dans l'élaboration des référentiels des ecolabels européens. Les décisions du Grenelle Environnement relatives à la consommation durable amplifient les attentes en direction de l'ADEME (étiquetage environnemental des produits, bases de données des impacts des produits, etc.).

Le management environnemental, dans les entreprises ou les administrations, suscite toujours le même intérêt et l'offre d'outils et méthodes de l'Agence connaît des évolutions pour s'adapter aux attentes de partenaires (guides de l'éco-responsabilité, nouvelle version du bilan-carbone ou du plan environnement entreprise...).

En ce qui concerne le soutien aux approches territoriales de l'environnement et de l'énergie, le Contrat d'objectif territorial (COT), lancé début 2007 amorce sa diffusion à un rythme encore peu soutenu mais qui devrait largement progresser avec la généralisation des Plans climat-énergie territoriaux, également inscrite dans les décisions du Grenelle Environnement. L'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU), méthode proposée par l'Agence pour intégrer les contraintes environnementales dans l'urbanisme, rencontre une adhésion très forte des collectivités et des praticiens.

En 2007, la présence de l'ADEME a été renforcée auprès des lieux de décision européens pour mieux faire valoir des positions nationales. Il en va de même des échanges d'expériences et de pratiques avec de nombreux organismes internationaux (agences homologues, A.I.E., etc.).

Le jumelage institutionnel avec des pays candidats à l'adhésion à l'U.E. ou nouveaux entrants a abouti avec succès, après avoir mobilisé de nombreux experts de l'Agence.

En 2007, le Club ADEME International a fêté ses 10 ans ... Une augmentation très significative des entreprises adhérentes marque une reconnaissance de son rôle dans le soutien à l'export des éco-entreprises françaises.

→ **Le domaine « Actions transversales » a mobilisé 174 ETPT sur l'année 2007.**

Eco-conception et éco-consommation, management environnemental

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU ECO-CONCEPTION ET ECO-CONSOMMATION : améliorer la qualité écologique des produits par une prise en compte accrue de l'environnement dès la conception (éco-conception) et un développement de la demande (éco-consommation)				
Part de marchés publics incluant des critères environnementaux lors de la mise en concurrence	1 % (indicateur 2007 non consolidé)	-	-	
Evolution de l'indice de sensibilité des consommateurs à la consommation éco-responsable	31 % des consommateurs disent choisir des produits plus respectueux de l'environnement (2006)	-	-	
→ ACTION PRIORITAIRE : démultiplier les démarches d'éco-conception des entreprises				
Nombre d'entreprises réalisant des actions d'éco-conception soutenues financièrement par l'ADEME	51	20	80	64 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : initier et encourager les modes de consommation durable auprès de tous les acheteurs privés et publics				
Nombre d'écolabels NF-Environnement créés ou révisés (ou montant du chiffre d'affaires généré par les produits écolabellisés) en nombre de catégories de produits	1	2	8	12,5 % ●
Nombre d'écolabels européens à l'élaboration desquels l'ADEME a collaboré	4	5	20	20 % ●
Nombre d'entités publiques et de distributeurs engagés dans des opérations de promotion des achats écoresponsables soutenues par l'ADEME	79 + 7	↗	↗	●
→ ENJEU MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : généraliser les approches de management environnemental				
Nombre d'entreprises accédant à un dispositif de reconnaissance tierce-partie	Indicateur de contexte renseigné en 2008 (création d'un observatoire ISO 14001)		10 000	
Nombre d'administrations mettant en œuvre une démarche d'éco-responsabilité	Indicateur de contexte renseigné en 2008 (création d'un tableur)		-	
→ ACTION : amplifier les pratiques du management environnemental dans les entreprises, et particulièrement les PME				
Nombre d'entreprises bénéficiant d'une aide à la décision en matière de management environnemental (y compris bilan-carbone)	1 824	1 400	5 600	33 % ●
→ ACTION : développer les pratiques de l'éco-responsabilité et du management environnemental dans les administrations et les collectivités en assurant une fonction de centre de ressources				
Nombre d'utilisateurs des outils mis à disposition par l'ADEME (y compris bilan-carbone) et taux de satisfaction des utilisateurs	Indicateur d'impact renseigné en 2008 par voie d'enquête		↗	

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 5,9 M€





Bilan

ECO-CONCEPTION ET ECO-CONSOMMATION : Améliorer la qualité écologique des produits par une prise en compte accrue de l'environnement dès la conception (éco-conception) et un développement de la demande (éco-consommation)

→ **Démultiplier les démarches d'éco-conception des entreprises**

Le nombre d'entreprises réalisant des actions d'éco-conception soutenues financièrement par l'ADEME connaît une croissance importante avec 51 opérations engagées en 2007 pour un objectif initial fixé à 20 par an. L'ensemble de ces actions représente un montant total de près de 800 k€ pour une aide de l'ADEME de près de 300 k€. Toutes ces actions ont été portées au niveau régional grâce au soutien de l'ADEME aux diagnostics éco-conception et plus récemment aux pré-diagnostic. On peut également noter l'intérêt des dynamiques collectives en région puisque 28 opérations ont été conduites dans le cadre d'opérations relevant d'une animation collective soit sur un territoire, soit sur un secteur économique ciblé.

L'initiative régionale "Ecodesign Bois Bourgogne" s'est concrétisée par l'exposition, au salon "Meuble Paris" du 24 au 28 janvier 2008, des prototypes de mobiliers écoconçus de 11 designers et 9 entreprises d'ameublement. Le stand qui accueillait ces prototypes était lui-même écoconçu. Parmi les efforts réalisés, les 10 stères de bois de chêne de Bourgogne qui composaient le stand ont ensuite été vendus comme bois de chauffage, les peintures étant à base d'eau et les revêtements de sols à base d'huile de lin.

→ **Initier et encourager les modes de consommation durable auprès de tous les acheteurs privés et publics**

Ecolabel

L'Agence assure l'instruction technique des dossiers au sein du Comité Français des Eco-labels (CEE). Un seul nouveau référentiel a été développé pour NF-Environnement : "Matériel d'écriture". A noter qu'un référentiel "Eponges" a été discuté pendant un certain temps et n'a finalement pas abouti.

Des révisions ont été préparées et sont en passe d'aboutir pour deux types de produits : "Peinture" et "Cahier". Une autre révision a été initiée : "Mobilier". Ces trois chantiers aboutiront en 2008 et compenseront le retard de 2007.

Au niveau européen, plusieurs révisions d'écolabels sont en cours, auxquelles l'ADEME a participé : "Peintures et vernis", "Textile", "Mobilier" et "Matelas".

Achats éco-responsables

L'activité de soutien aux acheteurs publics souhaitant intégrer des critères environnementaux s'intensifie. Des guides de l'achat public éco-responsable sont réalisés sous l'égide du Groupe d'Etude des Marchés Environnement Développement Durable. L'ADEME a travaillé à la préparation de deux nouveaux guides : l'un sur le textile et le second sur les produits et services de nettoyage et d'entretien. Tous deux devraient aboutir courant 2008.

D'un autre côté, l'animation régionale se structure : 10 réseaux d'acheteurs publics territoriaux couvrent aujourd'hui 14 régions. L'ADEME participe à l'animation de certains de ces réseaux et à l'animation du réseau des réseaux auprès des « Ecomaires ».

Distribution

Pour sensibiliser les consommateurs aux impacts des produits et aux achats éco-responsables, 79 opérations ont été initiées en région et 7 au niveau national, en partenariat avec des distributeurs. Elles ont notamment porté sur la réduction des déchets, l'utilisation d'équipements économes en énergie et elles ont concerné tout type de distribution : grandes surfaces alimentaires, enseignes du bricolage et de l'électroménager...

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : généraliser les approches de management environnemental

Depuis une dizaine d'années, s'inscrivant de plus en plus souvent dans le cadre d'approches intégrées de type Q.S.E. (qualité, sécurité, environnement), le management environnemental poursuit son développement. Il s'agit d'une approche globale, gage d'efficacité et de performance, qui vise à intégrer l'environnement dans l'ensemble des pratiques de l'entreprise et dans son système d'organisation et de fonctionnement.

La norme **ISO 14001** constitue la référence internationale en matière de reconnaissance des performances environnementales. La certification ISO 14001

représente un marché en forte croissance : environ 5 000 certificats en France. Avec 17 sites actuellement enregistrés au plan national, le **règlement EMAS** est au point mort aujourd'hui en France.

En partenariat avec l'association OREE et l'éditeur DPE, l'ADEME mettra en place courant 2008 un **Observatoire des certifications ISO 14001**. Le portail Internet, outre les données chiffrées concernant les certifications ISO 14001, proposera également des liens qui permettront aussi de suivre les enregistrements EMAS, les certifications ou attestations (1.2.3. Environnement), ainsi que les certifications de service Qualicert/Certirec...

Mais toutes les entreprises n'ont pas vocation à être certifiées ISO 14001. La mise en place et la gestion d'un système ISO 14001 peut en effet s'avérer lourde et trop coûteuse pour les petites entreprises. C'est pourquoi, l'ADEME a soutenu le développement d'une approche simplifiée et progressive : **le SME par étape**. Le guide AFNOR FD X30-205 a ainsi été publié en 2007 dans sa version définitive, en intégrant les retours d'information des expérimentations « 1.2.3 Environnement » conduites par les C.C.I. auprès de plus de 200 entreprises.

Les actions conduites par l'ADEME

A la suite de l'enquête confiée en 2006 au CNIDEP (pôle innovation du réseau des chambres de métiers) afin de recenser les **marques environnement de l'artisanat** (garage propre, imprim'vert...), l'ADEME, l'APCM, le ministère en charge de l'artisanat, et les principales organisations professionnelles de l'artisanat ont décidé :

- d'harmoniser les labels (définition d'un référentiel commun pour l'artisanat, harmonisation des modalités de suivi et de contrôle),
- d'expérimenter les démarches SME par étape auprès de 45 entreprises artisanales : opération en cours.

→ Amplifier les pratiques du management environnemental dans les entreprises, et particulièrement les PME

Afin de répondre aux demandes des entreprises qui souhaitent de plus en plus engager des démarches QSE, l'ADEME a poursuivi le repositionnement de 2 outils méthodologiques (**Clic'ADEME** et **Plan Environnement Entreprise**), en partenariat avec l'ACFCI et des CRAM. Le nouveau Clic, présenté fin 2007 au salon Pollutec, intègre dorénavant les domaines environnement et santé/sécurité au travail, ainsi que le nouveau PEE qui sera finalisé fin 2008.

Par ailleurs, l'ADEME a initié en 2007 le développement d'un guide destiné aux entreprises qui souhaitent "verdir" leurs **activités de bureau**.

L'année 2007 a été marquée par l'arrêt des aides de l'Agence aux grandes entreprises ce qui, conformément aux estimations, a réduit d'environ 30 % le volume des accompagnements à la réalisation d'un état des lieux ou à la construction d'un SME. L'objectif annuel, réduit en conséquence, a cependant été atteint et même dépassé avec 1 824 entreprises touchées. Un bon résultat qui s'explique notamment par l'amplification des opérations groupées conduites en régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, des actions confiées aux chargés de mission anciennement cofinancés par l'Agence. L'année 2007 a également été marquée par l'adaptation des aides de l'Agence à la demande des entreprises : 18 entreprises ont ainsi été accompagnées dans des démarches de développement durable, 31 dans des opérations de management intégré et 83 dans des expérimentations de SME par étape.

	Pré-diagnostics	Diagnostics		
		Etat des lieux	Construction SME	Bilan carbone
Nombre d'installations	1 309	327	236	162
TOTAL	2 034 opérations concernant 1 824 entreprises			





2

La version actuelle du **Bilan Carbone™** calcule les impacts économiques de la hausse du prix des énergies fossiles ou de la mise en place d'une taxe carbone pour les entreprises, les collectivités et les territoires.

En 2007, l'Agence a soutenu financièrement la réalisation de 162 Bilans Carbone™. A noter également que l'augmentation de la demande a conduit l'ADEME à former en 2007 près de 300 personnes.

→ **Développer les pratiques de l'éco-responsabilité et du management environnemental dans les administrations et les collectivités en assurant une fonction de centre de ressources**

La fonction de centre de ressources des administrations pour développer l'éco-responsabilité conduit l'Agence à élaborer et diffuser des outils et méthodes.

La diffusion du guide des administrations éco-responsables s'est poursuivie en 2007. Il est dorénavant téléchargeable sur le site du MEEDDAT.

L'expérience de l'élaboration de ce guide a été mise à profit pour concevoir le guide des collectivités éco-responsables publié fin 2007.

L'Agence est intervenue directement pour participer à des travaux de mise en place de l'éco-responsabilité dans des ministères (Intérieur, Agriculture, Défense,...). Elle a développé des outils et démarches spécifiques (cahier des charges, formation, ...) pour appuyer le déploiement des bilans carbone dans les administrations.

Enfin, à la demande du MEEDDAT, l'ADEME a développé un outil de suivi, "le tableau de bord de l'éco-responsabilité", mis en ligne début 2008. Il permettra aux administrations de faciliter le pilotage de leurs démarches d'éco-responsabilité et rendra possible l'accès à l'indicateur de contexte inscrit dans le COB.

Une enquête de satisfaction va être lancée en 2008 auprès d'un panel d'utilisateurs. L'analyse pourra porter sur les outils suivants destinés aux acteurs publics, en mesurant le taux de satisfaction de ceux-ci.

Outils	Chiffres clés 2007
Guide des administrations éco-responsables (guide méthodologique)	environ 800 exemplaires distribués
Guide des collectivités éco-responsables (guide méthodologique)	environ 100 exemplaires distribués depuis son lancement en décembre 2007

Approches globales

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : mettre l'environnement au coeur des projets de territoire, d'aménagement et d'urbanisme				
Nombre d'Agendas 21 locaux reconnus par le MEEDDAT	47	-	-	●
→ ACTION : conforter et diffuser la démarche HQE à haute qualité énergétique pour la construction et la réhabilitation des bâtiments				
Nombre de centres de ressources régionaux Qualité environnementale des bâtiments	7	↗	26	27 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : renforcer la prise en compte des questions relatives à l'environnement et à l'énergie dans les projets d'urbanisme				
Nombre de documents de planification (SCOT, PLU, ...) ou d'urbanisme opérationnel (ZAC, lotissements, rénovation urbaine...) dont les aspects énergie-environnement ont été élaborés avec un soutien méthodologique et/ou financier de l'Agence	70	15	60	116 % ●
Nombre de maîtres d'ouvrage et de praticiens de l'urbanisme ayant bénéficié d'une formation environnement-énergie	65 ³²	80	350	19 % ●
→ ACTION PRIORITAIRE : favoriser la mise en œuvre des démarches globales énergie-environnement dans les politiques locales d'élaboration et de gestion des territoires, notamment des territoires de projets				
Nombre de territoires engagés dans une démarche d'exemplarité avec le soutien de l'Agence (COT)	12 + 5 en renouvellement ATEnEE	20	100	17 % ●
Intensité et qualité de l'animation de réseaux de collectivités par l'Agence	5 conventions de partenariats	-	-	●
→ ACTION : participer à l'animation de la recherche sociologique et économique sur le thème de l'environnement				
Bilan de l'animation de la recherche sociologique et économique	Elaboration d'un tableau de bord	-	-	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 17,1 M€

Bilan

L'ADEME contribue à l'émergence de projets de territoires durables (ou AG21L) dans le cadre de l'appel à reconnaissance porté par le MEEDDAT : apport d'expertise, incitation de ses partenaires à s'inscrire dans ce cadre de référence.

→ Conforter et diffuser la démarche HQE à haute qualité énergétique pour la construction et la réhabilitation des bâtiments

Les délégations régionales de l'ADEME initient (ou contribuent à) l'émergence de dynamiques d'acteurs régionaux - dont la mise en œuvre peut parfois être laborieuse - visant à l'animation des milieux professionnels du cadre bâti. Elles se traduisent par la consolidation, le partage et la mise à disposition de savoirs ou données, ainsi que par la capitalisation des expériences. Plusieurs initiatives n'émergeront qu'en 2008, notamment la formalisation, sous pilotage ADEME, du réseau des Centres de ressources "Qualité environnementale du cadre bâti" régionaux.



³² Ce chiffre ne tient pas compte des actions de sensibilisation des maîtres d'ouvrage.



2

→ Renforcer la prise en compte des questions relatives à l'environnement et à l'énergie dans les projets d'urbanisme

Au regard des indicateurs ci-dessus, le fait marquant 2007 est la croissance importante de l'action de l'ADEME dans le domaine de l'urbanisme durable notamment par la diffusion de l'AEU.

Cela s'explique par les moyens mobilisés par l'ADEME au siège et dans les délégations régionales pour le déploiement de l'AEU. Ce dispositif a permis de répondre à une demande accrue des collectivités incitées par le contexte : Plan Climat, Application de la directive européenne "Evaluation Environnementale" pour les SCOT et autres PLU.

→ Favoriser la mise en œuvre des démarches globales énergie-environnement dans les politiques locales d'élaboration et de gestion des territoires, notamment des territoires de projets

La contractualisation concernant les approches territoriales a marqué un ralentissement en début d'année, lié à l'évolution des dispositifs antérieurs (ATEnEE et CTD) remplacés par le COT.

Par ailleurs, le temps de négociation est long (3 à 6 mois) pour élaborer un projet partenarial. Certains contrats en gestation dès 2007 ne seront ainsi contractualisés qu'au début de l'année 2008.

Enfin, l'action de l'ADEME dans ce domaine s'inscrit dans la durée avec le renforcement des partenariats avec les acteurs dont en particulier la signature d'un accord-cadre en novembre 2007 avec l'AMF (Association de Maires de France).

→ Participer à l'animation de la recherche sociologique et économique sur le thème de l'environnement

De façon à avoir une vue d'ensemble des travaux en sciences sociales, un recensement de ces études et recherches a été réalisé et un tableau de bord dressé et présenté au comité de direction de l'Agence fin 2007. Ces travaux sont organisés autour de trois axes qui correspondent à trois niveaux d'observation de la société auxquels correspondent des moyens et des outils d'action différents :

- tendances et évolutions de l'opinion, des valeurs et des pratiques des Français,

- jeux d'acteurs et stratégie de réponse des acteurs locaux,

- analyse des comportements individuels et passage à l'acte.

Quatre thèses ont été soutenues en 2007, portant sur les firmes transnationales dont les activités sont mises en cause dans le problème du changement climatique, les contraintes d'environnement et le changement technique induit (secteur de la sidérurgie), les enjeux autour de l'énergie électrique éolienne en Ardèche et la coordination multilatérale des politiques agricoles en présence de biens non marchands.

En 2007, à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), au travers de sa direction de la Stratégie (Direction générale de la recherche et de l'innovation), l'ADEME a lancé une étude afin d'identifier les équipes de recherche en sciences humaines et sociales travaillant sur l'énergie et les changements climatiques et d'analyser leur niveau d'implication sur ces thématiques.

La démarche retenue a reposé sur une double approche : une première qui a permis d'identifier les programmes mis en place par les pouvoirs publics, une deuxième complémentaire qui consistait à identifier les équipes de recherche Sciences humaines et sociales impliquées dans des travaux dans les domaines de l'énergie et du changement climatique.

En conclusion, il semble que c'est en premier lieu par un appui direct à la consolidation des moyens humains sur ces thématiques qu'il serait possible de mobiliser davantage d'équipes de recherche, plus particulièrement dans les disciplines de la sociologie et des sciences politiques encore peu impliquées sur les thématiques énergie et changement climatique. Par ailleurs, une réflexion est certainement à mener pour voir comment il est possible de concilier la reconnaissance académique et les recherches développées pour répondre aux questionnements publics.

De plus, la journée Recherche a été consacrée cette année à la présentation de résultats en sciences sociales. Organisée à la Cité des Sciences et de l'Industrie, elle a réuni 300 personnes.

Actions transversales internationales

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ ENJEU : participer au renforcement de la prise en compte de la maîtrise de l'énergie et de la protection de l'environnement au niveau européen et international				
→ ACTION PRIORITAIRE : promouvoir les approches françaises au plan européen et international et favoriser les échanges de bonnes pratiques				
Bilan périodique du plan d'action Europe et inventaire des bonnes pratiques en Europe et dans les pays de l'OCDE	Voir texte	-	-	●
→ ACTION : accompagner l'effort des pays émergents et des pays en développement pour renforcer la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement				
Indicateurs sur l'impact des accords et des projets de coopération	Voir texte	-	-	●
→ ACTION : accroître la présence française dans les programmes internationaux et à l'export				
Effet levier sur les financements internationaux et sur le chiffre d'affaires à l'export des éco-entreprises	Voir texte	↗	+ 10 %	●

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 4,1 M€

Bilan

→ Promouvoir les approches françaises au plan européen et international et favoriser les échanges de bonnes pratiques

Un plan d'action Europe a été élaboré pour assurer le suivi régulier des initiatives de la Commission européenne dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, du changement climatique et de l'environnement et permettre, au niveau français, d'influencer leurs évolutions. Il présente l'état d'avancement des textes réglementaires (14 directives en 2007), des stratégies, plans d'actions et Livres verts (10), ou programmes (5), ainsi que les initiatives transversales (par exemple, révision de l'encadrement des aides de l'État). Ce suivi mobilise une quinzaine d'experts de l'ADEME, dont quatre au moins participent régulièrement, en appui de la représentation nationale, aux comités ou groupes de travail européens (PCRD, programmes EIE et ETAP, proposition de directive sur l'éco-conception des produits énergétiques et l'écolabel). L'expertise de l'ADEME a été également mobilisée pour la préparation des positions nationales dans le cadre de l'élaboration du "paquet énergie-climat" ou du projet de directive-cadre sur les déchets.

En lien avec le réseau d'agences homologues du Club EnR, 6 synthèses ont été publiées en 2007 pour l'identification, l'analyse et la diffusion de

bonnes pratiques en matière de fiscalité environnementale, de mécanismes de compensation, de politiques d'efficacité énergétique, de perspectives énergétiques à l'horizon 2050, de R&D dans le secteur du bâtiment, d'acteurs et réseaux d'influence sur les politiques des déchets en Europe. Trois d'entre elles (fiscalité, efficacité énergétique et bâtiment) ont servi de base aux travaux du Grenelle Environnement.

L'ADEME a poursuivi ses contributions aux travaux de l'Agence Internationale de l'Énergie, avec la participation directe de 24 experts à 14 accords de mise en œuvre et 30 groupes de travail (GT) sectoriels : énergies renouvelables (5 accords/6 GT) ; bâtiment (1 accord/5 GT), véhicules propres et carburants (2 accords/4 GT) ; technologies spécifiques (4 accords/7 GT) ; maîtrise de la demande d'énergie (DSM) (1 accord/5 GT) et, enfin, émissions de gaz à effet de serre (1 accord/2 GT).

Mandatée par le MEEDDAT, l'ADEME a mené à terme avec succès 4 "jumelages institutionnels" dans les secteurs des biocarburants en Bulgarie, de la gestion des fonds structurels en Pologne, de la gestion de l'environnement au niveau régional en Roumanie et de l'efficacité énergétique en Turquie. Plusieurs dizaines d'experts et de partenaires ont été mobilisés sur ces opérations.





Enfin, avec les pays de l'OCDE, des échanges ont été poursuivis avec le Japon dans les secteurs du bâtiment, des énergies renouvelables et des transports (2 séminaires en France) et des contacts ont été relancés avec les USA sur le thème de la lutte contre le changement climatique, lors des rencontres avec des représentants du Département d'Etat, de l'EPA et de l'Etat de Californie.

→ Accompagner l'effort des pays émergents et des pays en développement pour renforcer la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement

L'ADEME a prolongé sa contribution aux 8 groupes de travail interministériels bilatéraux sur l'énergie (Algérie, Corée, Inde, Indonésie, Lituanie, Pologne, Russie et Ukraine). Elle a été désignée pour suivre les travaux du sous-groupe efficacité énergétique du dialogue UE-Russie et a initié un accord de coopération avec l'agence ukrainienne chargée de la maîtrise de l'énergie récemment créée.

Dans les pays méditerranéens, 3 accords dans le domaine de l'énergie ont été mis en œuvre, dont 2 renouvelés en 2007, avec les homologues de l'ADEME en Algérie (APRUE), au Maroc (CDER) et en Tunisie (ANME) et des projets ont été initiés dans le secteur des déchets, notamment avec l'agence tunisienne (ANGED). Des propositions ont été également élaborées dans le cadre du projet d'Union pour la Méditerranée (plan solaire et centre de ressources sur les énergies renouvelables).

Dans les pays émergents, l'Agence a privilégié une contribution à des opérations structurantes et de démonstration. En Chine - où l'Agence a été associée à la préparation de l'accord sur "le développement urbain durable" signé entre le MEEDDAT et le ministère chinois de la construction -, les réalisations menées sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment, sous l'égide du MEEDDAT et du FFEM, ont permis, à ce jour, une réduction d'émissions de GES de 40 000 tonnes/an. En Inde, la mise en œuvre de l'accord avec le « Bureau de l'efficacité énergétique » a démarré en liaison avec les administrations concernées par la maîtrise de l'énergie de deux Etats indiens (Haryana et Pendjab). Enfin, au Vietnam, en soutien aux travaux du groupe international sur le tourisme durable animé par le MEEDDAT, l'Agence a favorisé la réalisation d'un guide méthodologique pour la promotion "d'hôtels verts" qui a impliqué l'administration vietnamienne et 15 des plus grands hôtels de Ho Chi Minh Ville.

En Afrique de l'Ouest, l'Agence a développé sa collaboration avec le PNUD, six agences d'électrification rurales, des ONG (FONDEM, GERES, FNH) et des entreprises (EDF, Total Energie), pour favoriser l'accès à des services énergétiques aux populations en milieu rural au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal, ainsi qu'à Madagascar. Ils ont bénéficié à près de 400 000 personnes supplémentaires, soit un total de 600 000 personnes en 2007. L'Agence a enfin soutenu l'organisation de la première conférence sur les enjeux des biocarburants en Afrique.

Toutes zones géographiques confondues, l'ADEME a accueilli en France un total de 46 délégations étrangères en 2007, dont une quinzaine de voyages d'études. Par ailleurs, l'Agence, qui a participé aux assises de la coopération décentralisée avec le Vietnam et la Chine, a appuyé des coopérations décentralisées (efficacité énergétique dans l'éclairage public au Sénégal et utilisation de la biomasse à Madagascar).

→ Accroître la présence française dans les programmes internationaux et à l'export

En 2007, on soulignera la participation de l'ADEME à trois nouveaux réseaux transnationaux ERANET, co-financés par le PCRD et rassemblant les ministères et agences de financement de la recherche et de l'innovation de différents États membres. Ces réseaux thématiques ont vocation à coordonner la programmation de la recherche et la mise en œuvre d'appels à propositions transnationaux (BIOENERGY - sur la valorisation énergétique de la biomasse ; SMART GRIDS - sur les réseaux intelligents ; ENV HEALTH - sur la relation santé-environnement). Pour mémoire, l'ADEME est également partenaire de six autres réseaux (SNOWMAN - gestion des sols pollués ; PV-ERANET - électricité d'origine photovoltaïque ; CIRCLE - Impact et adaptation au changement climatique ; SKEP - sur les connaissances scientifiques dans le domaine de l'environnement ; INNER - sur l'émergence de technologies de l'énergie ; IB - sur les biotechnologies industrielles).

Les appels à propositions transnationaux relatifs à SKEP et à SNOWMAN ont été lancés en 2007, avec cofinancement de l'ADEME.

De façon plus globale, l'ADEME a participé en 2007 à 93 projets communautaires, générant un chiffre d'affaire de l'ordre de 7 M€. Ils s'inscrivent

dans des programmes de recherche (PCRD), de diffusion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (EIE), de protection de l'environnement (Life), ou de politiques de voisinage (IPA, ENPI). L'Agence y conforte ses réseaux, la dimension internationale de son expertise et entraîne de nombreux partenaires avec une sous ou co-traitance de l'ordre de 70 % (entreprises et bureaux d'études, homologues étrangers...). Cette tendance devrait se confirmer en 2008 et 2009.

L'ADEME a contribué au groupe de travail international sur le tourisme durable présidé par le MEEDDAT et participé à la publication du guide "Tourisme et Développement durable" du Secrétariat d'État au Tourisme et d'ODIT France. Avec le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), l'ADEME a collaboré, outre le programme en Chine, à des projets d'efficacité énergétique en Afghanistan, de structuration de la filière bois-énergie en Lituanie et de carbonisation de déchets agricoles en Mauritanie. Par ailleurs, l'ADEME a signé en 2007 un premier accord de coopération avec l'Agence française de développement (AFD).

Le Club ADEME International a fêté ses 10 ans en 2007, avec une augmentation significative de ses membres (68 en 2006/105 en 2007). Le chiffre d'affaires à l'export des éco-entreprises a augmenté de 9 % par an, soit le double du chiffre national et cette tendance devrait se maintenir avec le renforcement de leurs efforts en matière d'innovation. Leurs participations ont été remarquées lors de grands salons internationaux : CIEPEC en Chine, POLEKO en Pologne, POLLUTEC en France ou encore à Abu Dhabi (50 membres exposants), et en accompagnement des visites présidentielles en Chine et dans les pays méditerranéens.

Par ailleurs, le site Internet du Club - outre un espace réservé pour l'échange d'information et d'expériences entre les membres - a reçu en 2007 plus de 58 000 visites (16 fois plus qu'en 2006, année de lancement). Enfin, le Club ADEME International a assuré le secrétariat et la présidence du Plan Export des Eco-entreprises (PEXE), qui regroupe plus de 1 000 entreprises.





2

Formation par la recherche

Montant de l'ensemble des projets financés pour ce sous-domaine en 2007 : 8,4 M€

Bilan

→ Contribuer à la formation par la recherche en accompagnant les travaux de doctorants

La promotion 2007 s'est stabilisée à 69 doctorants sélectionnés, soit un budget total de plus de 7 M€, y compris 2,65 M€ de ressources externes prévisionnelles.

Le budget de soutien et d'animation du programme a été de 67,5 k€, couvrant d'une part l'organisation des journées Doctorants 2007 et le

marché pour la 2^{ème} enquête sur l'insertion des anciens doctorants ADEME. Les résultats de l'enquête seront disponibles courant 2008.

Le taux de soutenance est établi sur les 3 dernières promotions significatives, en l'occurrence celles de 2000, 2001 et 2002, pour lesquelles la majeure partie des soutenances est réalisée. Il est calculé par rapport à la base des candidats sélectionnés et par rapport à une base hors abandon signifié. Ceci correspond au tableau suivant :

Tableau Indicateur Soutenance

Année Promotion	Sélection Promotion	Sélection hors abandon	Total Soutenance	Taux 1	Taux 2
2000	87	83	79	91 %	95 %
2001	94	90	81	86 %	90 %
2002	96	95	85	89 %	89 %
Moyenne	92,33	89,33	81,66	88 %	91 %
2003	79	76	55	70 %	72 %
2004	81	80	38	47 %	48 %

Le taux de soutenance est de l'ordre de 90 % en moyenne glissante.



3. Les ressources et le fonctionnement de l'ADEME





Sur le plan de la gestion et du pilotage de l'Agence, l'année 2007 a permis d'avancer de façon rapide et concrète dans la mise en œuvre des priorités du contrat d'objectifs.

En matière budgétaire, le mode de financement sur taxes (confirmé en 2008 par l'affectation à l'Agence d'une fraction importante de la Taxe générale sur les activités polluantes - TGAP) a conduit à résorber de façon significative l'insuffisance chronique de crédits de paiement (CP) que connaissait l'ADEME depuis plusieurs exercices. Les perspectives actuelles permettent de considérer que l'équilibre budgétaire du budget d'intervention sera rétabli à la fin de l'exercice 2008. Les outils de gestion ont par ailleurs été adaptés afin de disposer, dès l'exercice 2007, d'un système d'information budgétaire et financier adapté au cadre du COB et permettant de disposer d'une comptabilité analytique par domaine et par activité pour l'ensemble du budget d'intervention.

En ce qui concerne les moyens de fonctionnement, le budget est à présent équilibré, ce qui a notamment permis fin 2007 de réaffecter les 9 derniers postes encore gelés (sur les 18 postes mis en réserve en 2003) et de retrouver des effectifs conformes au niveau des emplois autorisés à l'Agence. La dynamique des ressources externes a largement contribué à ce retour à l'équilibre du budget de fonctionnement, avec un montant de recettes propres qui atteint, dès 2007, le niveau cible fixé pour 2010.

On notera enfin la signature, en mai dernier, entre l'ADEME et la direction générale de la Comptabilité publique, d'un protocole de modernisation comptable financière. Ce protocole qui s'inscrit dans une démarche de qualité et de sincérité comptables, mais aussi de sécurité financière et de performance des systèmes de gestion, vise à optimiser les processus et garantir des comptes en état d'être certifiés.

S'agissant de l'opération visant à regrouper sur un site unique l'ensemble des personnels angevins, l'année 2007 a été celle de la concrétisation d'un projet vieux de plusieurs années. Les travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier acheté fin 2005 ont été achevés au premier trimestre 2007 et le nouveau siège social de l'ADEME a été inauguré le 19 mars 2007 par la ministre de l'Écologie et du développement durable. La réalisation de l'extension des bâtiments nécessaire à l'accueil de la totalité des équipes d'Angers sur le nouveau site du Grésillé a été lancée, et la réalisation du projet a été confiée, à l'été 2007, à l'entreprise GTB construction.



Sur le plan des ressources humaines, l'année 2007 aura été marquée par un dialogue social particulièrement riche et qui s'est concrétisé par la signature, avec les représentants du personnel, de trois accords d'entreprises importants : un accord salarial permettant la mise en œuvre pour la deuxième année consécutive d'un plan pluriannuel de rattrapage des salaires, un accord relatif à l'égalité professionnelle et enfin un accord sur la protection sociale et la prévoyance. La direction de l'ADEME a par ailleurs engagé en fin d'année avec les organisations syndicales les négociations en vue d'un accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Enfin, l'intégration dans le fonctionnement interne de l'ADEME des principes du développement durable (intégration portée par la mission ADEME exemplaire) s'est notamment traduite par une démarche de système de management environnemental (SME) engagée sur dix des 25 sites de l'Agence. L'année 2007 aura également été celle de la réalisation pour l'Agence de son Bilan Carbone, préalable indispensable à l'évaluation de l'impact environnemental de l'ADEME et à l'élaboration des mesures visant à le réduire.

Sur le plan de l'évaluation, 2007 aura été une année de consolidation des outils et des processus liés à l'activité évaluation au sein de l'Agence. Elle est marquée en particulier par l'activité du Comité d'évaluation qui a permis d'arrêter la stratégie et la programmation pluriannuelle 2007-2010 des évaluations, de préciser les objectifs des évaluations à lancer ainsi que de valider et de suivre la mise en œuvre des plans d'actions élaborés par les directions pilotes suite aux évaluations.

Les ressources financières

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF : optimiser la gestion des crédits d'intervention				
Taux d'engagement comptable des AE intervention en fin d'année sur crédits budgétaires et taxes	99 %	98 %	98 %	●
Ratio échéances certifiées sur échéances mandatées sur CP intervention (en fin d'année)	103 %	↘	100 %	●
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : améliorer et faire évoluer l'information budgétaire et financière				
Adaptation du tableau de bord de l'Agence et de ses systèmes d'information à la LOLF et au contrat d'objectifs	Oui			●
Mise en place progressive d'une comptabilité analytique débouchant à l'échéance du présent contrat sur une restitution croisée par domaine et par activité	Existant sur budget d'intervention. En cours pour le fonctionnement			
→ OBJECTIF : pérenniser l'équilibre du budget de fonctionnement				
Dépenses de fonctionnement courant par personne (en k€ constants)	18,6	18,6	18,6	●
Recettes externes en % des dotations budgétaires de fonctionnement	9,8 %	7,5 %	7,8 %	●
→ OBJECTIF : réaliser le transfert du siège de l'ADEME et de l'ensemble du personnel angevin sur le site du Grésillé				
Transfert à finaliser avant fin 2008	1 ^{ère} phase réalisée	-	-	●

Bilan

→ Optimiser la gestion des crédits d'intervention

Les crédits d'intervention 2007 en autorisations d'engagement ont été consommés à 99 % en engagement comptable, ce qui dépasse l'objectif formellement fixé. En revanche, le taux d'engagement juridique se situe à 71 %, en deçà du taux espéré. Plusieurs raisons participent à cet état de fait. 2007 a été la première année de mise en œuvre des Contrats de projet État-région, ce qui a retardé de plusieurs mois les signatures des conventions annuelles d'application des contractualisations territoriales et entravé la signature de certains contrats en régions. Les enveloppes pluri-annuelles de crédits concernant les travaux sur sites pollués ont été peu consommées en 2007, les besoins en la matière étant très fluctuants selon l'avancement des réhabilitations. Enfin, une importante campagne de communication (télévision, radio) a du être repoussée sur le début de l'exercice 2008.

En ce qui concerne les crédits de paiement, les incertitudes concernant à la fois les ressources (niveau de collecte de la taxe intérieure sur le gaz naturel) et les consommations (insuffisance potentielle de crédits de paiement) ont été levées en fin d'année. Les ressources ont été consommées quasi-intégralement et ont couvert l'ensemble des besoins de crédits. La meilleure disponibilité des crédits permet une gestion plus fluide des échéances de paiement pour les quelque 15 000 contrats créés annuellement par l'ADEME.

→ Améliorer et faire évoluer l'information budgétaire et financière

L'objectif d'amélioration et d'évolution de l'information budgétaire et financière a été poursuivi par la mise en œuvre, dès le début de l'année 2007 dans les systèmes d'information de l'ADEME, des nouvelles segmentations analytiques induites par le Contrat d'objectifs : suivi du budget d'intervention par domaine et sous-domaine, et par activité.





3

La cellule Contrôle de gestion de l'Agence a été renforcée et s'est transformée en 2007 en service Performance et contrôle de gestion, chargé à la fois du reporting général de l'Agence (y compris le présent rapport de mise en œuvre du Contrat d'objectifs), de l'amélioration du pilotage dans les unités de gestion et de la mise en place d'une comptabilité analytique des coûts étendue à l'ensemble des crédits de l'Agence. Les travaux relatifs à celle-ci ont débuté par des enquêtes « temps » et le questionnement d'un certain nombre d'établissements publics sur leurs pratiques en matière de contrôle de gestion, de modalités de fonctionnement de leur comptabilité analytique et des conditions de mise en place de celle-ci. Des contacts directs ont été pris avec l'ANDRA, l'IFREMER et le BRGM en fin d'année.

→ Pérenniser l'équilibre du budget de fonctionnement

Depuis 2005, le résultat du budget de fonctionnement est légèrement excédentaire, alors qu'il était déficitaire sur les années précédentes. Ce retour à l'équilibre a été permis par une gestion rigoureuse des dépenses, un effort d'augmentation des ressources propres de l'établissement et une augmentation des dotations budgétaires sur la partie fonctionnement du budget de l'Agence. Comme le montrent les deux indicateurs qualifiant l'objectif d'équilibre du budget de fonctionnement, la situation 2007 apparaît très satisfaisante, avec un ratio de dépenses de fonctionnement courant par personne sous contrôle et un taux de ressources externes rapportées aux dotations budgétaires largement supérieur à l'objectif fixé. Sur ce dernier indicateur, les principales augmentations de ressources propres

en 2007 sont générées par les formations organisées par l'ADEME et par la gestion des programmes pour le compte de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

→ Réaliser le transfert du siège de l'ADEME et de l'ensemble du personnel angevin sur le site du Grésillé

Il s'agissait en 2007 de conduire à son terme le projet "Grésillé" dans tous ses aspects, c'est-à-dire terminer les travaux de réhabilitation initiés en 2006 afin de concrétiser la première phase du rassemblement des équipes sur le site du Grésillé au lac de Maine, et poursuivre la seconde phase attachée à la réalisation de l'extension du bâtiment existant avec l'installation définitive de toutes les équipes angevines sur un site unique en 2009.

Les travaux de réhabilitation ayant été achevés, la première phase de rassemblement des équipes s'est conclue avec l'installation de 180 personnes en avril 2007 sur le nouveau site du Grésillé abritant le siège social de l'ADEME à Angers. Une restauration collective fonctionne quotidiennement sur ce site au profit du personnel depuis l'installation.

La seconde phase de transfert définitif est liée à la réalisation d'une extension de 2 000 m² de surfaces utiles de bureaux. Cette opération d'extension a fait l'objet d'un concours de conception-réalisation lancé en juin 2006. L'avis favorable de la Commission des marchés en mai 2007 a permis de lancer les travaux avec l'objectif d'y installer les dernières équipes au printemps 2009, date à laquelle les 280 salariés angevins seront définitivement réunis sur le site du Grésillé

Les ressources humaines

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et favoriser l'évolution professionnelle des salariés				
Effectif moyen ETPT permanent	822,5	824	833	●
Nombre moyen de jours de formation par an et par salarié	3,5	> 3	> 3	
→ OBJECTIF : renforcer le dialogue social et améliorer la communication interne				
Accords d'entreprise signés sur la période, accords d'entreprise en vigueur	933	9	-	
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : développer une culture commune de management				
Pourcentage d'entretiens individuels annuels réalisés	86 %	80 %	90 %	95 % ●
→ OBJECTIF : assurer l'égalité professionnelle entre les salariés, développer la diversité dans l'entreprise, et veiller à la qualité des conditions de travail du personnel				
Part des postes de responsables hiérarchiques occupés par des femmes	20 %	-	25 %	80 % ●
Taux de réalisation de l'obligation d'emploi de personnes handicapées	55,6 %	-	65 %	85 % ●

Bilan

→ Améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et favoriser l'évolution professionnelle des salariés

L'effectif moyen 2007 des personnels permanents relevant du plafond d'emplois fixé à l'Agence est conforme à l'effectif moyen prévisionnel de l'EPRD 2007 (824 ETP compte tenu des 9 postes qui restaient en réserve). L'effort constant en matière de recrutement tout au long de l'année a permis d'atteindre cet objectif qui se traduit par une progression de 11,6 ETP entre le 31/12/2006 et le 31/12/2007. Compte tenu de la mise en réserve de postes qui avait été opérée dans les années précédentes au vu du déséquilibre sur le budget de fonctionnement, l'objectif pour 2008 est de revenir à l'effectif moyen de 833 ETP correspondant au niveau des emplois autorisés de l'ADEME (chiffre de référence en 2003).

Le nombre moyen de jours de formation par an et par salarié s'établit à 3,5 pour 2007. Il reste donc supérieur au seuil de 3 jours / an / salarié qui constitue l'objectif fixé dans le COB. 75 % des salariés (hors boursiers) ont ainsi bénéficié d'une formation au moins en 2007.

→ Renforcer le dialogue social et améliorer la communication interne

En matière d'accords d'entreprises, il importe avant tout de suivre les domaines couverts par les différents accords d'entreprise. A ce titre, l'année 2007 voit une progression significative de ces domaines avec la signature en juillet d'un accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, qui comporte également des dispositions relatives au développement de l'emploi des personnes handicapées. Par ailleurs, la négociation d'un nouvel accord sur la

³³ Les accords en vigueur sont : la convention de travail (1993), les accords ARTT (2000), PRP (2003), journée de solidarité (2006), formation (2006), prévoyance et complémentaire santé (2007), égalité professionnelle (2007), rattrapage pluriannuel des salaires (2006), accord salarial 2007.



protection sociale, prévoyance et complémentaire santé a permis d'améliorer les garanties existantes en matière de prévoyance invalidité et décès et de complémentaire santé. En outre, l'accord signé en novembre instaure une nouvelle garantie pour l'incapacité de travail. Enfin, un accord salarial a été signé en 2007, qui permet notamment de poursuivre l'exercice de rattrapage prévu par l'accord pluriannuel de 2006.

→ **Développer une culture commune de management**

L'effort mis en œuvre dans le cadre du plan d'action management adopté en 2006 a permis d'atteindre en 2007 un taux de réalisation et de formalisation des entretiens individuels annuels de 86 %, en très net progrès par rapport à 2006 (47 %).

→ **Assurer l'égalité professionnelle entre les salariés, développer la diversité dans l'entreprise et veiller à la qualité des conditions de travail du personnel**

L'accord signé en juillet 2007, évoqué précédemment a permis de préciser les objectifs à moyen terme en matière d'égalité professionnelle.

La part des femmes dans les postes de responsables hiérarchiques est en constant progrès puisqu'elle est passée de 13 % en 2002 à 20 % en 2007. L'objectif fixé par l'accord d'entreprise 2007 sur l'égalité professionnelle, qui est également l'objectif du COB, est d'atteindre 25 % en 2010.

De la même manière, l'emploi des personnes handicapées a nettement progressé à l'Agence. En tenant compte à la fois des personnes employées et de la sous-traitance auprès de structures de travail protégé, l'ADEME atteint en 2007 un taux de 55,6 % de réalisation de son obligation légale (qui se situe pour 2007 à 31 emplois), contre un taux de seulement 18,6 % en 2004. L'ADEME s'est fixé pour objectif de respecter ses obligations légales dans les meilleurs délais avec un objectif intermédiaire de 20 personnes en 2010, soit un doublement par rapport à l'effectif au 31 décembre 2006.

L'ADEME et le développement durable

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : atteindre, pour l'ADEME, les objectifs d'éco-responsabilité assignés aux établissements publics par la Stratégie Nationale de Développement Durable pour la fin 2008				
Nombre d'objectifs de la SNDD atteints	5	↗	6	83 % ●
→ OBJECTIF : mettre en œuvre des principes d'éco-responsabilité dans les achats				
% d'appels d'offres lancés par l'ADEME ayant intégré des notions d'éco-responsabilité	54 %	↗	75 %	72 % ●
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : mettre en place des systèmes de management environnemental (SME) sur les sites de l'ADEME				
% de sites ADEME sur lesquels un SME existe	10 sites	↗	15 sites	67 % ●
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : systématiser une analyse "développement durable" des actions et des dossiers soutenus par l'ADEME				
% des dossiers aidés (CNA) analysés selon des critères DD	89 %	↗	75 %	●

Bilan

→ Atteindre, pour l'ADEME, les objectifs d'éco-responsabilité assignés aux établissements publics par la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), pour la fin 2008

Les objectifs de la SNDD ayant été fixés sans qu'il soit fait référence à un état des lieux préalable, l'ADEME a choisi de mesurer l'atteinte de ses objectifs par rapport à un état zéro établi en référence aux données et valeurs de l'année 2003. Les données analysées pour les objectifs du COB d'une année "n" sont par ailleurs les valeurs d'observation de l'année "n-2". Les informations relatives aux consommations dans les bâtiments n'étant disponibles qu'après le réajustement des charges qui s'effectue sur de nombreux sites en année n+2. Pour l'année 2007, ce sont donc les consommations de l'année 2005 qui sont prises en compte et sont comparées à l'année 2003.

→ Papier blanc : 60 % de recyclage

En 2005, 27 % du papier blanc est recyclé. La valeur réelle est probablement plus élevée, car de nombreux sites apportent leurs papiers en déchèterie sans pour autant en faire de pesée. Dans ce domaine,

les principales actions ont visé à sensibiliser les personnels à la valorisation du papier (présentation des statistiques de consommation et de valorisation) et à l'achat de balances pour quantifier les enlèvements.

→ Transports : - 10 % de consommation d'énergie

Le nombre de kilomètres parcourus, notamment en véhicule de service, a augmenté de 30 % entre 2003 et 2005. Cet objectif est très directement lié à l'activité de l'Agence et n'est pas rapporté au nombre de salariés. Il est donc peu représentatif des efforts réalisés en la matière (covoiturage avec les autres services de l'État, tickets de bus ou tram mis à disposition des personnels, utilisation de la visio-conférence...). De plus, la nature même de l'activité de l'Agence (conseils, expertise, accompagnement...) nécessite une forte présence sur le terrain qui ne va pas dans le sens d'une diminution.

→ Transports : 20 % de la flotte de véhicules en véhicules dits "propres"

En 2005, la définition du véhicule propre mentionnée dans la SNDD fait référence aux véhicules GPL et électriques³⁴. Pour **2005, la flotte de véhicules ADEME comporte 10 % de véhicules dits "propres", soit 50 % de l'objectif.** Sur ce poste, les principales

³⁴ Cette notion a évolué en 2006, année à partir de laquelle c'est la quantité de CO₂ émise au kilomètre qui permet de qualifier le véhicule de « propre ». Ce critère évoluant quasi chaque année, il faut donc observer la donnée sur l'année et non dans le temps.





difficultés sont la quasi-absence de véhicules électriques disponibles sur le marché et la réticence des personnels à l'utilisation des véhicules GPL (manque d'information sur la procédure à suivre pour faire le plein, interdiction de certains parkings publics aux véhicules gaz). En 2005, ces véhicules ont progressivement été remplacés par des véhicules diesel équipés de pots catalytiques.

→ **Transports : 5 % des véhicules dits "propres" sont des véhicules électriques**

En 2005, **36% des véhicules de l'ADEME dits "propres" sont des véhicules électriques**. La nature du parc évolue : les voitures disparaissent et nos investissements se portent sur l'achat de scooters et de vélos à assistance électrique.

→ **Énergie dans les bâtiments : - 10 % de consommation**

En 2003, la consommation globale d'énergie dans les bâtiments de l'ADEME était de 170 kWh/m². En 2005, elle était de 156 kWh/ m², soit une **diminution de 8 %**, essentiellement due à une baisse de la partie chauffage qui s'explique par le changement des équipements sur plusieurs sites de l'ADEME. Cette baisse devrait se poursuivre grâce à des investissements dans des équipements bureautiques toujours plus performants au niveau énergétique (imprimantes, copieurs) et à une politique de partage de ces matériels.

→ **Eau : - 20 % de consommation, soit atteindre 14,4 m³/personne/an**

De 2003 à 2005, la consommation d'eau est passée de 18 m³/personne/an à 13 m³/personne/an, soit une **baisse de 22 %**. **L'objectif est donc dépassé**, grâce à la surveillance du réseau d'eau et à la réparation des fuites. Cette baisse devrait se poursuivre car nous investissons également dans des matériels plus économes en eau, que ce soit sur les chasses d'eau ou sur les robinetteries.

→ **Principes d'éco-responsabilité dans les achats : 75 % des marchés doivent intégrer des notions d'éco-responsabilité**

En 2007, **381 contrats sur les 706 visés ont pris en compte des notions d'éco responsabilité, ce qui représente un taux d'atteinte de l'objectif de 54 %**.

C'est la première année de mise en œuvre de ces procédures d'achat éco-responsables et les formations organisées en 2006 et 2007 devraient permettre d'améliorer encore ces pratiques.

→ **Mise en place de systèmes de management environnemental (SME) sur les sites de l'ADEME : 60 % des sites (métropolitains) doivent avoir engagé une démarche de SME à horizon 2010, soit 15 sites**

En 2007, 10 sites sur les 15 visés ont engagé une démarche de SME, soit un **taux d'atteinte de l'objectif de 67 %**. Des formations et des actions de sensibilisation ont été organisées en 2006 et 2007 et un soutien dans la mise en œuvre et le suivi des SME est organisé au travers du réseau "ADEME exemplaire".

→ **Systématiser une analyse "développement durable" des actions et des dossiers soutenus par l'ADEME**

L'ADEME a développé en interne des grilles spécifiques d'analyse de ses dossiers d'aide au regard du développement durable. Ces grilles intègrent les trois dimensions du développement durable (environnement, économie, société) et demandent à l'instructeur du dossier d'évaluer l'impact (positif ou négatif) de l'action aidée sur des aspects bien précis de chaque dimension (niveau d'emploi, coûts, compétitivité industrielle, développement local, cohésion sociale, santé...).

En 2007, les grilles ont été utilisées pour les dossiers présentés dans les Commissions nationales des aides (CNA) énergie, déchets et actions transversales. Pour les CNA déchets et actions transversales, la grille est remplie lors de l'instruction, mais n'est pas encore diffusée aux membres de la CNA comme partie intégrante du dossier. Les autres CNA examinent peu ou pas de dossiers d'aide au sens général du terme, et doivent donc être considérées séparément. La CNA Huiles usagées examine uniquement des dossiers d'indemnisation des ramasseurs d'huile. La CNA sites et sols pollués examine en grande majorité des marchés de maîtrise d'ouvrage sur sites pollués, les dossiers restants (3 en 2007) concernant des recherches. L'un d'entre eux a été analysé selon la grille. La CNA air utilise la grille pour les dossiers relatifs à la réduction des émissions de sources fixes (5 dossiers en 2007), les dossiers "surveillance de la qualité de l'air" n'y étant pas soumis.

L'évaluation des actions

Indicateur	Résultat 2007	Objectif 2007	Objectif 2010	Taux d'atteinte 2010
→ OBJECTIF PRIORITAIRE : faire de l'évaluation une composante incontournable de la conception et du pilotage des actions de l'Agence et la prévoir le plus en amont possible				
Nombre d'évaluation par activité et par domaine, par an	11	≥ 1	≥ 1	●
Mise en œuvre des plans d'action consécutifs aux évaluations	Formalisation et présentation au Comité d'évaluation	-	-	

Bilan

→ Faire de l'évaluation une composante incontournable de la conception et du pilotage des actions de l'Agence et la prévoir le plus en amont possible

L'activité évaluation s'est déployée dans le cadre de la programmation pluriannuelle 2007-2010 qui définit, sur la période du Contrat d'objectifs, l'activité évaluation de l'Agence.

L'année 2007 a permis au Comité d'évaluation (instance créée en 2006) de jouer pleinement son rôle d'orientation stratégique et de pilotage de l'évaluation. Les trois réunions du comité en 2007 ont ainsi permis d'arrêter la stratégie et programmation pluriannuelle 2007-2010, de préciser les enjeux et les objectifs des évaluations à lancer, de restituer les résultats des évaluations, de valider et de suivre la mise en œuvre des plans d'actions élaborés par les directions pilotes suite aux évaluations.

En deux chiffres, l'évaluation en 2007, par rapport aux objectifs du contrat d'objectifs, c'est :

- 11 évaluations d'envergure nationale lancées en 2007, en conformité avec le plan de programmation 2008 (cf. tableau ci-dessus) et répondant à l'objectif du Contrat d'objectifs de "conduire au moins une évaluation par activité et par domaine par an".
- 6 évaluations finalisées dont les résultats et plans d'actions ont été présentés au Comité d'évaluation en 2007 (évaluations AGRICE, échangeurs thermiques, aide à la décision garages, sites et sols pollués, programme bois-énergie, évaluations Espaces Info→Energie). L'évaluation des partenariats promotionnels achevée en 2007 sera présentée au Comité d'évaluation début 2008.

La formalisation de plans d'actions et le suivi de leur mise en œuvre constitue un objectif prioritaire du Contrat d'objectif. Deux évolutions ont marqué l'année 2007 :

- la formalisation et la présentation désormais systématique des plans d'actions au Comité d'évaluation. Les plans d'actions précisent les suites prévues aux préconisations de l'évaluation et leur calendrier prévisionnel. Cette évolution est fondamentale pour progresser dans la mise en œuvre des recommandations et la visibilité des actions engagées suite aux évaluations. Un premier bilan de la mise en œuvre des plans d'actions montre que les actions prévues sont effectivement réalisées et ceci généralement dans le cadre du calendrier fixé.
- le développement de la valorisation, notamment externe, des évaluations. Outre la diffusion aux tutelles des fiches de synthèse des évaluations, 2007 a vu les premières présentations des résultats des évaluations en CNA avec un très bon retour de satisfaction. La diffusion externe sera intensifiée.

Ces deux points marquants illustrent une année de consolidation et de finalisation des outils et des processus liés à l'activité évaluation au sein de l'Agence.

Fin 2007, l'évaluation repose sur :

- une organisation bien en place - Comité d'évaluation, mission évaluation du service Observation, économie et évaluation - avec des processus de programmation, de pilotage et de valorisation stabilisés.
- une boîte à outils désormais complète mettant à disposition en interne les ressources nécessaires pour mener à bien une évaluation (outils opérationnels de conception et de pilotage, notes sur les processus de programmation, de valorisation, cahier des charges type, ...).
- une valorisation des travaux d'évaluation en interne et vers l'externe en développement.



Le suivi du contrat d'objectif

Conformément à ce qui a été inscrit dans le Contrat d'objectifs 2007-2010, le présent document constitue le rapport annuel rendant compte de la mise en œuvre du contrat, en même temps que le rapport de performance institué par la circulaire budgétaire du 31 juillet, relative à la préparation des budgets des opérateurs pour l'année 2008.

Les réunions de travail annuelles de discussion des résultats par activité et par domaine pour l'année 2007 se sont tenues avec les ministères de tutelle les 4 avril (Activités, Ressources et fonctionnement de l'ADEME), 8 avril 2008 (Énergie) et 11 avril (Déchets et sols, et Actions transversales).

Les personnes suivantes ont participé à tout ou partie des réunions :

ADEME	MEEDDAT
Jean-Marc Ambrosiani - Directeur des Affaires Financières et de l'Informatique	Laurent Cadiou - DGEMP - Direction de la demande et des marchés énergétiques
Jean-Louis Bal - Directeur des énergies renouvelables des réseaux et des marchés énergétiques	Romain Cailleton - DGEMP - Adjoint au sous-directeur de la demande et de la maîtrise de l'énergie
Daniel Béguin - Directeur Déchets et sols	Daniel Delalande - D4E - Chef du bureau de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie
André-Michel Besse - Contrôleur général économique et financier	Jean-Guillaume Guigo - D4E - Service de la recherche et de la prospective
Agnès Breitenstein - Directrice adjointe de l'action régionale	Pierre Parayre - DPPR - Chargé de mission auprès du directeur de la prévention des pollutions et des risques
Patrick Chepin - Directeur adjoint de l'action régionale	Jean-Luc Perrin - DPPR - Chef du bureau Pollution des sols et pollutions radioactives
Daniel Clément - Directeur de la recherche	Marc Rico - DPPR - Adjoint au chef du bureau de la pollution atmosphérique
Michel Hamelin - Directeur adjoint de l'action internationale	Bertrand Soyez - DRAST - Chef de la mission de la recherche et de l'innovation dans le génie civil
Patrice Joly - Directeur de la communication et du développement	Laure Tourjansky - DPPR - Sous-directrice des produits et des déchets
Chantal Jouanno - Présidente	Pascal Valentin - DPPR - Chef de la mission Bruit
Anne Larbi - Service Performance et contrôle de gestion	Anne Weil - DGA
Xavier Lefort - Secrétaire général	MESR
Alain Morcheoine - Directeur de l'air, du bruit et de l'efficacité énergétique	François Clin - Directeur adjoint du département Énergie, transports, environnement et ressources naturelles
Jérôme Roch - Chef du service Performance et contrôle de gestion	MBCPPF
Michel Rochet - Directeur Clients	Excusée : Marie Samson
Patrick Souet - Directeur adjoint Déchets et sols	
Florence Veillet - Service Performance et contrôle de gestion	

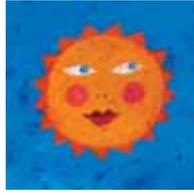
Le présent rapport annuel a donné lieu à une présentation au conseil d'administration de l'ADEME le 17 avril 2008.

Ce bilan a été coordonné par le Service Performance et contrôle de gestion de l'ADEME : Catherine Bigot, Anne Larbi, Jérôme Roch, Angéline Sauvage et Florence Veillet.

Les rédacteurs en ont été :

Muriel Alamichel	Les ressources et le fonctionnement de l'Agence - L'ADEME et le développement durable
Boris Bailly	Conseiller - Fonction d'expertise au service de l'État
Hilaire Bewa	Energie et matières premières renouvelables - Bioénergie et bioproduits
Sylvain Bordebeure	Energie et matières premières renouvelables - Chaleur
Jacques-Olivier Budin	Conseiller - Diffusion directe et par des relais de conseils de qualité Aider à réaliser - Aides directes à la concrétisation des projets
Jean-Marie Bouchereau	Connaître - Constitution et animation de système d'information
Agnès Breitenstein	Aider à réaliser
Marc Cheverry	Gestion et traitement des déchets
Daniel Clément	Connaître
Joëlle Colosio	Air - Surveillance de la qualité de l'air
Christine Cros	Actions transversales - Eco-conception, éco-consommation
Sophie Debergue	Actions transversales - Approches globales
Hubert Desprez	Efficacité énergétique - Bâtiment
Nadine Dueso	Sites pollués et sols
Christian Elichegaray	Air - Surveillance de la qualité de l'air
Bruno Gagnepain	Énergie et matières premières renouvelables - Chaleur
Bernard Gindroz	Énergie
Gwénaél Guyonwarc'h	Efficacité énergétique - Industrie et agriculture
Michel Hamelin	Actions transversales internationales
Patrice Joly	Convaincre et mobiliser Convaincre et mobiliser - Information et sensibilisation des publics
Bernard Lajouanie	Convaincre et mobiliser - Information et formation des professionnels, des collectivités locales et des administrations
Philippe Laplaige	Énergie et matières premières renouvelables - Chaleur
Yves Le Roux	Les ressources et le fonctionnement de l'Agence - Les ressources humaines
Xavier Lefort	Les ressources et le fonctionnement de l'ADEME
Christophe Lestage	Actions transversales - Management environnemental
Nathalie Martinez	Efficacité énergétique - Transports
Jean-Marc Mérillot	Connaître - Animation et financement de la recherche et de l'innovation Actions transversales - Formation par la recherche
Christian Militon	Approches globales de la gestion des déchets
Alain Morcheoine	Air et bruit
Lydie Ougier	Prévention de la production de déchets
Eric Peirano	Énergie et matières premières renouvelables – Electricité
Eric Plottu	Les ressources et le fonctionnement de l'Agence – L'évaluation des actions
Jérôme Roch	Introduction Les ressources et le fonctionnement de l'Agence - Les ressources financières
Michel Rochet	Conseiller Conseiller - Élaboration d'outils et de méthodes Actions transversales
Odile Sanquer	Air - Amélioration de la qualité de l'air
Patrick Souet	Déchets et sols
Emmanuel Thibier	Bruit
Florence Veillet	Synthèse
Eric Vésine	Approches globales de la maîtrise de l'énergie
Matthieu Wellhoff	Facilitation de la mobilisation de moyens financiers publics et privés





Annexes





Annexe 1 :

Répartition des crédits par commanditaire, activité et domaine

1. Crédits d'intervention engagés juridiques par domaine et sous-domaine (crédits en M€)

Domaines et sous-domaines	Mission Ecologie et développement durable	Mission Ecologie et développement durable	Mission recherche et enseignement supérieur		CAS-902-24 Programme VPE	AUTRES	TOTAL
	Pgm 181 Protection de l'environnement et prévention des risques MEEDDAT	Pgm 174 Energie et matières premières MEEDDAT	Pgm 188 Recherche dans le domaine de l'énergie	Pgm 189 Recherche dans le domaine des risques et des pollutions MEEDDAT			
1. Déchets et sols	62,24	0,02				3,22	65,48
Prévention de la production de déchets	8,52					0,40	8,92
Gestion et traitement des déchets	40,05					2,53	45,58
Approches globales déchets	4,43					0,13	4,56
Sites pollués et sols	9,24	0,02				0,16	9,42
2. Energie	88,45	19,76	2,71	10,63	5,85	5,17	132,57
Approches globales maîtrise de l'énergie	13,73	2,52	0,09	0,17		0,32	16,83
Efficacité Énergétique	32,40	6,59	1,36	7,01	5,85	0,59	53,80
Développement énergies et matières premières renouvelables	43,32	10,65	1,26	3,45		4,26	61,94
3. Air et bruit	11,46		0,34	1,03		0,48	13,31
Air	11,11		0,34	1,03		0,48	12,96
Bruit	0,35						0,35
4. Actions transversales	27,50	1,07	0,06	2,81		4,16	35,60
Eco-conception, éco-consommation, management environnemental	5,77	0,01		0,09		0,06	5,93
Approches globales (développement durable, urbanisme...)	14,83	0,91	0,06	0,44		0,87	17,11
Actions transversales internationales	3,33	0,15		0,09		0,55	4,12
Formation par la recherche	3,57			2,19		2,68	8,44
TOTAL	189,65	20,84	3,12	14,48	5,85	13,03	246,97

2. Crédits d'intervention, de fonctionnement et ETPT permanents par domaine et activité

Crédits en M€ / Effectifs en ETPT	Intervention	Fonctionnement	Effectifs totaux	%
DOMAINES				
Déchets et sols	65,48	20,21	213,80	26,2 %
Energie	132,58	35,26	373,10	45,8 %
Air et bruit	13,31	5,08	53,7	6,6 %
Actions transversales	35,61	16,47	174,3	21,4 %
TOTAL	246,97	77,02	815,0	100,0 %
ACTIVITÉS				
Connaître	76,18	18,83	199,20	24,4 %
Convaincre	30,79	21,38	226,20	27,8 %
Conseiller	19,72	18,23	192,90	23,7 %
Aider à réaliser	120,28	18,58	196,60	24,1 %
TOTAL	246,97	77,02	815,0	100,0 %

Nota :

- Crédit d'intervention : montant des engagements juridiques
- Crédits de fonctionnement : total des dépenses de fonctionnement courant hors relocalisation
- Effectifs totaux (issus d'une enquête interne siège + action régionale) : emplois permanents hors mises à disposition à l'extérieur à titre gratuit (822,5 ETPT - 7,3 ETPT)





Annexe 2 :

Liste des acronymes

AASQA : Association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air

ACFCI : Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie

ACV : Analyse de cycle de vie

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

AEU : Analyse environnementale de l'urbanisme

AFNOR : Association française de normalisation

AFPAC : Association française pour la pompe à chaleur

AFSSET : Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail

AGRICE : Agriculture pour la chimie et l'énergie

AIE : Agence internationale de l'énergie

AII : Agence de l'innovation industrielle

AIRPARIF : Association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France

AITF : association des ingénieurs territoriaux de France

AMF : Association des maires de France

ANR : Agence nationale de la recherche

APCM : Assemblée permanente des chambres des métiers

ATEE : Association technique énergie environnement

ATeNEE : Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique

BAPPET : base de données sur les teneurs en éléments traces métalliques de plantes potagères

BDQA : Banque de données sur la qualité de l'air

BREFs : Best Available Technologies Reference Documents

BTP : Bâtiment et travaux publics

CCI : Chambre de commerce et d'industrie

CEA : Commissariat à l'énergie atomique

CEE : Certificats d'économie d'énergie

CESI : Chauffe eau solaire individuel

CITEPA : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique

CNA : Commission nationale des aides

CNIDEP : centre national d'innovation pour le développement durable et l'environnement dans les petites entreprises

CNRS : Centre nationale de la recherche scientifique

COMOP : Comité opérationnel

COT : Contrat d'objectif territorial

COV : Composés organiques volatils

CPER : Contrat de projet Etat-Région

CRAM : Caisse régionale d'assurance maladie

CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment

CTD : Contrat territorial déchets

DD : Développement durable

DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques

DIB : Déchets industriels banals

DRIRE : Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement

ECS : Eau chaude solaire

EDF : Electricité de France

EIE : Energie intelligente Europe (programme européen)

EIE : Espace INFO→ENERGIE

EMAS : Eco Management and Audit Scheme

ENERPLAN : Association professionnelle de l'énergie solaire

EnR : Energies renouvelables

EPA : Environmental protection agency

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPRD : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses

ERANET : European research area network

ETAP : Programme européen d'acquisition de technologies

ETP : Equivalent temps plein

ETPT : Equivalent temps plein travaillé

FEDER : Fonds européen de développement régional

FIDEME : Fonds d'investissement de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

FNH : Fondation Nicolas Hulot

FNCRR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

FOGIME : Fonds de garantie des investissements de maîtrise de l'énergie

FONDEM : Fondation énergie pour le monde

FUI : Fonds unique interministériel

GERES : Groupe énergies renouvelables environnement et solidarités

GES : Gaz à effet de serre

GIS : Groupement d'intérêt scientifique

GNV : Gaz naturel véhicules

GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

HAP : Hydrocarbure aromatique polycyclique

HESPUL : association spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

HQE : Haute qualité environnementale

INES : Institut national de l'énergie solaire

ISO : International organization for standardization
- Organisation internationale de normalisation
INERIS : Institut National de l'environnement industriel et des risques
InVS : Institut de veille sanitaire
IPPC : Integrated pollution prevention. and control
ISO : Organisation internationale de normalisation
ITOM : Installation de traitement des ordures ménagères
LCSQA : Laboratoire central de la surveillance de la qualité de l'air
LIFE : L'instrument financier pour l'environnement
LOLF : Loi organique relative aux lois de finances
LRU : Liberté, responsabilité des universités
MACAOH : Modélisation, atténuation, caractérisation dans les aquifères des organo-halogénés
MEDENER : Mediterranean energy network
MEEDDAT : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
MURE : Mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie
MODECOM : Méthode de caractérisation des ordures ménagères
NF : Norme française
OD : Opération de démonstration
ODEX : Indicateur qui exprime l'évolution de l'efficacité énergétique en partant des gains unitaires sur les consommations spécifiques et en les agrégeant au prorata du poids de chaque consommation dans le total du secteur
ODYSSEE : Projet d'indicateurs d'efficacité énergétique en Europe
ONG : Organisation non gouvernementale
OX : Opération exemplaire
PAC : Pompe à chaleur
PCRD : Programme cadre recherche et développement
PCT : Plan climat territorial
PDE : Plan de déplacements d'entreprise
PEDMA : Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés
PDES : Plan de déplacements établissement scolaire
PEE : Plan environnement entreprise 2000
PEXE : Plan export des éco-entreprises
PHE : Petite hydro-électricité

PIB : Produit intérieur brut
PLU : Plan local d'urbanisme
PME-PMI : Petites et moyennes entreprises - Petites et moyennes industries
PNAQ : Plan national d'affectation des quotas
PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
POP : Polluant organique persistant
POPE : Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique
PPA : Plan de protection de l'atmosphère
PREBAT : Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment
PRECODD : Programme de recherche sur les eco-technologies et le développement durable
PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux
PREDIS : Programme régional d'élimination des déchets industriels spéciaux
PREDIT : Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres
PREVENCOL : Prévention des déchets des collectivités
PRIMEQUAL : Programme de recherche inter organisme pour une meilleure qualité de l'air à l'échelle locale
PRQA : Plan régional de la qualité de l'air
R&D : Recherche et développement
REP : Responsabilité élargie du producteur
RMQS : Réseau de mesure de la qualité des sols
SCOT : Schéma de cohérence territoriale
SFRI : Système français de recherche et d'innovation
SINOE : Système d'information et d'observation de l'environnement
SME : Système de management environnemental
SNDD : Stratégie nationale du développement durable
SSC : Système solaire combiné
TENERDIS : Pôle de compétitivité Energies renouvelables pour le développement des nouvelles technologies de l'énergie
TEP : Tonne équivalent pétrole
TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes
URE : Utilisation rationnelle de l'énergie
ZAC : Zone d'aménagement concerté



Création et réalisation : Evelyne Wallet
Illustrations : Bertrand Dubois
Rédaction : ADEME
Impression : Navis

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'Agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

www.ademe.fr



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Siège social : 20, avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01